

# Marcel Masse soulève une crise linguistique à l'Énergie

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marcel Masse, a exigé de ses hauts-fonctionnaires que désormais ils recrutent plus de francophones et qu'ils modifient les habitudes linguistiques de ce ministère. L'utilisation du français comme langue de travail y serait, à son avis, trop largement ignoré.

Selon des informations obtenues par LE DEVOIR, le ministre Masse, outré par la part congrue faite aux francophones et au français, a exigé dès son arrivée à

ce ministère l'été dernier des changements qui soient rapides. Ce qui aurait suscité certaines incompréhensions, sinon des résistances dans ce ministère où le bilinguisme n'a pas toujours progressé rapidement.

Les changements requis par le ministre portent tout d'abord sur la présence de francophones dans le ministère. Aux niveaux supérieurs et professionnels, ceux-ci sont nettement sous-représentés et il a demandé des modifications rapides à un problème sur lequel le Commissaire aux langues officielles s'est penché à plusieurs reprises. Il s'agirait selon lui du seul moyen qui permette une utilisation accrue du français.

M. Masse aurait subi en arrivant à ce ministère une sorte de choc culturel lorsqu'il a constaté que comme ministre francophone il ne pouvait que difficilement fonctionner en français. Comme il l'avait fait au ministère des Communications en 1984, M. Masse a exigé en arrivant à Énergie, Mines et Ressources que les mémos, notes de service, mémoires pour le conseil des ministres lui soient présentés en français plutôt qu'en anglais. Il a aussi exigé que les sessions d'information de ses hauts fonctionnaires lui soient données en français. Tout cela constituait une pratique inusitée pour ce ministère qui a pourtant eu récemment deux ministres

francophones à sa tête, M. Jean Chrétien et, avant lui, M. Marc Lalonde.

Dans le quotidien, cette exigence se serait révélée difficile d'application. Après analyse des causes de ces difficultés, on a noté qu'à toutes fins utiles, personne ne travaillait en français dans ce ministère. Souvent on oubliait même les traductions françaises qui auraient pu être nécessaires comme par exemple pour des contrats passés avec des entreprises québécoises.

Le Commissaire aux langues officielles a souvent dénoncé par le passé cet état de fait. Dans son rapport de

Voir page A-14: Énergie

# LE DEVOIR

CIAMM L'INFORMATIQUE PAR LA PRATIQUE

Cours intensifs sur: Lotus, D Base, Symphony 679-0671 Métra Longueuil Wordperfect, Multimate, etc.

Vol. LXXVII — No 236

Généralement ensoleillé. Max.: 12 (détail en page A-11)

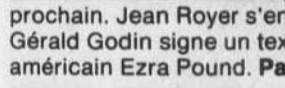
Montréal, samedi 11 octobre 1986

4 CAHIERS — \$1.00

## CULTURE

### GÉRALD GODIN

Avant de devenir député de Mercier, puis ministre, Gérald Godin était poète. Il l'est resté. Depuis son célèbre recueil *Les Cantouques*, il y a vingt ans, le poète a élaboré une oeuvre singulière passée du « joual » à la langue familière, et du sentiment national au sentiment personnel. Son dernier recueil, *Soirs sans atout*, aux Éditions des Forges, sera publié à Paris le printemps prochain. Jean Royer s'entretient avec lui, et Gérald Godin signe un texte sur le poète américain Ezra Pound. Pages C-1 et C-4



### JEAN-GUY MOREAU

C'est à un zoo story que nous convie l'imitateur numéro un du Québec, Jean-Guy Moreau, pour sa rentrée (après trois ans d'absence) sur une grande scène de variétés, le 15 octobre à la Place des arts. Moreau inscrit son retour à l'enseignement du *Chasseur de têtes*. Paul Cauchon a demandé à l'imitateur ce qui le faisait courir, dans un monde où l'homme politique s'est fonctionnarisé après le départ des « grandes gueules ». Page C-7



## PASSEPORT

### LE BRÉSIL

L'Amazonie reste l'une des régions les plus méconnues sur terre. Pays de mythes et de légendes, l'Amazonie dévoile lentement ses secrets depuis que les Blancs nouent des liens avec les populations indigènes. Louis-Gilles Francoeur y est allé en juin et raconte son incroyable odyssée. Cahier D

### LUNDI, LE DEVOIR NE SERA PAS PUBLIÉ

Les lecteurs du DEVOIR retrouveront leur journal mardi matin. Les bureaux demeureront fermés lundi, jour d'Action de grâce. Toutefois, la salle de rédaction sera accessible à compter de 14 heures.

## Le silencieux

ON TROUVE des sosies à tous ceux qui nous entourent, mais jamais à soi. N'est-on pas absolument inimitable ?

Nos mots tombent fréquemment d'épuisement avant d'attraper notre pensée.

J'aimerais bien parler comme je marche... je veux dire : beaucoup.

« La vérité finit toujours par triompher. » Mais il faut voir dans quel état !

— ALBERT BRIE

# « Moment de vérité » à Reykjavik

REYKJAVIK (AFP, Reuters) — À mi-distance de Moscou et Washington, le sommet de Reykjavik doit plonger aujourd'hui la communauté internationale dans un climat d'expectative.

Ce sommet islandais qui en cache un autre — la rencontre que doivent avoir aux États-Unis MM. Mikhaïl Gorbatchev et Ronald Reagan — doit commencer ce matin dans une gentilhommière, face à la baie de Reykjavik.

Près de six heures d'entretiens sont prévues. Aucune conférence de presse ou déclaration commune, ni même un communiqué n'étaient officiellement envisagés à l'issue de ce week-end d'entretiens.

Côté soviétique, où la convocation de cette rencontre est mise au profit des efforts diplomatiques du Kremlin, on juge arrivé « le moment de vérité » dans les relations entre Moscou et Washington. M. Gorbatchev escompte, en tête-à-tête avec M. Reagan, obtenir une vision plus nette de la position des États-Unis, que l'on juge brouillée à Moscou, en raison du vif débat qui se poursuit dans l'entourage du chef de la Maison-Blanche sur la plupart des dossiers complexes liés au désarmement.

Voir page A-14: Sommet



Le couple Gorbatchev est arrivé hier à l'aéroport de Keflavik. Le ministre des Affaires étrangères, M. Édouard Chevardnadze (à droite), les accompagnait.

■ DE L'IDÉALISME AU RÉALISME  
■ L'ISLANDE À LA CROISÉE DES CHEMINS  
page A-13

## LES ÉMEUTES DE LA COUPE STANLEY EN MAI Blâme sévère contre trois policiers

(PC-LE DEVOIR) — À la suite de l'enquête sur performance de la police qu'il a menée en rapport avec les désordres qui ont suivi en mai, dans le centre-ville, la conquête de la coupe Stanley, le directeur de la police de la CUM, M. Roland Bourget, a blâmé sévèrement un officier de direction, dont il recommande la rétrogradation, et a référé au comité d'examen des plaintes le cas de deux autres policiers ; ce comité décidera de les citer ou non en discipline.

Tôt le dimanche 25 mai, dans l'ouest du centre-ville, alors que les Canadiens venaient de décrocher la coupe Stanley en Alberta, des milliers de partisans joyeux sont devenus violents. Bilan : \$812,000 en vols, \$244,000 en dommages à la propriété et 28 arrestations.

Pour leur lenteur à réagir, inefficacité, insouciance et négligence, ces trois policiers passibles de discipline sont l'officier de service (troisième relève) au poste 25, le chargé de relève à ce même poste et le superviseur des communications au quartier général du Vieux-Montréal.

M. Michel Hamelin, président du comité exécutif de la CUM, rendant public vendredi le rapport de M. Bourget, s'est dit satisfait de l'enquête et trouvé les mesures prises « conformes à la déontologie et à la discipline ».

« Depuis 30 ans, les Canadiens ont remporté 17 fois la coupe, ce qui soit à Montréal ou à l'étranger, et ça ne s'était jamais produit. Pas un chrétien sur Terre n'aurait pu prévoir ça », a lancé M.

Hamelin en conférence de presse.

Néanmoins, l'officier de service au poste 25 (coin de Maisonneuve et Saint-Mathieu), lit-on dans le rapport, a su dès 23h 38 (le samedi 24) que des réjouissances hors de l'ordinaire débutaient dans le district 25 ; des conversations au téléphone confirmèrent qu'il était au courant de l'ampleur de la situation avant la fin de son quart de travail (1 h du matin).

Le chargé de relève au poste 25 prenait officiellement son quart à 1 h, mais savait depuis 15 minutes que « quelque chose » se passait ; convoqué au quartier général dans le Vieux-Montréal, il y arrive à 1 h 30 et en repart à 2 h 10.

À 2 h 45, il entreprend une première

Voir page A-14: Blâme

## FRANCISATION DES ENTREPRISES

# Lalande prône une nouvelle approche envers les fautifs

LAURENT SOUMIS

Constatant « la démotivation, l'irritation et la frustration » de nombreux dirigeants face à la francisation de leur entreprise, le président du Groupe de travail sur la Charte de la langue française, M. Gilles Lalande, a plaidé, hier, en « faveur d'une nouvelle dynamique » susceptible de susciter « une motivation durable et l'adhésion » des milieux concernés.

Opposant les vertus persuasives de la carotte aux démerites tracassiers du bâton, M. Lalande a estimé que le nouvel Office de la langue française — qui devrait assumer les fonctions traditionnelles de l'actuel Office, du Conseil et de la Commission de protection — devrait faire preuve « d'une meilleure compréhension à l'égard de la réalité propre de chaque entreprise ».

Appelé à défendre les recommandations de son groupe dont LE DEVOIR publiait, hier, les conclusions, M. Gilles

Lalande a insisté pour souligner que son rapport ne modifiait en rien les exigences légales de la Charte.

« Nous avons reconnu et préservé le caractère essentiel des fonctions des organismes, a expliqué M. Lalande. Notre objectif était de consolider et de raffermir l'édifice institutionnel de la Charte. Notre rapport a le mérite d'établir un seul centre de décision. »

L'approche suggérée en matière de francisation des entreprises ne doit pas

Voir page A-14: Lalande

## JOHNSON: BOURASSA MODIFIE LA LOI 101

— page A-4

## DES CRAINTES EN MOINS

— page A-12



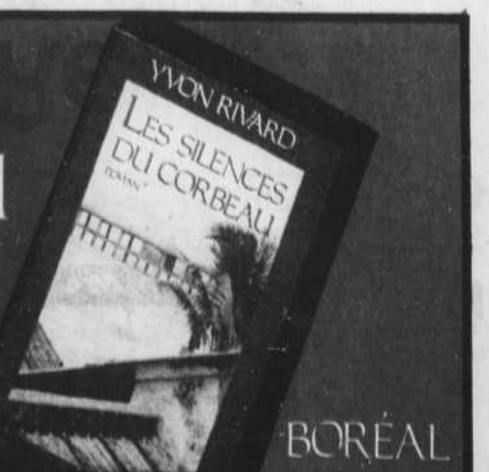
M. Gilles Lalande, président du groupe de travail.



## YVON RIVARD LES SILENCES DU CORBEAU

Un monde fascinant de quêtes individuelles et de paradis perdus.  
Un des grands romans de la rentrée.

Vol. de 260 pages, 15,95\$



BOREAL

## LE 9 NOVEMBRE CENTRE-VILLE Le plan s'en vient !

ALAIN DUHAMEL

Les discours électoraux ne laissent aucun doute: Montréal aura, enfin, un plan d'aménagement et d'urbanisme pour son centre-ville. L'entreprise, en préparation depuis plusieurs années dans l'administration municipale, avait en juin dernier, au sommet économique, franchi une étape importante en faisant le sujet d'une discussion publique.

Ni le Parti civique de Montréal (PCM), ni le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) ne remettent en cause, bien au contraire, les conclusions générales du sommet économique, notamment en ce qui a trait à la participation des citoyens et des organismes à la définition des orientations d'aménagement.

M. Claude Dupras, chef du PCM, intervenant au colloque *Dessins sur Montréal*, a parlé de commissions du conseil municipal auxquelles les citoyens seront invités à communiquer leur point de vue. « Les intervenants auront l'occasion de définir ensemble les grands paramètres du plan d'urbanisme du centre-ville. Il s'agit donc de dégager un consensus à propos des orientations du développement du centre-ville. »

Pour tous les conseillers municipaux du PCM en renouvellement de mandat, l'engagement tient du propos révolutionnaire.

En aménagement et en urbanisme, l'administration municipale n'a jamais constitué une commission, même sur une base ad hoc, du conseil. Non seulement n'en a-t-elle jamais créée, mais elle a refusé de participer à des consultations publiques menées sur l'aménagement du vieux port de la ville ou sur l'aménagement de l'avenue McGill College.

L'adoption d'un plan d'aménagement et d'urbanisme du centre-ville revêt aux yeux des deux candidats à la mairie un caractère d'urgence, puisque s'ouvrent plusieurs chantiers importants. « Le centre-ville de Montréal connaît actuellement un renouveau dont il faut s'assurer qu'il serve à régénérer le tissu urbain et à mettre en valeur l'héritage architectural de Montréal... » affirme le chef du PCM. Il a l'esprit un échéancier d'environ un an.

Le président du RCM, M. Jean Doré, distingue deux étapes, l'une intermédiaire pour parer au plus pressé, l'autre à plus long terme préparée au cours de débats publics.

« Le plan d'urbanisme du cen-

tre-ville permettra de définir de nouvelles règles du jeu à moyen et à long terme en ce qui concerne son développement. Entre-temps, il faut définir des règles intermédiaires, qui prévaudront jusqu'à l'adoption du plan. En ce qui nous concerne, ces règles doivent reposer sur les consensus dégagés lors du dernier sommet de Montréal. »

Le PCM et le RCM identifient donc tous deux l'élaboration d'un plan du centre-ville comme une priorité, mais ils ont une conception bien différente des orientations d'une administration municipale.

M. Dupras emploie le discours d'un promoteur public, plus proche de l'idéologie de la croissance caractéristique des années 60, et parle d'un « urbanisme générateur de projets et d'une approche active à la mise en valeur des multiples potentiels de notre ville ».

Il décrit longuement la mission et les moyens du Fonds de développement qu'il propose pour la réalisation d'interventions ponctuelles, complémentaires ou exemplaires dans des lieux où le secteur privé n'agit pas encore.

M. Doré s'inspire plus du discours de l'appropriation du cadre de vie auquel les mouvements de conservation et de protection se réfèrent dans les années 70.

« L'orientation fondamentale du RCM est de faire converger le développement économique et l'amélioration de la qualité de vie. Nous visons en même temps à accroître l'efficacité du centre-ville comme lieu privilégié des activités tertiaires, et à améliorer les conditions qu'il offre en tant que milieu de vie. »

L'administration municipale, sous la gouverne du RCM, adoptera des critères de design urbain, soumettra les projets à une procédure d'examen et, dans le cas des projets d'envergure, pilotera elle-même les consultations publiques et mesurera les répercussions de ces interventions projetées.

Le Parti civique n'a manifesté aucune intention de se prévaloir des nouvelles dispositions de la Loi sur les biens culturels sur l'initiative municipale à l'égard de la protection et de la mise en valeur du patrimoine.

Au colloque *Dessins sur Montréal*, M. Jean Doré a communiqué la volonté de son parti de s'en prévaloir et d'instituer un programme de mise en valeur adapté à la situation montréalaise. L'administration municipale y aura recours pour la sauvegarde et la mise en valeur du mont Royal.

## Langue d'affichage à Montréal

# Le PCM prêt à régler à la place du gouvernement

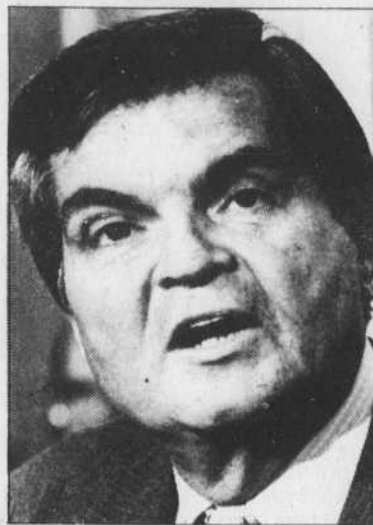
ALAIN DUHAMEL

Le Parti civique de Montréal (PCM) offre au gouvernement québécois de régler à sa place la langue d'affichage s'il soustrait la ville de la Charte de la langue française à ce sujet.

Le chef du parti, M. Claude Dupras, a communiqué hier la position du PCM adoptée « à l'unanimité » au début de la semaine. Jeudi, il avait laissé entrevoir dans ses propos une libéralisation plus poussée de la loi.

Pour l'essentiel, l'énoncé du PCM reprend les fondements de la position de l'administration municipale telle que le maire de la ville, M. Jean Drapeau, l'avait exprimée en octobre 1983 à une commission parlementaire de l'Assemblée nationale.

« Pour l'affichage, la loi et les règlements doivent rendre obligatoire l'usage de la langue française et reconnaître en même temps le droit à l'usage facultatif de la langue anglaise ou d'une des autres langues utilisées à Montréal à la condition que, dans ces cas, soit respectée la prééminence visuelle et auditive parfaitement évidente de la langue française » lit-on dans la communication



M. Claude Dupras

du Parti civique.

Le PCM ajoute une dimension nouvelle en proposant de prendre lui-même l'initiative d'une réglementation municipale respectueuse de sa position de principe.

Elle comporterait en outre le recours à un Conseil de revision, ins-

titué par le gouvernement, dont le mandat consistera à conseiller le service municipal responsable de l'administration du règlement, à confirmer, infirmer ou modifier ces décisions.

Si le gouvernement y consentait, il reconnaîtrait en même temps le caractère unique de la ville, « caractère fondé sur l'histoire et l'actualité humaine montréalaise, à savoir la francophonie dans un milieu multilingue. »

Ce serait une forme de statut particulier pour la ville de Montréal, désormais libérée des dispositions de la loi 101 relatives à la langue d'affichage.

Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal a à ce sujet une position semblable. Il affirme la prédominance de la langue française et permet l'usage d'une autre langue sur les affiches extérieures des petits commerces, tels que définis dans la charte, les commerces spécialisés dans la vente de produits typiques, les restaurants, les entreprises à caractère culturel.

« Le RCM, affirme M. Dupras, a une politique comme celle que nous avions dans le passé, c'est une vision de bureaucrates. »

## Le mariage des prêtres n'apparaît plus impossible

MARIE LAURIER

La décision de l'épiscopat canadien d'admettre les pasteurs anglicans mariés dans le ministère de l'Église catholique romaine constitue un pas de géant pour le mouvement œcuménique et sans aucun doute une ouverture vers la levée éventuelle du célibat des prêtres. Chose certaine, c'est qu'elle soulèvera de nouveau le débat sur cette épineuse question. Mais de façon plus sereine, croit-on.

« Je me réjouis de ce progrès, car il va exactement dans le sens de mon travail d'unification des Églises chrétiennes, souligne hier au DEVOIR le père Stéphane Valiquette, co-directeur du Centre canadien d'œcuménisme. »

« À deux ou trois reprises, j'ai fait des démarches pour faire admettre des prêtres anglicans mariés désireux de se joindre à nous. Tout en étant sympathiques à cette cause, les évêques ne voulaient pas se compromettre en entérinant ce précédent, sans avoir obtenu au préalable une autorisation officielle. »

Le père Valiquette n'écarte pas non plus l'idée que cette décision puisse éventuellement lever l'interdiction au mariage des prêtres. « Cela n'aurait rien de bien extraordinaire, commente-t-il, puisque le célibat des prêtres ne repose sur aucun dogme, il est davantage une mesure disciplinaire et culturelle. »

« À l'origine de l'Église, cette question ne se posait même pas: les prêtres étaient mariés et encore aujourd'hui les catholiques de rite oriental ont un clergé marié. Je suis enclin à croire que nos catholiques d'ici admettraient volontiers ce changement. »

« Quand cela pourrait-il se faire? Je ne saurais le dire, peut-être bien de mon vivant » répond sereinement le jésuite âgé de 74 ans.

Rappelons qu'à la fin de son assemblée plénière qui s'est déroulée cette semaine à Ottawa, la Conférence des évêques catholiques du Canada (CÉCC) a convenu d'admettre dans le clergé catholique les pasteurs anglicans mariés convertis au catholicisme.

Une dizaine d'entre eux auraient exprimé ce désir de poursuivre leur

ministère dans leur communauté respective en très grande majorité anglophone. Cela se fait déjà aux États-Unis et ce mouvement aurait pris naissance au moment où l'Église anglicane a commencé à admettre des femmes au sacerdoce, précise le jésuite.

Les candidats devront cependant être ré-ordonnés afin de valider leur premier choix.

Pour Mgr Jean-Claude Turcotte, évêque auxiliaire du diocèse de Montréal, cette question, pour nouvelle qu'elle soit, s'inscrit dans le contexte de « l'excellente collaboration qu'il y a toujours eu entre les Églises catholique et anglicane au Canada. »

« Nos rapports entre les représentants des deux confessions ont toujours été très étroits et empreints du désir de travailler ensemble à propager la foi. »

Mgr Turcotte évoque la conversion retentissante du cardinal Newman et cet exemple témoigne bien que chaque cas en est un d'espèce qui doit être examiné selon des normes précises qui ont déjà été établies par Rome, du moins aux États-



## Un prix pour Carle

(Le DEVOIR) — Le cinéaste québécois Gilles Carle s'est mérité, pour son film *Ô Picasso* tourné lors de l'exposition *Picasso à Montréal* à l'été 1985, le grand prix du documentaire du film ibérique et latino-américain de Biarritz.

Le Festival de Biarritz (qui a deux sections, documentaire et fiction) avait lieu du 23 au 28 septembre. La sélection du festival est reprise depuis le premier octobre, et jusqu'au 16, au Centre Georges-Pompidou (Beaubourg) à Paris.

Ce n'est qu'hier (deux semaines après la remise) que Cinéma Libre, qui représente le cinéaste, a fait connaître cette nouvelle.

## Médecins en régions éloignées Roy sévèrement critiqué

RENÉE ROWAN

« Les déclarations du Dr Augustin Roy sont fausses ». En dépit de tous les efforts déployés depuis 20 ans, il persiste toujours, en Abitibi-Témiscamingue, un manque dramatique d'effectifs médicaux, déclare le président du Conseil régional de la santé et des services sociaux.

En fonction des plans d'effectifs médicaux adoptés en 1983, il nous manque actuellement 40 omnipraticiens et 70 spécialistes », précise au cours d'une conférence téléphonique M. Jean-François Thiboutot.

L'affirmation du président-secrétaire général de la Corporation des médecins du Québec à l'effet que les médecins diplômés de l'étranger qui nourrissent l'espoir de s'installer au Québec n'ont presque aucune chance de réussir dans leur projet « tout simplement parce qu'il n'y a plus de place, même dans les régions éloignées », a fait bondir les gens de l'Abitibi-Témiscamingue.

À l'occasion d'une visite dans la région il y a deux semaines de la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, les médecins de l'hôpital de Val d'Or ont menacé de débrayer si on ne recrutait pas des omnipraticiens et des spécialistes pour venir les appuyer dans leur travail.

Cette situation n'est pas unique à cet établissement: elle se répète dans les cinq centres hospitaliers de la région, affirme M. Thiboutot.

À Rouyn, le plan prévoit 46 spécialistes: il n'y en a que 22 actuellement. Il y a un besoin pour des patho-

logistes, chirurgiens généraux, orthopédistes, gynécologues, ophtalmologistes, pédiatres, radiologistes, microbiologistes, dermatologues, otorhino-laryngologues (ORL), médecins en santé communautaires et psychiatres.

L'Abitibi-Témiscamingue est une des régions qui a été constamment agressive en terme de recrutement, remarque M. Raynald Bergeron, directeur régional du Conseil régional.

Quand le Dr Augustin Roy déclare qu'il y a trop de médecins au Québec, c'est vrai, constate-t-il, « sauf que les médecins québécois refusent de travailler en région... dans ces conditions, que l'on fasse appel à des médecins étrangers. »

Il n'y a pas de raison, poursuit M. Thiboutot, « que nous soyons plus mal soigné qu'ailleurs parce qu'on habite loin ». À Montréal, le ratio des médecins omnipraticiens et spécialistes est de 1/1,500 habitants tandis que dans la région d'Abitibi-Témiscamingue, il est de 1/367 habitants.

Le président du Conseil estime qu'il n'appartient pas au Dr Roy de statuer sur le nombre de médecins qui seront admis au pays: cela est du ressort des gouvernements. « Son mandat, soutient-il, est de vérifier la qualité de la pratique médicale. »

Plutôt que de mettre des obstacles et de faire des déclarations fracassantes sur la place publique, les gens de région de l'Abitibi-Témiscamingue apprécieraient l'appui de la Corporation des médecins dans le but de les aider à établir une meilleure répartition des effectifs médicaux au Québec, conclut M. Thiboutot.



SEULEMENT  
45\$ PAR MOIS  
JUSQU'AU  
27 OCTOBRE!

Pour le plaisir d'être en forme et de se retrouver entre amis, pour la qualité supérieure et les prix abordables, le **Sporting Club du Sanctuaire** est votre meilleur choix. Il vous offre une vaste gamme de programmes de mise en forme et de prévention, dans un cadre dynamique et distinctif.

**Musculation.** Notre salle d'entraînement comprend 28 appareils Nautilus, 10 appareils Keiser et plus de deux tonnes de poids et haltères.

**Conditionnement physique.** Si vous êtes un adepte de la mise en forme globale, vous pouvez suivre l'un de nos nombreux cours d'exercices, de danse aérobique, de yoga ou d'expression corporelle, donnés par des moniteurs hautement qualifiés. Nos studios sont tous équipés de planchers suspendus très sécuritaires.

**Entraînement cardio-vasculaire.** Vous travaillez à votre rythme sur un circuit composé d'appareils très sophistiqués: 14 bicyclettes d'exercices Heartmate, 5 machines à ramer, 4 tapis roulants et une piste de jogging de 261 mètres inclinée, coussinée et dotée de repères lumineux.

**Activités aquatiques.** Si vous préférez une approche plus rafraîchissante à la forme physique, nous vous proposons un choix complet d'activités en piscine. Notre centre d'eau comporte également des bains tourbillon et des saunas où vous pouvez vous détendre après l'entraînement.

**Sports.** Nous vous offrons l'occasion de vous mesurer à d'autres dans des tournois amicaux de volleyball, de badminton et de basketball, qui se tiennent dans un gymnase spacieux et particulièrement bien aménagé. Vous pouvez

aussi améliorer votre golf sur nos aires de pratique intérieures.

Que pourriez-vous demander de plus?

Un stationnement intérieur pratique, une garderie, un bistro et des vestiaires élégants et confortables, peut-être.

Cette offre prend fin le 27 octobre 1986. N'attendez pas que nos prix augmentent!

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire à notre programme-santé, passez dès maintenant au **Sporting Club du Sanctuaire**, au 6100, Chemin Deacon, en bordure ouest d'Outremont, ou téléphonez au 737-0000.



LE SPORTING CLUB  
DU SANCTUAIRE

LES CONFÉRENCES HYDRO-QUÉBEC

### La renaissance des centres-villes

**Montréal**  
le mardi à 18 h  
Bibliothèque nationale  
1700, rue Saint-Denis  
Métro Berri-de-Montigny

**Québec**  
le mercredi à 17 h 30  
Implantthéâtre  
2, rue Crémazie  
Sous l'égide de l'université Laval

Les conférences Hydro-Québec présentent

**14 octobre**  
**Georges Frèche**  
Montpellier: les équipements culturels au cœur de la renaissance urbaine.

entrée libre

Hydro-Québec Direction Environnement

Université de Montréal Faculté de l'aménagement

LE DEVOIR

## Lavoie-Roux examinera la demande de moratoire sur la fermeture de Clair-Foyer

LAURENT SOUMIS

Le ministère de la Santé et des Services sociaux analyse actuellement la demande d'enquête publique et de moratoire sur la fermeture du Centre d'accueil Clair-Foyer d'Amos, en Abitibi, déposée par le syndicat des employés de l'institution.

M. Bernard Daudier, attaché de presse de la ministre Thérèse Lavoie-Roux, a confirmé, hier, au DEVOIR, que le cabinet avait acheminé la requête aux autorités ministérielles concernées. « La ministre attend les avis des fonctionnaires avant de trancher la question », a-t-il indiqué.

Dans un télégramme envoyé lundi dernier à Mme Lavoie-Roux, le syndicat dénonce « la désinstitutionnalisation sauvage » en cours dans ce centre d'accueil. Selon lui, la fermeture des unités de réadaptation et la relocalisation des jeunes handicapés physiques et mentaux à l'externe compromettent sérieusement leur santé et leur sécurité.

Le syndicat réclame l'imposition d'un moratoire le temps qu'une enquête publique fasse la lumière sur la gestion du centre.

Ouvert au début des années 70, Clair-Foyer, récipiendaire du prix d'excellence *Persiller-Lachapelle*, est le seul centre pour ce type de clientèle dans la vaste région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Depuis 1980, en vertu du programme d'intégration communautaire, sa clientèle résidente a chuté de 120 à 31 bénéficiaires. De la dizaine d'unités qu'il comptait, le centre n'en possède plus que trois et dessert 206 bénéficiaires à l'extérieur de ses murs.

S'il est favorable à la réintégration, le syndicat ne peut absoudre les graves lacunes qu'il dit constater aux niveaux des services externes et de la fusion des unités internes.

C'est la fermeture de l'unité A-2, la semaine dernière, qui a littéralement mis le feu aux poudres. Quatre des six bénéficiaires de cette unité qui présentaient « un handicap intellectuel sévère » ont été relégués dans l'unité C qui accueille déjà huit autres bénéficiaires.

Or, le syndicat soutient que les deux groupes ne peuvent s'accommoder d'une telle promiscuité, comme l'avait établi, en février dernier, une équipe multi-disciplinaire de professionnels.

naire de professionnels.

Les nouveaux venus présentent des troubles de comportement graves qui vont jusqu'à l'agressivité. Et les éducateurs anticipent de fâcheux incidents.

« Même s'il n'est encore rien arrivé, nous craignons le pire, témoigne une éducatrice. Certains s'enferment dans leur chambre; d'autres manifestent de l'anxiété et de la nervosité; certains sont dépressifs et ne cessent de pleurer. »

Un autre bénéficiaire de l'unité A-2, considéré comme « psychotique », a été intégré à l'unité B-2 qui accueille normalement des jeunes confinés à leur fauteuil roulant.

Le syndicat a informé la ministre « des risques d'accident grave et de la détérioration de la qualité des services et du suivi clinique » qui résultent de cette réorganisation.

Le syndicat soutient que plusieurs résidences de bénéficiaires, installées à des centaines de kilomètres, sont laissées sans surveillance et sans suivi clinique. Certaines d'entre elles ne répondent pas aux normes, affirme-t-il.

Les éducateurs seraient remplacés progressivement par des préposés aux bénéficiaires pour des raisons budgétaires. La médication, notamment l'administration de narcotiques, serait confiée à des intervenants qui n'ont aucune compétence médicale. Et la direction du centre « laisse aller », affirme le syndicat.

Interrogé par LE DEVOIR, le directeur général de Clair-Foyer, M. Jean-Claude Tisseur, a refusé de commenter, préférant attendre la réaction du cabinet.

« Le regroupement des unités a obtenu l'aval du Conseil consultatif du personnel clinique et du Conseil d'administration tel que le prévoit la loi », s'est-il borné à dire.

Dès la semaine prochaine, le Conseil régional de la santé et des services sociaux rendra un avis sur la question à l'intention de la ministre, a déclaré au DEVOIR, le directeur général du Conseil, M. Raynald Bergeron.

## Partie de bras de fer à Radio-Canada

BERNARD DESCOTEAUX

OTTAWA — Une partie de bras de fer est en cours entre les dirigeants de Radio-Canada et le gouvernement Mulroney. L'enjeu est à nouveau l'avenir financier de la société d'Etat et, en arrière-fond, l'avenir de son président, Pierre Juneau.

Cette partie de bras de fer est en cours depuis déjà quelques semaines. A compter de la semaine prochaine, elle perdra cependant le caractère plus ou moins discret qu'elle avait jusqu'ici conservé. En raison d'une série d'événements, les dirigeants de la société et le ministre de tutelle n'auront plus le choix d'aborder certains problèmes publiquement.

Le premier problème qui devrait être abordé, c'est celui de la situation administrative de Radio-Canada. La ministre des Communications, Flora MacDonald, doit publier en début de semaine le rapport annuel de la société qui est en retard de plusieurs mois. La raison de ce retard vient du fouillis total qui règne au plan comptable à Radio-Canada.

Le problème n'est pas catastrophique en soi, mais il inquiète dans une certaine mesure Mme MacDonald qui a été alertée il y a déjà plusieurs semaines par le Vérificateur général du Canada, Kenneth Dye, qui a la responsabilité de vérifier les livres de cette société. Celui-ci fut incapable d'exécuter son mandat et il a averti fermement les dirigeants de la société il y a plusieurs semaines de mettre leur maison en ordre.

Le problème décelé par M. Dye vient du nouveau système de comptabilité informatisée mis en place par Radio-Canada l'an dernier. Celle-ci qui s'était fait reprocher en 1983 par M. Dye de ne pas avoir de système comptable unifié, avait investi alors \$3,5 millions dans un système qui s'est révélé un point de départ en raison de toutes sortes de problèmes de rodage. N'ayant pas conservé l'ancien système comme système de repli, les services de comptabilité se sont retrouvés complètement pris au dépourvu, incapables de contrôler les mouvements financiers.

Cette situation devait amener M. Dye à rencontrer les membres du conseil de Radio-Canada avec qui il convint de former un comité d'experts qui remettront un rapport en novembre. Il devait par la suite autoriser la publication du rapport annuel auquel il a ajouté une note explicative. Il reviendra sur le sujet dans son propre rapport annuel au parlement qui sera déposé dans la dernière semaine d'octobre.

La ministre des Communications estime pour sa part qu'il faudra trouver une solution qui soit définitive à ce problème identifié par M. Dye. A ses yeux, ce problème n'est cependant pas assez grave pour qu'il entraîne le renvoi du président de Radio-Canada, Pierre Juneau. Alors que les rumeurs se multiplient sur son remplacement à la faveur de ce problème, elle les balaye du revers de la main. « Ce ne sont que des rumeurs

justement », a-t-elle indiqué hier.

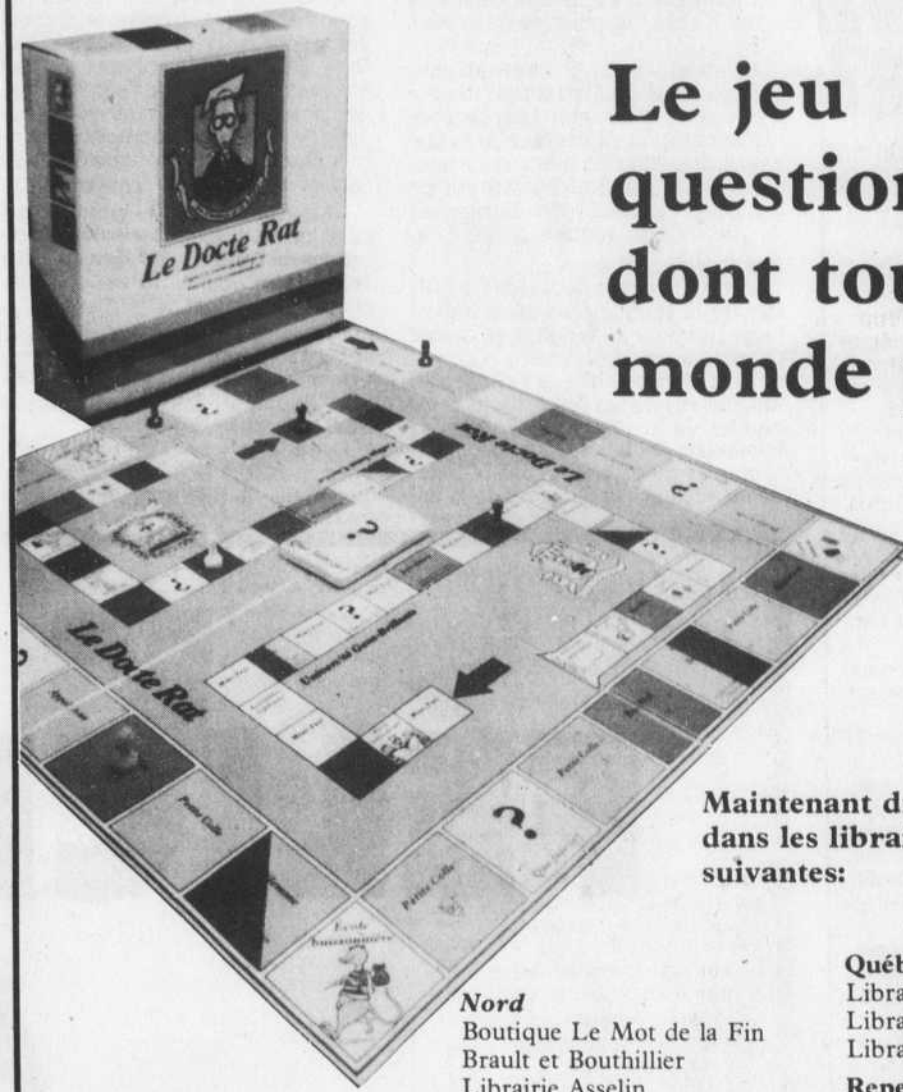
Les adversaires de M. Juneau demeurent nombreux au sein du gouvernement conservateur. Dès le lendemain de l'élection de 1984, nombreux étaient ceux qui voulaient avoir sa tête. On ne pouvait le congédier sans motif car la loi de Radio-Canada prévoit que son président est nommé pour sept ans et qu'il ne peut être démis durant tout le temps où il manifeste « un bon comportement ». Plusieurs croyaient avoir trouvé le bon motif avec cette affaire de système de comptabilité.

Si l'avenir de M. Juneau ne semble pas devoir être remis en cause sur

cette base, il demeure que les relations restent tendues entre lui et le gouvernement. Plusieurs lui reprochent en privé une récente intervention publique où il avait fait des allusions au danger que pouvait courir l'autonomie de Radio-Canada devant les interventions de politiciens. Cette intervention avait choqué notamment Mme MacDonald qui est pourtant une amie de M. Juneau.

D'autres s'interrogent sur l'à propos d'une déclaration faite la semaine dernière par le vice-président pour le réseau français, Frank Delaney, dénonçant de nouvelles compressions budgétaires qui ne sont de toutes façons pas décidées.

## Le Docte Rat



### Le jeu questionnaire dont tout le monde parle.

Maintenant disponible dans les librairies et boutiques suivantes:

**Nord**  
Boutique Le Mot de la Fin  
Brault et Bouthillier  
Librairie Asselin  
Librairie Monet

**Outremont**  
Librairie Leméac  
Librairie Lire Lire  
Librairie Outremont  
Tabagie Dumont

**Verdun**  
Librairie Sons et Lettres

**Chicoutimi**  
Boutique Joubert

**Drummondville**  
Librairie Centre du Québec

**Laval**  
Librairie Scorpion  
(Centre Laval)

**Mont-Laurier**  
La Pirouette

**Ottawa**  
Librairie de la Capitale  
Librairie du Trillium

Pour renseignements:  
Éditions du Boréal (514) 735-6267

**Québec**  
Librairie La Bouquinerie  
Librairie Générale Française  
Librairie Vaugeois

**Repentigny**  
Librairie Raffin

**Rive-Sud**  
Librairie Scorpion  
(Mail Champlain)  
Librairie Le Fureteur  
Librairie Le Triangle

**Saint-Bruno**  
Librairie Tome I

**Saint-Hyacinthe**  
Librairie Daigneau

**Saint-Jean-sur-Richelieu**  
Librairie Au Gribouillage

**Sainte-Thérèse**  
Librairie Mercier

**Sept-Îles**  
Maison du Bouquiner

**Sherbrooke**  
Bibliarie GGC  
Le Distrait  
Librairie Demarc

À ceux et celles qui aiment la nature,



La Société de biologie de Montréal

et



Université de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente

vous proposent des  
**EXPÉDITIONS ÉCOLOGIQUES  
EN AMAZONIE**

En Amazonie pas besoin de faire le guet pour apercevoir: toucans, jacanas, iquanes, singes hurleurs. Vous pouvez les apercevoir du bateau.

Expéditions de 12 jours: 2385\$ \* CAN.

Expéditions de 19 jours (séjour dans une tribu amérindienne) 3400\$ \* CAN.  
Le prix inclut: document synthèse, 3 rencontres préparatoires, transport aérien, hébergement, repas, assurance vacances complète, excursions durant séjour. Ne comprend pas les taxes d'aéroport.

\* Ces prix sont sujet à changement avec préavis.

SOIRÉE PUBLIQUE D'INFORMATION

30 OCTOBRE 1986 À 19:30

Lieu: Université de Montréal

Pavillon 3200, rue Jean-Brillant

Renseignements: 343-5863 ou 464-6342

Voyages Mont Saint-Hilaire Inc.

321, Boul. Laurier

Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 3N8

Tél.: (514) 464-6161

Détenteur d'un permis du Québec

## MUSIC MERATA

Montréal

17e SAISON 1986-1987  
SALLE REDPATH

3459 McTavish  
Les samedis à 20h

1986

18 oct.: Haydn, S. Saens, F. Martin, Ravel, Coultard et Brahms  
Invitée spéciale: Marie Laferrière, mezzo soprano

21 déc.: CONCERT NOËL (à la Cathédrale Christ Church) avec le Choeur de l'École F.A.C.E.

Concert gratuit pour les abonnés

1987

10 jan.: Weber, Reger, Glick, Dohnanyi

21 fév.: Prokofiev, Strauss, Adaskin, Dvorak

Invitée spéciale: Chantal Juillet, violoniste

14 mars: Mozart, Mathieu, Brahms

4 avr.: « de Gershwin au Tango » (Musique des Amériques)

Gershwin, Ponce, Villalobos, Ives, Pepin, 3 Tangos, Ginastera

30 mai: V. D'Indy, Sommers, Bartok, Brahms

À bord de cet autobus

# On a besoin de votre aide.

C'est peut-être le chauffeur. Peut-être un client. Mais leur sécurité est en jeu. Quand vous voyez le signal clignotant "Police 9-1-1", il n'y a qu'une chose à faire: prévenir la police. Par téléphone. Avec l'aide d'un taxi ou d'un véhicule muni d'un radio émetteur. Ou en interpellant des policiers qui passent.

Quand le "Police 9-1-1" clignote, quel qu'un a besoin d'aide. Et ce quel qu'un a besoin de vous.



S.T.C.U.M.



Écoles primaires

## Le lait sera de nouveau distribué cinq jours par semaine

QUÉBEC (PC) — Le lait sera de nouveau distribué cinq jours par semaine dans les écoles primaires du Québec.

En conférence de presse vendredi à Québec, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Michel Pagé a annoncé qu'il avait réussi à convaincre les « intervenants du lait » à contribuer financièrement au programme.

Les partenaires de l'industrie laitière acceptent de rogner sur les augmentations de prix prévues.

Cette concession permet au gouvernement de revenir sur sa décision initiale et d'offrir à nouveau le lait cinq jours par semaine dans les écoles.

A cause d'augmentations prévues à diverses étapes de la production des berlingots de lait, le ministère avait décidé de couper dans le programme de gratuité en ne distribuant plus le lait à l'école que trois jours par semaine.

Hier, le ministre Pagé était fier d'annoncer l'entente à laquelle il est en venu avec les producteurs de lait, les laiteries, les commissions scolaires et les fabricants de carton.

L'entente ne vaut toutefois que pour la présente année scolaire. Tout sera à renégocier pour l'année 1987-88.

La distribution du lait commencera dès la mi-octobre, comme les années passées.

Mais que s'est-il passé en 15 jours pour que ceux qui refusaient de renoncer à leur augmentation changent ainsi de cap?

Sur ce point, le ministre Pagé s'est montré humble, se gardant bien de se vanter d'avoir fait pencher l'industrie du lait par la pression de l'opinion publique.

Il s'est limité à parler de discussions fructueuses, de négociations avec les « intervenants du lait ».

Chacun y a effectivement mis du sien pour que soit maintenu le programme.

Les laiteries offrent un rabais de 1,75 cent par contenant, comparativement au prix de l'an dernier. Les fabricants de carton fournissent le matériel au même prix que l'an dernier.

Les producteurs de lait, quant à eux, verseront \$200,000 pour le maintien du programme.

Plusieurs commissions scolaires acceptent aussi de renoncer à la somme de 1 cent par berlingot qu'elles reçoivent déjà à titre de frais d'administration.

Les femmes enceintes provenant de milieux économiquement défavorisés recevront aussi une aide de la part du ministère.

Une expérience-pilote sera d'abord tentée aux CLSC de Matane, de Saint-Henri à Montréal et par l'intermédiaire du Dispensaire diététique de Montréal.

Le lait sera distribué aux femmes enceintes des milieux défavorisés.

Il appartiendra au CLSC de déterminer si une femme enceinte entre dans la catégorie de celles qui doivent être ainsi supportées.

L'expérience sera ensuite étendue au réseau des 148 Centres locaux de services communautaires.

Le ministre Pagé a noté qu'au Québec, trop de bébés de petit poids naissent chaque année. Or souvent, ces bébés proviennent d'un milieu économiquement faible.

En 1985, 5,363 bébés de petit poids sont nés au Québec. Les deux-tiers provenaient d'un milieu défavorisé. Les soins hospitaliers à dispenser à chacun de ces bébés peuvent facilement atteindre \$39,000.

## « Bourassa modifie la loi 101 en catimini »

LAURENT SOUMIS

S'appuyant sur les recommandations du Groupe de travail sur la Charte de la langue française, le chef de l'Opposition officielle, M. Pierre-Marc Johnson a affirmé, hier, que le gouvernement a entrepris « de toucher à la loi 101 en catimini sous prétexte d'efficacité administrative », en modifiant dans les faits les organismes chargés de l'application de la loi.

S'il devait inspirer les actions gouvernementales, le rapport Lalonde « priverait le Québec d'instruments efficaces pour la promotion du français », a déclaré le chef du Parti québécois, au cours d'une rencontre de presse dans ses bureaux montréalais.

M. Johnson a particulièrement attaqué la recommandation de regrouper sous un seul chapeau les trois principaux organismes de promotion de la langue française: l'Office, le Conseil et la Commission de protection.

Selon lui, « un organisme qui aura quatre missions distinctes (maître d'oeuvre de la Charte, contrôleur de son application, promoteur de la langue et conseiller du ministre) n'aura sans doute pas suffisamment de dents pour poursuivre les entreprises de plus en plus nombreuses qui bafouent la loi 101 ».

« On ne peut pas demander à l'Office de la langue française d'être l'aide juridique et la police en même temps », a dit M. Johnson.

S'il a reconnu que le rapport ne modifie en rien les dispositions principales de la Charte de la langue française, le chef de l'Opposition a soutenu « qu'en changeant le fonctionnement et l'application de la loi,



M. Robert Bourassa

le gouvernement Bourassa touche à la loi 101 ».

« C'est là un bel exemple du double langage de Bourassa », a-t-il ajouté. Quant à la nouvelle approche de conciliation que suggère le rapport entre l'Office et les entreprises fautive, M. Pierre-Marc Johnson y voit une manifestation « de l'incohérence, de l'absence de fermeté, et de l'incapacité du gouvernement d'affirmer clairement la primauté du français et de préserver les acquis ».

« La promotion de la langue française ne peut se limiter à des déclarations de bonnes intentions ou à des réformes administratives », a renchéri M. Johnson.

« D'autant que le procureur général du Québec, M. Herbert Marx, n'a pas prouvé qu'il était capable de faire appliquer la loi », a déclaré le leader de l'Opposition.

Rappelant le revirement du premier ministre Bourassa sur cette question — le chef libéral a d'abord



M. Pierre-Marc Johnson

indiqué qu'il attendait le jugement de la Cour d'appel, pour ensuite se prononcer en faveur de l'affichage bilingue — M. Johnson a dit craindre que le rapport Lalonde n'ouvre la porte à des modifications majeures de la loi 101.

Aujourd'hui, on touche aux organismes chargés de son application; demain, on constatera l'impossibilité de faire respecter la loi; et après-demain, on la modifiera, a-t-il fait valoir.

« C'est ce que cache le rapport derrière un langage gentil, doux et douxillet », a-t-il dit.

« Le progrès fragiles du français au cours des dernières années montrent qu'il faut une certaine tension dans l'action du gouvernement et un certain encadrement de l'État en matière linguistique », a poursuivi M. Johnson.

Le chef péquiste ne partage pas l'analyse du rapport Lalonde voulant que l'approche coercitive n'ait pas donné les résultats escomptés.

— P.M. Johnson

« L'expérience historique du Québec a plutôt montré l'utilité du recours à la sanction pénale, a dit M. Johnson. C'est triste, mais c'est comme ça: ça aide! »

Par ailleurs, M. Johnson a soutenu que l'objectif de rationalisation budgétaire poursuivi par le ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, était loin d'être évident. Le groupe n'a d'ailleurs pas quantifié les économies qui résulteraient de la fusion des organismes.

Il aurait été préférable de maintenir leur caractère distinct tout en regroupant certains de leurs services de support, a avancé M. Johnson.

Le chef péquiste approuve toutefois la suggestion voulant que le conseil d'administration du nouvel Office soit davantage représentatif de la société québécoise.

« C'est la meilleure chose qu'on retient du rapport, a-t-il dit. Mais les gens qui y siègeront seront dans une situation impossible. »

« Le véritable test de la politique linguistique du gouvernement Bourassa ne tardera pas puisque la Cour d'appel doit rendre son jugement en matière d'affichage », a conclu M. Johnson.

Promettant une lutte farouche de l'Opposition, M. Johnson a réclamé une vaste consultation publique sur le rapport Lalonde et le futur rapport Laporte qui proposera des amendements à la loi 101.

Par ailleurs, le Mouvement Québécois français, favorable au renforcement des structures d'application de la loi, a qualifié hier « d'inadéquates » les propositions du rapport Lalonde.

## Cégep : déblocage possible

(PC) — Deux ententes intervenues au cours des derniers jours entre la Fédération des cégeps et deux fédérations de syndicats de la CSN pourraient permettre un déblocage des négociations au niveau collégial, a révélé hier un porte-parole de la Fédération des cégeps, M. Yves de Bellevue.

Les ententes portent sur le partage des points à négocier entre les tables locales et nationales, un point qui avait empêché jusqu'ici le démarrage d'une véritable négociation sur le fonds.

« D'après moi, ces accords vont débloquent la négociation au niveau collégial, a déclaré M. de Bellevue. C'est important dans la perspective actuelle. Tout le monde comprend qu'on en est à la 23ième heure des négociations et que le moment est venu de se mettre en position de part et d'autre pour être capable de négocier au niveau national ».

Selon lui, l'entente entre la Fédération des cégeps et les professionnels (CSN) a été entérinée par les deux parties et devrait normalement être signée mardi prochain. Les deux fédérations se sont entendues pour recommander aux différents employeurs (cégep) et syndicats locaux de reconduire environ 80 des dispositions en vigueur qui devaient faire l'objet de négociations locales en vertu de la loi 37.

# FÉLICITATIONS À TOUS LES EMPLOYÉS D'HYDRO-QUÉBEC

QUI ONT RENDU POSSIBLE L'INTERCONNEXION  
DES CANTONS — COMERFORD  
POUR LA VENTE D'ÉLECTRICITÉ AUX ÉTATS-UNIS  
EN DÉPIT DU CLIMAT DE TRAVAIL ACTUEL.

APRÈS PLUS D'UN AN DE NÉGOCIATIONS, LES  
1,100 INGÉNIEURS D'HYDRO-QUÉBEC SONT  
TOUJOURS SANS CONTRAT DE TRAVAIL.



Syndicat Professionnel des Ingénieurs de l'Hydro-Québec Inc.

### COURS INTENSIFS CONVERSATION ANGLAISE

du 20 oct. au 28 nov. '86

Lundi au vendredi

9 hres à 12 hres

95\$ (87 hres — 6 sem.)

Test de classement:

15 - 16 - 17 octobre

de 9 hres à 12 hres

de 19 hres à 21 hres

En collaboration avec le service de l'éducation des adultes de la C.E.C.M.

Pour de plus amples renseignements téléphonez-nous au

277-3323

5550 avenue du Parc

Succursale Internationale



# INFORMATIONS INTERNATIONALES

## ISRAËL

### Le rideau tombe sur l'ère Pérès

JÉRUSALEM (AFP) — M. Shimon Pérès n'est plus le chef du gouvernement israélien d'union nationale. Le dirigeant travailliste a remis sa démission, hier, à Jérusalem, au président de l'État, M. Haim Herzog, pour qu'à son tour, M. Yitzhak Shamir, numéro un du Likoud, puisse former un nouveau cabinet.

Quelques heures avant le début du repos sabbatique, le rideau est tombé sur l'ère Pérès, marquée par la fin de l'équipée libanaise, une victoire sur l'hyperinflation et quelques percées diplomatiques. « Mon geste renforce la démocratie israélienne, j'estime que j'ai rempli mon contrat », a déclaré M. Pérès. Après la trêve sacrée du Yom Kippour, la fête juive du « Grand pardon », lundi, son frère ennemi de deux ans de cohabitation, doit reprendre le flambeau, théoriquement jusqu'à l'automne 1988.

Au terme du premier acte d'une expérience très populaire qui conjugue cohabitation et alternance, M. Pérès affiche sa satisfaction. Ce social-démocrate de 63 ans s'est imposé comme un homme d'État, et il a mis un point d'honneur à tenir sa parole. M. Shamir, 71 ans, a loué publiquement le *fair play* du partant.

M. Pérès s'efface alors que sa cote d'amour personnelle est au plus haut. S'il quitte le devant de la scène, il ne disparaît pas pour autant puisqu'il devient le chef de la diplomatie israélienne.

M. Pérès peut être crédité d'avoir mis un terme à la désastreuse aventure libanaise. Après trois ans d'une guerre prévue pour durer 48 heures, plus de 650 soldats morts, \$4 milliards US engloutis, un retrait — aux

allures de retraite — s'est effectué en plusieurs phases.

Israël n'a pas totalement quitté le Liban, contrôlant toujours, avec la milice auxiliaire de l'ASL (Armée du Sud-Liban), une « zone de sécurité » de 850 kilomètres carrés. Il s'agit d'un retour sans gloire à la case départ, car bien avant l'invasion de juin 1982, les forces israéliennes étaient déjà présentes au Sud-Liban. Mais le pari d'une paix relative en Galilée paraît tenu.

Une bataille aura été brillamment remportée, celle que le gouvernement a livrée sur le front économique. À la fin des années Likoud, l'inflation caracolait allégrement au rythme annuel de 1000 %. En 1985, l'augmentation du coût de la vie a atteint 445 %. Elle ne devrait pas dépasser 20 % cette année.

Enfin, Israël n'est plus un pays paria dans le monde arabe. Deux sommets, celui historique d'Ifrane, avec le roi Hassan II du Maroc et celui d'Alexandrie, avec le président égyptien Hosni Moubarak ont permis la reprise du lent processus de reconnaissance d'Israël par les pays arabes.

Israël a renoué, encore par la petite porte, le contact avec les pays socialistes, y compris l'URSS, après 20 ans de brouille officielle. L'État hébreu a amorcé son retour en Afrique, échangeant des ambassadeurs avec la Côte d'Ivoire et le Cameroun. Israël aussi, grâce à M. Pérès, s'est présenté comme l'allié le plus fidèle des États-Unis, tout en courtisant avec succès les pays européens, en particulier la France et la Grande-Bretagne.

L'acceptation par M. Pérès, sous

certaines conditions, d'une conférence ou d'un forum international de paix au Proche-Orient lui a déjà valu des critiques de M. Shamir. On peut penser qu'un tabou a cependant été levé.

Il reste que M. Pérès a trébuché sur le problème palestinien, le noeud de tous les autres pour Israël. Sa volonté affichée d'améliorer la qualité de la vie « des 1.2 million d'Arabes palestiniens qui vivent sous occupation israélienne depuis bientôt 20 ans n'aura guère dépassé le stade du slogan.

L'échec de M. Pérès peut aussi se mesurer en Israël. En dépit de tous ses efforts le camp de la paix ne s'y est pas renforcé, et on constate en revanche un durcissement de l'opinion publique à l'égard des Palestiniens.

Les partenaires de l'accord de coalition — Likoud et travaillistes — ont commencé dès hier matin leurs tractations pour former, le plus vite possible, le gouvernement israélien qui prendra la suite du gouvernement Pérès démissionnaire.

Le chef de l'État, M. Herzog, a reçu les représentants des petits partis, membres ou non de la coalition d'union nationale. Il a toutefois exclu de ces consultations le parti d'extrême droite Kach, du rabbin député Meir Kahana.

À peine M. Pérès avait-il démissionné, dans un concert de louanges sur la façon dont il avait rempli son contrat, que de nombreuses difficultés se sont présentées. Elles tournent essentiellement autour de quatre personnes. Il s'agit tout d'abord de M. Yitzhak Modaï, ancien ministre des Finances, puis de la Justice, qui

avait dû démissionner du gouvernement en juillet dernier pour avoir insulté M. Pérès.

Pour sa part, M. Shamir ne veut plus dans son cabinet de M. Ezer Weizman, ministre sans portefeuille chargé des problèmes arabes et druzes d'Israël.

Enfin, M. Shamir demande que M. Moshe Arens, ministre sans portefeuille, soit chargé du dossier des juifs soviétiques et que M. Roni Milo, actuel vice-ministre des Affaires étrangères, prenne celui des relations avec la diaspora des pays occidentaux. Le ministre travailliste de l'Intégration, chargé de ces problèmes, M. Yaacov Tzur, refuse quant à lui de partager ses responsabilités.

#### UNIVERSITÉ CONCORDIA

COLLÈGE DES SCIENCES  
SÉRIE DE CONFÉRENCES  
PUBLIQUES

LES CELLULES  
CANCÉREUSES  
«VUES» PAR LES  
NOYAUX  
MAGNÉTIQUES

par  
Prof. Myer Bloom  
University of British Columbia

HEURE: 20h30  
DATE: jeudi 16 octobre 1986  
ENDROIT: salle H-110  
1455 ouest, boul. de  
Maisonneuve

Renseignements: 848-2595  
La conférence aura lieu en anglais

#### Université du Québec à Trois-Rivières

Session  
hiver 1987

Programmes de  
2e et de 3e cycles

Date limite  
d'admission et de  
changement de  
programme  
3 novembre 1986

diplômes de 2e cycle  
Intervention en éducation physique  
Traduction et rédaction spécialisées

maîtrises  
Biophysique  
Chimie (1)  
Éducation  
Électronique industrielle  
Études littéraires  
Études québécoises  
Philosophie  
Physique  
Sciences de l'activité physique  
Sciences de l'environnement  
Sciences du loisir  
Sciences des pâtes et papiers  
Sécurité et hygiène industrielles  
Théologie (M.A. et M.Th.)

doctorats  
Biophysique  
Philosophie  
Sciences de l'énergie (2)

Conditions d'admission  
- au diplôme et à la maîtrise: détenir un baccalauréat ou l'équivalent avec une moyenne cumulative d'au moins 3.0 ou l'équivalent,  
- au doctorat: détenir une maîtrise ou l'équivalent dans la discipline choisie ou dans un domaine connexe.

Aide financière  
L'Université du Québec à Trois-Rivières offre des bourses d'études et de recherche aux étudiants admis et inscrits à ses programmes de diplôme, de maîtrise ou de doctorat. L'Université propose également des postes d'auxiliaire d'enseignement et de recherche.  
Renseignements: (819) 376-5014

Renseignements  
Bureau du registraire  
Université du Québec  
à Trois-Rivières  
C.P. 500, Trois-Rivières, Qué.,  
G9A 5H7  
Tél.: (819) 376-5045

(1) Programme extensionné de l'U.Q.A.M.  
(2) Programme extensionné de l'U.N.R.S.

## LE MONDE EN BREF

### ONU: Pérez de Cuellar réélu

NEW YORK (AFP) — Le Conseil de sécurité de l'ONU a élu hier à l'unanimité le secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuellar, pour un second mandat de cinq ans. La nomination sans surprise du diplomate péruvien, âgé de 66 ans, devait être confirmée par l'Assemblée générale. M. Pérez n'avait pas fait acte de candidature, mais il a déjà fait savoir aux membres permanents du Conseil son intention d'accepter de rester à la tête de l'ONU. Une candidature présentée à la dernière minute, celle de l'Algérien Adelramane Kahne, ancien directeur de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel), a été retirée devant la certitude qu'elle n'obtiendrait aucune voix.

### Un juge chilien sanctionné

SANTIAGO (AFP) — Un juge civil chilien, M. Carlos Cerda, qui avait lancé il y a deux mois un mandat d'arrêt contre 40 membres des forces armées et de la police mêlés, selon lui, à la disparition en 1976 de 13 dirigeants du Parti communiste chilien (interdit), a déclaré jeudi qu'il se soumettra aux sanctions prises à son encontre par la Cour suprême du Chili et qu'il abandonne son enquête. Mercredi, la Cour suprême a décidé de suspendre le magistrat de ses fonctions pour 60 jours et de réduire son salaire de moitié, l'accusant de méconnaissance ses devoirs et d'avoir commis « une très grave entorse à la discipline judiciaire ». « Ma conduite peut s'opposer à la justice des hommes, mais j'obéis à une grande force intérieure et je reste fidèle au serment que nous prêtres, nous les juges », a souligné M. Cerda, juge de la Cour d'appel de Santiago. Lundi dernier, la Cour suprême avait ordonné l'arrêt de l'enquête sur ces disparitions de militants communistes, arguant que les 40 inculpés bénéficiaient d'une loi d'amnistie promulguée par le gouvernement militaire en 1978. Le juge Cerda — dont la décision de poursuivre des militaires était sans précédent depuis le début de l'enquête en 1977 sur plus de 660 cas de disparitions dénoncés par l'Église catholique — a rejeté cette amnistie et considéré que les magistrats de la Cour suprême se sont rendus coupables de « prévarication » et ont failli à leur devoir d'équité.

### Pretoria refuse un visa à un journaliste

JOHANNESBURG (AFP) — Le gouvernement sud-africain a refusé d'accorder un visa au secrétaire général de la Fédération internationale des journalistes (FIJ), le Danois Hans Larsen, a-t-on appris hier auprès de cette Fédération. M. Larsen avait été invité par l'Association noire des employés des médias d'Afrique du Sud, pour assister à son congrès annuel qui doit se tenir la semaine prochaine à Johannesburg. Cette association, rappelle-t-on, est membre de la FIJ.

## Violents

### séismes

#### au Salvador

SAN SALVADOR (AFP) — Deux secousses ont fait « des centaines de morts et des milliers de blessés » dans la capitale salvadorienne, ont indiqué des journalistes salvadoriens.

Le quartier de Soyapango a notamment été très sérieusement touché, a-t-on appris de sources concordantes.

Le premier séisme, d'une magnitude estimée entre 5.4 et 7 degrés sur l'échelle de Richter selon les sources, a touché plusieurs immeubles du centre de San Salvador, notamment l'Hôtel San Salvador et le cinéma Ruben-Dario qui se sont effondrés, selon l'une des rares radios locales à poursuivre ses transmissions.

Le réseau électrique et les communications téléphoniques sont presque entièrement coupés.

Plusieurs personnes ont été tuées à Soyapango, a précisé la Croix-Rouge.

Il régnait hier à San Salvador une atmosphère de désastre et de confusion. Des embouteillages se sont formés dans le centre, que survolent des hélicoptères militaires.

Le séisme a également été ressenti dans les départements de Santa Ana (ouest du pays), de San Miguel (Est), d'Usulután (Est) ainsi qu'au Guatemala et au Honduras.

Des radios amateurs honduriennes ont confirmé que le séisme avait touché de nombreux départements salvadoriens.

## MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

Pour renseignements: Francine Gingras 842-9645

**Université de Montréal**

**Université du Québec à Montréal**

### Nouveau programme MAÎTRISE EN MUSÉOLOGIE

*Programme conjoint*  
Université de Montréal et Université du Québec à Montréal

**Objectifs:**  
La maîtrise en muséologie de type professionnel, a pour but la formation théorique et pratique des intervenants dans le champ muséal. L'enseignement est articulé autour de cours théoriques et de stages, d'une part, et couvre, par le biais de secours obligatoires, l'histoire et les grandes fonctions muséales, d'autre part.

Ce programme pluridisciplinaire permet aux étudiants de poursuivre leur formation reliée aux activités muséologiques; à titre d'exemples, on peut mentionner l'anthropologie, l'archéologie, l'architecture et l'environnement, l'histoire, l'histoire de l'art, l'histoire et la philosophie des sciences et techniques, les sciences naturelles.

**Conditions d'admission:**  
Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3.0 ou 70%, ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.  
Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais.

Un comité conjoint sélectionnera les candidats à l'admission et pourra les convoquer à une entrevue. Dix étudiants (équivalent plein temps) seront admis dans chaque université.

Les candidats intéressés doivent faire une demande d'admission auprès de l'une des deux universités: en plus du formulaire d'admission, ils doivent fournir:

- une brève description (avec attestation) de leurs expériences, réalisations ou publications, dans le domaine de la muséologie ou domaines connexes (maximum trois (3) pages);
- un texte expliquant comment des études en muséologie s'inscrivent dans leur plan de carrière (maximum deux (2) pages);
- deux lettres confidentielles de recommandation de professeurs ou d'employeurs.

Ces documents doivent être envoyés au "bureau du registraire".

**Cours offerts à l'hiver '87:**

<p><b>MSL 6101:</b> Histoire et fonctions des musées (cours obligatoire relevant de l'Université de Montréal) lundi 13h30 à 16h30</p> <p><b>MSL 6102:</b> Collection et conservation (cours obligatoire relevant de l'Université du Québec à Montréal) vendredi 10h à 13h</p>	<p><b>MSL 6507:</b> Le musée et l'éducation des adultes (cours relevant de l'Université de Montréal) samedi 9h à 17h. (8 semaines).</p> <p><b>MSL 6514:</b> Conservation et mise en valeur du patrimoine industriel (cours relevant de l'Université du Québec à Montréal) lundi 17h30 à 20h30.</p>
---	--

Pour renseignements auprès des directeurs et pour obtenir un formulaire d'admission:  
• Asen Balıkcı, Université de Montréal: 343-6565 • Raymond Montpetit, Université du Québec à Montréal: 282-4545

Ouverture: Janvier 1987.  
Date limite pour faire parvenir un formulaire de demande d'admission  
1er novembre 1986.

## L'INDUSTRIE TOURISTIQUE A BESOIN DE GESTIONNAIRES COMME VOUS

Quel que soit votre rayon d'action dans cette industrie actuellement en plein essor, le diplôme en management (tourisme) de McGill vous permettra de profiter au maximum des possibilités d'avancement dans ce domaine tout en continuant à travailler. Ces possibilités se concentrent aux secteurs suivants: hôtellerie, restauration, lignes aériennes, compagnies de chemin de fer et d'autocar, navires de croisière, fonction publique, grossistes en voyages, agences de voyages et bien d'autres encore.

Diplômé de 1<sup>er</sup> cycle universitaire, vous tenez à acquérir de nouvelles compétences administratives auprès de professeurs éminemment qualifiés et de spécialistes du tourisme. Les sept cours de tronc commun portent entre autres sur les finances, la comptabilité, le marketing, la sociologie et la géographie du tourisme; vous pourrez en outre choisir trois cours à option se rapportant plus particulièrement à votre secteur d'activité.

Vous pourrez continuer à occuper votre poste actuel car les cours du soir et les travaux pratiques vous prendront environ 10 heures par semaine. La majorité des étudiants obtiennent ce diplôme en 2 ans. Les droits de scolarité reviennent à 72\$ par cours crédité.

Faites votre demande d'admission avant le 31 octobre pour être déclaré admissible au trimestre d'hiver qui débute le 12 janvier 1987.

Pour de plus amples renseignements, venez consulter les conseillers pédagogiques du département d'études de 2<sup>e</sup> cycle en management, pavillon de la bibliothèque Redpath, de 9h à 17h, les jours de semaine ou téléphonez au 392-6700.



**McGill** Centre d'éducation permanente

L'endroit parfait pour vous perfectionner.

## cégep

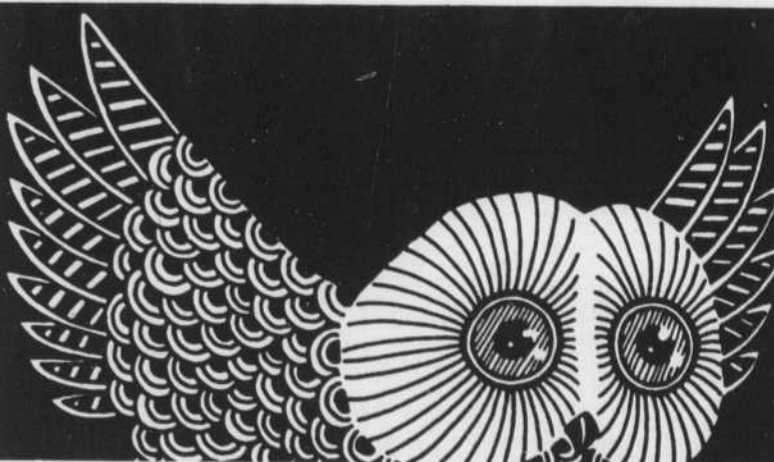
(enseignement régulier, le jour)  
**Le 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1986**  
est la date limite pour présenter une demande d'admission pour la **SESSION « HIVER - 1987 »**

dans l'un des cégeps suivants:

<p><b>Ahuntsic</b> André-Laurendeau de Bois-de-Boulogne Drummondville Édouard-Montpetit Granby John Abbott Joliette de Lanaudière Lionel-Groulx Maisonneuve Montmorency Outaouais (langue française)</p>	<p><b>Rosemont</b> Saint-Hyacinthe Saint-Jean-sur-Richelieu Saint-Jérôme Saint-Laurent Shawinigan Sherbrooke Sorel-Tracy Trois-Rivières Valleyfield Vieux Montréal Institut de technologie agro-alimentaire</p>	<p>Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à l'un de ces cégeps ou au:</p>
--	---	---



service régional d'admission du Montréal métropolitain  
Case postale 70,  
Succursale Bourassa,  
Montréal (Québec) H2C 3E7  
Tél.: (514) 271-2454



L'ÉTS  
l'université  
technologique

Diplômés du cégep professionnel  
 Technologistes et techniciens sur le marché du travail

#### Baccalauréats en technologie de 90 crédits

- Baccalauréat en technologie de la construction civile
- Baccalauréat en technologie de l'électricité
- Baccalauréat en technologie de la mécanique
- Baccalauréat en technologie de la production automatisée

Ces quatre programmes sont offerts à temps complet et à temps partiel à Montréal.

#### Certificats de premier cycle universitaire

- Certificat en gestion de la construction
- Certificat en méthodes et pratiques de la construction
- Certificat en assurance de la qualité
- Certificat en technologie du soudage
- Certificat en micro-informatique appliquée
- Certificat en télécommunications

Ces programmes sont offerts à temps partiel à Montréal.

#### Conditions générales d'admission

Détenir un diplôme d'études collégiales professionnelles (DEC) en techniques physiques ou un diplôme jugé équivalent ou Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans.

Certains de ces programmes exigent une formation en mathématiques équivalente à celle des cours de niveau collégial MAT. 102, MAT. 103, MAT. 203.

Date limite pour soumettre une demande d'admission:

**Session hiver 1987**  
à temps complet et à temps partiel: 1er novembre 1986

**Session automne 1987**  
à temps complet: 1er mars 1987  
à temps partiel: 1er juin 1987

Bureau du registraire  
École de technologie supérieure  
4750, rue Henri-Julien  
Montréal, Québec H2T 2C8  
Téléphone: (514) 289-8888



Université du Québec  
École de technologie supérieure

OPERATIONS MILITAIRES EN AMERIQUE CENTRALE

'Américain' détesté au Nicaragua sera jugé

NATIONS UNIES (Reuter, AFP) — Eugene Hasenfus, l'Américain capturé dimanche par l'armée nicaraguayenne lors qu'il effectuait, selon Managua, une mission pour le compte de la CIA, sera jugé, a annoncé hier le ministre nicaraguayen des Affaires étrangères, le père Miguel d'Escoto Brockmann. « Nous détenons à présent le premier prisonnier clairement identifié comme étant un conseiller militaire américain au Salvador », a-t-il déclaré devant l'Assemblée générale des Nations unies, ajoutant : « J'ai personnellement en mains les cartes d'identité que lui a délivrées l'armée salvadorienne. »

de presse, Hasenfus avait déclaré avoir agi dans le cadre d'une vaste opération secrète de la CIA, coordonnée depuis le Salvador et visant à fournir des armes aux rebelles anti-sandinistes de la contra. Les propos de Hasenfus ont été accueillis par de nouveaux démentis américains et le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires inter-américaines Elliott Abrams a suggéré que les sandinistes avaient fait pression sur leur prisonnier pour lui faire dire ces aveux. D'autres questions sur un rôle possible de la CIA avaient été posées à la suite d'informations selon lesquelles le pilote et le copilote de l'appareil avaient travaillé pour le compte de la centrale de renseignements américaine. En outre, ils étaient porteurs de cartes d'identité de la compagnie Southern Air Transport, soupçonnée d'avoir des liens avec la CIA et qui a récemment effectué des réparations sur l'avion abattu.

blance, été utilisé dans une « opération piège » en 1984, destinée à établir que certains responsables sandinistes étaient impliqués dans le trafic de drogue. Le président Reagan avait utilisé dans un discours télévisé des photos montrant, selon Washington, un responsable du ministère nicaraguayen de l'Intérieur en train de charger de la cocaïne à bord de l'avion. Cette affaire, qui fait l'objet d'enquêtes au Congrès, est intervenue alors que la crédibilité du gouvernement américain a déjà été mise en cause par un programme de désinformation sur la Libye, qui a provoqué la démission du porte-parole du département d'Etat, Bernard Kalb. « Je pense qu'avec les événements récents, le gouvernement joue dangereusement avec sa crédibilité », a déclaré le sénateur démocrate Patrick Leahy, vice-président de la commission du renseignement de la Chambre haute.

lotes indépendants, qui forment une espèce d'amalgame des anciens du Vietnam et continuent à entretenir des liens avec la CIA. Par ailleurs, Washington a accusé hier le gouvernement nicaraguayen d'avoir, à des fins de propagande, transformé en « une manœuvre de cirque » la remise à l'ambassade des États-Unis à Managua jeudi des dépouilles des deux Américains tués la week-end dernier lorsque leur avion a été abattu. Les dépouilles du pilote et du copilote de l'appareil, MM. William Cooper et Wallace Sawyer, ont quitté Managua hier matin à destination de Miami. Les cercueils ont été « jetés sans cérémonie » à la grille de la représentation américaine « d'une façon théâtrale, destinée à avoir le plus d'impact possible sur les médias », a déclaré M. Pete Martinez, porte-parole du département d'Etat. « Nous regrettons, a-t-il ajouté, que le gouvernement du Nicaragua ait choisi cette manœuvre de propagande au lieu d'un cirque au lieu du respect pour les morts qu'on est en droit d'attendre d'une nation civilisée. »

ARGENTINE Grève Générale

Buenos Aires (Reuter, AFP) — Quelque cent mille travailleurs en grève ont défilé bruyamment jeudi dans les rues de Buenos Aires pour protester contre la politique économique du président argentin, M. Raul Alfonsín. « Les efforts de la population ne doivent pas profiter au Fonds monétaire international », a lancé M. Saul Ubaldini, dirigeant de la Confédération générale du travail (CGT, péroniste), qui s'adressait à la foule. La CGT, qui compte quatre millions d'adhérents, a lancé un appel à une grève générale de 24 heures pour protester contre le programme d'austérité imposé en juin 1985 pour satisfaire les exigences des banques internationales ayant accordé des prêts à l'Argentine. Mais le bruit assourdissant fait par les manifestants est, pour la centrale ouvrière unique, le succès dont elle puisse se targuer au lendemain de la septième grève générale organisée depuis la restauration de la démocratie en janvier 1984.

Le mot d'ordre a été ignoré en province et, dans la capitale, la grande majorité des travailleurs, de l'administration, des services publics et du secteur privé étaient à leur poste. Il n'a été relativement observé que dans la banlieue industrielle. Alfonsín à Cuba BUENOS AIRES (AFP) — Le chef de l'Etat argentin, M. Raul Alfonsín, a entrepris hier un voyage d'une dizaine de jours qui le conduira notamment à Moscou et à La Havane, deux capitales où aucun de ses prédécesseurs à la présidence ne s'était jamais rendu.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées. 2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé. 3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumental le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des Huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-01675-814, SIMPSON'S LTD., partie demanderesse, vs DENIS BOIVIN, partie défenderesse, vs SUMMERVILLE & BELKIN LTD. Intercesse, le 23 octobre 1986 à 10:00 heures à la place d'affaires de la tierce saisie au No 865 rue Hodges, Montréal, se vendent par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce saisie, consistant en : 10 dactylo IBM, table de travail, photocopieur Xerox 8200 et acc., ordinateur IBM, 4330 avec écran, clavier et disc-drive, imprimant Star 5015 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT, PIETRO MACRÀ, huissier, 288-6317, Montréal, le 11 octobre 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-01675-814, SIMPSON'S LTD., partie demanderesse, vs DENIS BOIVIN, partie défenderesse, vs SUMMERVILLE & BELKIN LTD. Intercesse, le 23 octobre 1986 à 10:00 heures à la place d'affaires de la tierce saisie au No 865 rue Hodges, Montréal, se vendent par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce saisie, consistant en : 10 dactylo IBM, table de travail, photocopieur Xerox 8200 et acc., ordinateur IBM, 4330 avec écran, clavier et disc-drive, imprimant Star 5015 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT, PIETRO MACRÀ, huissier, 288-6317, Montréal, le 11 octobre 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-01675-814, SIMPSON'S LTD., partie demanderesse, vs DENIS BOIVIN, partie défenderesse, vs SUMMERVILLE & BELKIN LTD. Intercesse, le 23 octobre 1986 à 10:00 heures à la place d'affaires de la tierce saisie au No 865 rue Hodges, Montréal, se vendent par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce saisie, consistant en : 10 dactylo IBM, table de travail, photocopieur Xerox 8200 et acc., ordinateur IBM, 4330 avec écran, clavier et disc-drive, imprimant Star 5015 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT, PIETRO MACRÀ, huissier, 288-6317, Montréal, le 11 octobre 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-01675-814, SIMPSON'S LTD., partie demanderesse, vs DENIS BOIVIN, partie défenderesse, vs SUMMERVILLE & BELKIN LTD. Intercesse, le 23 octobre 1986 à 10:00 heures à la place d'affaires de la tierce saisie au No 865 rue Hodges, Montréal, se vendent par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce saisie, consistant en : 10 dactylo IBM, table de travail, photocopieur Xerox 8200 et acc., ordinateur IBM, 4330 avec écran, clavier et disc-drive, imprimant Star 5015 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT, PIETRO MACRÀ, huissier, 288-6317, Montréal, le 11 octobre 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-01675-814, SIMPSON'S LTD., partie demanderesse, vs DENIS BOIVIN, partie défenderesse, vs SUMMERVILLE & BELKIN LTD. Intercesse, le 23 octobre 1986 à 10:00 heures à la place d'affaires de la tierce saisie au No 865 rue Hodges, Montréal, se vendent par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce saisie, consistant en : 10 dactylo IBM, table de travail, photocopieur Xerox 8200 et acc., ordinateur IBM, 4330 avec écran, clavier et disc-drive, imprimant Star 5015 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT, PIETRO MACRÀ, huissier, 288-6317, Montréal, le 11 octobre 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-01675-814, SIMPSON'S LTD., partie demanderesse, vs DENIS BOIVIN, partie défenderesse, vs SUMMERVILLE & BELKIN LTD. Intercesse, le 23 octobre 1986 à 10:00 heures à la place d'affaires de la tierce saisie au No 865 rue Hodges, Montréal, se vendent par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce saisie, consistant en : 10 dactylo IBM, table de travail, photocopieur Xerox 8200 et acc., ordinateur IBM, 4330 avec écran, clavier et disc-drive, imprimant Star 5015 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT, PIETRO MACRÀ, huissier, 288-6317, Montréal, le 11 octobre 1986.

# INFORMATIONS INTERNATIONALES

## Le rapprochement entre la Chine et le bloc de l'Est se fera-t-il au dépens du Vietnam?

PARIS (AFP) — Accueillie avec une satisfaction prudente à Moscou, la récente offensive diplomatique chinoise en direction des pays d'Europe de l'Est est suivie avec une certaine inquiétude à Hanoi en raison des risques d'isolement accru que celle-ci fait courir au Vietnam, estimant généralement les observateurs.

Les responsables vietnamiens sont restés très discrets sur la normalisation, annoncée le mois dernier, des relations de parti à parti entre Pékin et Varsovie — l'un des plus proches alliés de l'URSS —, se contentant d'espérer en privé qu'un tel rapprochement permettra à Moscou d'inciter la Chine à davantage de souplesse envers le Vietnam.

Selon de nombreux observateurs occidentaux, il semble toutefois que derrière cette sérénité affichée, les responsables de Hanoi craignent que l'offensive chinoise n'aboutisse, à terme — même s'ils n'ont pas grand chose à craindre dans un avenir immédiat — à une normalisation des relations sino-soviétiques qui se ferait à leur détriment et qui les contraindrait à faire face à un isolement croissant au sein du monde communiste.

Car ce qui est en jeu avant tout, c'est, relèvent les observateurs, le sort du Vietnam face à son puissant voisin et adversaire — Pékin et Hanoi se sont opposés au cours d'un bref mais sanglant conflit en 1979 — et plus particulièrement le problème de l'occupation vietnamienne du Cambodge, qui constitue, aux yeux de Pékin, le principal obstacle à une éventuelle normalisation sino-soviétique.

M. Deng Xiaoping, l'homme qui domine la scène politique chinoise, l'a rappelé début septembre à la chaîne de télévision américaine CBS, en se déclarant pour la pre-

mière fois prêt à se rendre en URSS pour une rencontre avec le numéro un soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, à condition que Moscou presse Hanoi de se retirer du Cambodge.

Le Vietnam a réagi à la déclaration de M. Deng en la qualifiant de « tentative de division de l'URSS et du Vietnam vouée à l'échec » et en insistant sur « l'unanimité » de vues existant entre les deux alliés sur « toutes les questions internationales et régionales ».

Les observateurs se demandent toutefois si une certaine évolution n'est pas en train de se faire jour du côté soviétique sur la question du Cambodge. À son arrivée dimanche dernier à Pékin, le nouveau négociateur soviétique aux pourparlers de normalisation sino-soviétiques, M. Igor Rogachev, a ainsi pour la première fois affirmé que l'URSS était prête à discuter sur le fond la question du Cambodge avec la Chine.

L'URSS refusait jusqu'à présent de parler de son soutien à l'occupation vietnamienne du Cambodge ainsi que de son intervention en Afghanistan — une autre pierre d'achoppement entre Pékin et le Kremlin.

Le 28 juillet, M. Gorbatchev s'était contenté d'indiquer sans autre précision, dans un discours prononcé à Vladivostok, qu'en ce qui concerne le problème cambodgien, « comme dans les autres problèmes du sud-est asiatique, beaucoup de choses dépendent de la normalisation sino-vietnamienne ».

Le numéro un polonais, le général Jaruzelski, a été le premier responsable d'un pays est-européen, à l'exception de la Roumanie et de la Yougoslavie qui entretiennent déjà des relations avec la Chine, et de l'URSS — avec laquelle aucune normalisation des relations

de parti à parti n'est prévue pour le moment —, à faire le voyage à Pékin. Il sera suivi fin octobre par le numéro un est-allemand, Erich Honecker, puis avant la fin de l'année par le Hongrois Janos Kadar, et enfin l'an prochain par les responsables des PC bulgare et tchécoslovaque.

Les observateurs estiment que les Chinois s'efforceront d'isoler le Vietnam en insistant sur la question cambodgienne, notamment au cours des visites des dirigeants de RDA et de Hongrie, deux pays qui ont dans le passé, refusé de s'associer à diverses condamnations de la Chine par Hanoi.

En attendant, les Vietnamiens ont pris les devants en dépêchant, pour la première fois depuis huit ans, leur ministre des Affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach, à l'ambassade de Chine à Hanoi à l'occasion de la fête nationale chinoise le 1er octobre. Simple « geste » de bonne volonté et non signe d'un processus de rapprochement sino-vietnamien, ont-ils toutefois tenu à préciser.

Pour l'avenir immédiat, Hanoi ne devrait pas avoir trop de soucis à se faire en ce qui concerne un éventuel rapprochement sino-soviétique sur la question du Cambodge. Les diplomates occidentaux tant à Pékin qu'à Moscou considèrent en effet hautement improbable de voir l'URSS abandonner le Cambodge sans contrepartie sérieuse, alors que le secrétaire américain à la défense M. Caspar Weinberger est reçu en grande pompe à Pékin et que des navires de la flotte américaine s'apprentent à faire escale dans un port chinois pour la première fois depuis 1949. La Chine ne peut quant à elle oublier la menace qui pèse sur ses frontières nord et sud.

## DANS LA CAMPAGNE CHINOISE

### Nouveaux riches... nouveaux pauvres

BAOMING (AFP) — L'industrialisation des campagnes chinoises, commencée il y a six ans, pose le problème de la fin de l'égalité sociale en milieu rural où vit 80 % de la population, soit plus de 800 millions de personnes.

Cette industrialisation, indispensable pour réduire le surplus de main d'œuvre dans les campagnes, a créé les riches et les pauvres du monde paysan chinois. Car, les nouveaux ouvriers sont d'anciens agriculteurs qui ont des revenus supérieurs à ceux des autres villageois, contraints de travailler la terre. Officiellement, personne n'est jaloux de son voisin mais...

Baoming, bourg de 1.000 habitants dans la province agricole du Shandong (Est), est l'exemple de cette dualité, vécue sur moins de 200 hectares puisque champs, habitations et usines, nouvellement construites, sont situés côte à côte. Une dualité que gère le parti chargé des destinées du village.

Les deux usines que possède Baoming emploient 250 personnes. En 1985, elles ont réalisé 1.300.000 yuan (\$351.000 US) de bénéfices. Ceux provenant de l'agriculture ne se sont élevés qu'à 50.000 yuan (\$13.500). Les salaires ont suivi la même courbe. Un paysan gagne 400 yuan (\$108) par an alors qu'un ouvrier en perçoit 1.000 (\$270). De l'aveu même du chef du village, M. Kong Fansheng, l'écart est considérable.

M. Kong est l'un des descendants directs du philosophe Confucius, natif de Qufu, ville de 30.000 habitants dont Baoming, distant de 20 km, dépend administrativement.

« Au village, nous avons pris des mesures pour réduire ces écarts. Chacune des 215 familles a un de ses membres qui travaille à l'usine. C'est un droit. Il est fondamental pour préserver la bonne entente », dit-il. M. Kong souligne qu'il y a 20 % des villageois qui sont « plus riches que les autres ».

La différence se voit immédiatement : une maison avec un meilleur confort, un jardin potager mieux entretenu, l'eau courante et l'invitation pressante que reçoit l'étranger pour visiter les habitations où figurent en bonne place téléviseur couleur et réfrigérateur.

Mme Wang est l'une des « riches villageoises ». Son mari a quitté les champs pour un emploi de chauffeur à l'usine. Ils n'ont sollicité aucune aide pour déboursier les 6.000 yuan (\$1.620) requis pour la construction de leur maison de six pièces.

Mme Wang, 42 ans, ne dissimule pas sa réussite sociale. Seules quatre pièces de la maison où vivent également ses deux enfants et sa belle-mère, sont habitées. « Les autres sont en cours d'aménagement », dit-elle, en montrant des meubles flamboyants neufs entreposés à même le sol.

M. Li est en revanche l'un des « déshérités » de Baoming. Il cache ses regrets derrière son bon sens paysan. « La richesse dépend des aptitudes des uns et des autres. Mais, dit-il, même les plus pauvres vivent mieux que dans le passé. »

Sa maison reflète sa situation. Les

animaux de basse-cour se promènent dans les trois pièces que partagent sept personnes représentant trois générations. Le toit est fait de paille, le sol est en terre battue, les murs sont sales. Il n'y a qu'une armoire, quelques chaises et trois lits. Du fumier est entreposé près de la porte.

L'industrialisation des campagnes est parfois plus drastique. Près d'Anshan, ville de la province du Liaoning (Nord), où est implantée la plus grande aciérie chinoise, les surfaces cultivées ont diminué de près de deux tiers. « Avant, nous étions tous des paysans, dit le chef d'un village de la région. Puis, avec l'ouverture des mines, les paysans sont devenus des ouvriers et les usines ont commencé à occuper nos terres. Les jeunes sont contents, les vieux ne comprennent pas toujours très bien. »



### LES PROGRAMMES DE DROIT... Un gage de succès!

Vous êtes confrontés dans votre travail à des problèmes à incidences juridiques?  
 Vous songez à une formation complémentaire couvrant certains aspects généraux du droit, orientée vers le monde des affaires ou vers celui des secteurs public et parapublic?  
 Une réponse à vos besoins, le **CERTIFICAT EN DROIT** avec ses trois orientations  
**DROIT GÉNÉRAL - DROIT DES AFFAIRES - DROIT PUBLIC**  
 Ce programme de 30 crédits a pour buts d'initier à la discipline juridique, de transmettre des connaissances en droit et de favoriser le développement intellectuel par l'acquisition d'un esprit analytique.  
 Aux personnes qui désirent obtenir une formation ponctuelle sur un sujet particulier du droit (droit fiscal, libertés publiques, droit du travail, droit de la santé, ...) nous proposons le  
**MICROPROGRAMME EN DROIT** (de 9 à 15 crédits).

Date limite d'admission pour l'hiver 1987: 1<sup>er</sup> novembre  
 Test d'admission: 10 novembre  
 Renseignements: 3335, chemin Queen Mary  
 Tél.: 343-6090  
 Université de Montréal  
 Faculté de l'éducation permanente



### FAITES-VOUS PLAISIRI RÉALISEZ VOS ASPIRATIONS PROFESSIONNELLES!

Vous voulez faire face aux nouveaux enjeux économiques, sociaux et technologiques du marché du travail?  
 Vous souhaitez accéder à un poste supérieur dans votre entreprise?  
 Vous voulez compléter ou enrichir votre formation professionnelle?  
 Vous trouverez sûrement parmi les programmes de formation et de perfectionnement professionnels, le certificat qui correspond à vos besoins.

**ÉTUDES JURIDIQUES**  
 Droit, orientations:  
 droit général  
 droit des affaires  
 droit public

**LANGAGES ET COMMUNICATION**  
 Information et journalisme  
 Publicité  
 Recherche documentaire et rédaction française \*  
 Relations publiques  
 Sciences de la communication  
 Traduction I \* et II  
 Créativité: fondements et techniques  
 Pratique de la grammaire normative \*  
 Rédaction professionnelle \*  
 Micro-informatique

**RESSOURCES HUMAINES**  
 Relations industrielles I et II  
 Stratégie de carrière: fondements et pratiques

**SANTÉ**  
 Ergonomie  
 Gérontologie  
 Santé communautaire  
 Santé et sécurité du travail  
 Toxicomanies: prévention et intervention  
 Environnement et santé

**ADMINISTRATION DE LA SANTÉ**  
 Gestion des services de santé I et II  
 Introduction à la gestion des services de santé

**INTERVENTION SOCIALE**  
 Animation  
 Criminologie I et II  
 Études de l'environnement  
 Gérontologie  
 Santé communautaire  
 Santé et sécurité du travail  
 Toxicomanies: prévention et intervention  
 Perfectionnement des intervenants ou intervenantes auprès des femmes

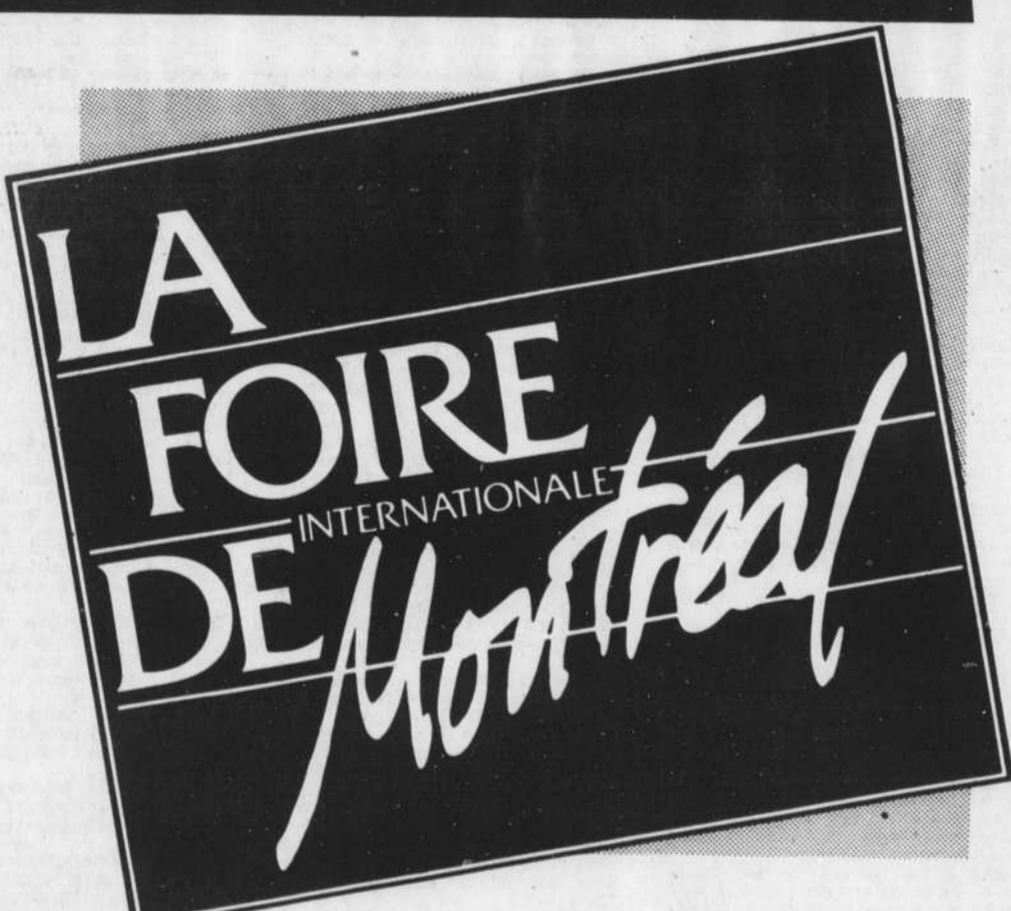
Trois certificats donnent droit à un baccalauréat ès arts ou ès sciences. Les cours sont dispensés le soir ou les fins de semaine. On peut s'inscrire à un ou plusieurs cours par trimestre.

La date limite d'admission pour l'hiver 1987 est le : 1<sup>er</sup> novembre.  
 Date limite d'inscription: le 24 novembre.

\* Test d'admission: 28 octobre 1986  
 Vous sentez le besoin d'être guidé dans votre choix? N'hésitez pas à contacter nos conseillers en formation au Centre d'accueil pour adultes.  
 Venez nous voir au  
 3335, chemin Queen Mary  
 ou signalez le 343-6090  
 Université de Montréal  
 Faculté de l'éducation permanente

“Réservez une journée de votre fin de semaine de l'Action de Grâces...”

Venez visiter et découvrir”



jusqu'au lundi 13 octobre (Jour de l'Action de Grâces)  
 Vélodrome et Stade olympique

### neuf grands salons!

- CARREFOUR DE LA Mode**
  - 250 défilés en 7 jours
  - Les plus belles fourrures au monde
  - Les grands designers canadiens
- SEJOUR DU TOURISME**
  - Les plus fines parcelaires de Chine
  - Toutes vos destinations-soleil
  - Les pavillons nationaux
- L'UNIVERS DE L'ENFANT**
  - La Maison Géante Banque Nationale
  - Le Pavillon Nutrition Santé Steinberg
  - La Garderie Modèle Culinar
- Le monde du TRANSPORT**
  - Les primeurs de G.M. et Chrysler
  - Le transport en commun à 125 ans
- SALON PASSE-TEMPS LOISIRS et SPORTS D'HIVER**
  - Les grands centres de ski
  - Le Pavillon Podium des sports d'hiver
- LE SALON DE L'ÉDUCATION TECHNIQUE**
  - Le bras spatial canadien grandeur nature
  - Réalisation d'un vidéo-clip sur les lieux
  - Passé-partout en spectacle chaque jour
- Le Salon de l'ÉNERGIE**
  - Nouveautés italiennes en primeur
  - Electo-ménagers/damiers nés
  - La cuisson au micro-ondes par Bachand Bissonnette
- Salon Renouveleur Bric Jour**
  - Le Pavillon Ro-Na
  - Les nouveaux produits
  - Conseils et démonstration
- SALON DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT**
  - Toute l'amélioration automatique

Et en grande première mondiale!

Les Sept Merveilles du monde

recrées sur place de façon grandiose au Pavillon de la

BANQUE NATIONALE

Prix d'admission admission générale 65 étudiants à l'âge de 18 ans (accompagné d'un parent) gratuits

Heures d'ouverture mardi au jeudi 10h à 22h vendredi, samedi, dimanche 10h à 23h lundi (Action de Grâces) 10h à 21h

Tirage de voyages tous les jours au kiosque SOL-VAL/Club Voyages!



Derniers jours!

# CINEMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Vaillant.

ASTRE II: (327-5001) — "Avengeur force" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

ASTRE III: "Les anges sont pliés en deux" 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.

ASTRE IV: "Le facteur de St-Tropez" 1 h, 4 h, 20 h, 7 h, 45.

ASTRE III: "Top gun" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, 11 h, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

ASTRE IV: "Lune de miel" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 20, 6 h 10, 8 h, 9 h 50.

BERRI I: (288-2115) — "L'été" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35.

BERRI II: "Lune de miel" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.

BERRI III: "Thérèse" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

BERRI IV: "Sauve-toi Lola" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.

BERRI V: "Un matin une vie" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

BONAVENTURE I: (861-2725) — "Playing for keeps" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10, 11 h 10.

BONAVENTURE II: "My beautiful laundrette" 1 h 05, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

BROSSARD I: (465-5906) — "Lune de miel" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

BROSSARD II: (465-5906) — "A propos d'hier soir" 12 h 20, 2 h 35, 4 h 40, 7 h, 9 h 15.

BROSSARD III: "Antarctic" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.

CINEMA CAPITOL: (849-0041) — "Critters" 12 h 50, 2 h 35, 4 h 20, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.

CARREFOUR LAVAL 1: "A propos d'hier soir" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 20.

CARREFOUR LAVAL 2: "Un matin une vie" 12 h 45, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.

CARREFOUR LAVAL 3: "Peggy Sue got married" 12 h 35, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.

CARREFOUR LAVAL 4: "That's life" 12 h 45, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 20.

CARREFOUR LAVAL 5: "Les anges sont pliés en deux" 12 h 50, 2 h 45, 4 h 45, 7 h 25, 9 h 15.

CARREFOUR LAVAL 6: "Le déclin de l'empire américain" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 30, 9 h 30.

CINEMA CHATEAUGUY I: (698-0141) — "Le déclin de l'empire américain" sam 7 h 30, 9 h 30 dim 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, 11 h 30, 13 h 30.

CINEMA CHATEAUGUY II: "Ferris Buehler contre le monde" sam 7 h 35, 9 h 15 dim 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, 11 h 15, 13 h 15.

CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "Moment de vérité 2" 4 h 30, 9 h 20, "Moment de vérité 1" 2 h, 7 h.

CHATEAUGUY I: (624-1685) — "Entre amis" 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45.

CHAMPLAIN I: "Moment de vérité 2" 12 h 45, 5 h 05, 9 h 25 — "Moment de vérité 1" 2 h 45, 7 h 05.

CINEMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559) —

sam "Out of Africa" 3 h 30 — "Ladies on the rocks" 7 h 40 — "Out of Africa" 7 h — "Ladies on the rocks" 7 h 15 — "A man under suspicion" 9 h 30 — "Alfred Hitchcock présente" 9 h 30 — "The night owl" 11 h — "Café flesh" 24 h — dim. "Charlotte's web" 1 h — "Out of Africa" 1 h 30 — "A man under suspicion" 2 h 45 — "Ladies on the rocks" 5 h — "Dreamchild" 5 h 15, 7 h — "A man under suspicion" 7 h 15 — "Out of Africa" 9 h — "Ladies on the rocks" 9 h 45 — lun. "Ladies on the rocks" 7 h — "Monty Python's the meaning of life" 7 h 15 — "Dreamchild" 9 h 15 — "A man under suspicion" 9 h 30.

CINEMA DE PARIS: (975-1882) — "Avengeur force" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sam. dern. spect. 11 h.

CINEMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — "Malibu boys" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.

CINEMATHEQUE QUEBÉCOISE: (842-9768) — "A propos d'hier soir" 1 h 30 — "Hamsin" 2 h 35 — dim "Opération Thunderbolt" 15 h — "Terre brûlante" 18 h 35 — "Nadia" 20 h 35.

CINÉPLEX I: (849-4518) — "Karate kid" 1 h 30, 4 h, 7 h, 10 h, 13 h, 16 h, 19 h.

CINÉPLEX II: "Playing for keeps" 9 h 15 30, 11 h 35, 13 h 55, 16 h 15, 18 h 35, 20 h 55, 23 h 15, 25 h 35, 27 h 55, 30 h 15, 32 h 35, 34 h 55, 37 h 15, 39 h 35, 41 h 55, 44 h 15, 46 h 35, 48 h 55, 51 h 15, 53 h 35, 55 h 55, 58 h 15, 60 h 35, 62 h 55, 65 h 15, 67 h 35, 69 h 55, 72 h 15, 74 h 35, 76 h 55, 79 h 15, 81 h 35, 83 h 55, 86 h 15, 88 h 35, 90 h 55, 93 h 15, 95 h 35, 97 h 55, 100 h 15, 102 h 35, 104 h 55, 107 h 15, 109 h 35, 111 h 55, 114 h 15, 116 h 35, 118 h 55, 121 h 15, 123 h 35, 125 h 55, 128 h 15, 130 h 35, 132 h 55, 135 h 15, 137 h 35, 139 h 55, 142 h 15, 144 h 35, 146 h 55, 149 h 15, 151 h 35, 153 h 55, 156 h 15, 158 h 35, 160 h 55, 163 h 15, 165 h 35, 167 h 55, 170 h 15, 172 h 35, 174 h 55, 177 h 15, 179 h 35, 181 h 55, 184 h 15, 186 h 35, 188 h 55, 191 h 15, 193 h 35, 195 h 55, 198 h 15, 200 h 35, 202 h 55, 205 h 15, 207 h 35, 209 h 55, 212 h 15, 214 h 35, 216 h 55, 219 h 15, 221 h 35, 223 h 55, 226 h 15, 228 h 35, 230 h 55, 233 h 15, 235 h 35, 237 h 55, 240 h 15, 242 h 35, 244 h 55, 247 h 15, 249 h 35, 251 h 55, 254 h 15, 256 h 35, 258 h 55, 261 h 15, 263 h 35, 265 h 55, 268 h 15, 270 h 35, 272 h 55, 275 h 15, 277 h 35, 279 h 55, 282 h 15, 284 h 35, 286 h 55, 289 h 15, 291 h 35, 293 h 55, 296 h 15, 298 h 35, 300 h 55, 303 h 15, 305 h 35, 307 h 55, 310 h 15, 312 h 35, 314 h 55, 317 h 15, 319 h 35, 321 h 55, 324 h 15, 326 h 35, 328 h 55, 331 h 15, 333 h 35, 335 h 55, 338 h 15, 340 h 35, 342 h 55, 345 h 15, 347 h 35, 349 h 55, 352 h 15, 354 h 35, 356 h 55, 359 h 15, 361 h 35, 363 h 55, 366 h 15, 368 h 35, 370 h 55, 373 h 15, 375 h 35, 377 h 55, 380 h 15, 382 h 35, 384 h 55, 387 h 15, 389 h 35, 391 h 55, 394 h 15, 396 h 35, 398 h 55, 401 h 15, 403 h 35, 405 h 55, 408 h 15, 410 h 35, 412 h 55, 415 h 15, 417 h 35, 419 h 55, 422 h 15, 424 h 35, 426 h 55, 429 h 15, 431 h 35, 433 h 55, 436 h 15, 438 h 35, 440 h 55, 443 h 15, 445 h 35, 447 h 55, 450 h 15, 452 h 35, 454 h 55, 457 h 15, 459 h 35, 461 h 55, 464 h 15, 466 h 35, 468 h 55, 471 h 15, 473 h 35, 475 h 55, 478 h 15, 480 h 35, 482 h 55, 485 h 15, 487 h 35, 489 h 55, 492 h 15, 494 h 35, 496 h 55, 499 h 15, 501 h 35, 503 h 55, 506 h 15, 508 h 35, 510 h 55, 513 h 15, 515 h 35, 517 h 55, 520 h 15, 522 h 35, 524 h 55, 527 h 15, 529 h 35, 531 h 55, 534 h 15, 536 h 35, 538 h 55, 541 h 15, 543 h 35, 545 h 55, 548 h 15, 550 h 35, 552 h 55, 555 h 15, 557 h 35, 559 h 55, 562 h 15, 564 h 35, 566 h 55, 569 h 15, 571 h 35, 573 h 55, 576 h 15, 578 h 35, 580 h 55, 583 h 15, 585 h 35, 587 h 55, 590 h 15, 592 h 35, 594 h 55, 597 h 15, 599 h 35, 601 h 55, 604 h 15, 606 h 35, 608 h 55, 611 h 15, 613 h 35, 615 h 55, 618 h 15, 620 h 35, 622 h 55, 625 h 15, 627 h 35, 629 h 55, 632 h 15, 634 h 35, 636 h 55, 639 h 15, 641 h 35, 643 h 55, 646 h 15, 648 h 35, 650 h 55, 653 h 15, 655 h 35, 657 h 55, 660 h 15, 662 h 35, 664 h 55, 667 h 15, 669 h 35, 671 h 55, 674 h 15, 676 h 35, 678 h 55, 681 h 15, 683 h 35, 685 h 55, 688 h 15, 690 h 35, 692 h 55, 695 h 15, 697 h 35, 699 h 55, 702 h 15, 704 h 35, 706 h 55, 709 h 15, 711 h 35, 713 h 55, 716 h 15, 718 h 35, 720 h 55, 723 h 15, 725 h 35, 727 h 55, 730 h 15, 732 h 35, 734 h 55, 737 h 15, 739 h 35, 741 h 55, 744 h 15, 746 h 35, 748 h 55, 751 h 15, 753 h 35, 755 h 55, 758 h 15, 760 h 35, 762 h 55, 765 h 15, 767 h 35, 769 h 55, 772 h 15, 774 h 35, 776 h 55, 779 h 15, 781 h 35, 783 h 55, 786 h 15, 788 h 35, 790 h 55, 793 h 15, 795 h 35, 797 h 55, 800 h 15, 802 h 35, 804 h 55, 807 h 15, 809 h 35, 811 h 55, 814 h 15, 816 h 35, 818 h 55, 821 h 15, 823 h 35, 825 h 55, 828 h 15, 830 h 35, 832 h 55, 835 h 15, 837 h 35, 839 h 55, 842 h 15, 844 h 35, 846 h 55, 849 h 15, 851 h 35, 853 h 55, 856 h 15, 858 h 35, 860 h 55, 863 h 15, 865 h 35, 867 h 55, 870 h 15, 872 h 35, 874 h 55, 877 h 15, 879 h 35, 881 h 55, 884 h 15, 886 h 35, 888 h 55, 891 h 15, 893 h 35, 895 h 55, 898 h 15, 900 h 35, 902 h 55, 905 h 15, 907 h 35, 909 h 55, 912 h 15, 914 h 35, 916 h 55, 919 h 15, 921 h 35, 923 h 55, 926 h 15, 928 h 35, 930 h 55, 933 h 15, 935 h 35, 937 h 55, 940 h 15, 942 h 35, 944 h 55, 947 h 15, 949 h 35, 951 h 55, 954 h 15, 956 h 35, 958 h 55, 961 h 15, 963 h 35, 965 h 55, 968 h 15, 970 h 35, 972 h 55, 975 h 15, 977 h 35, 979 h 55, 982 h 15, 984 h 35, 986 h 55, 989 h 15, 991 h 35, 993 h 55, 996 h 15, 998 h 35, 1000 h 55, 1003 h 15, 1005 h 35, 1007 h 55, 1010 h 15, 1012 h 35, 1014 h 55, 1017 h 15, 1019 h 35, 1021 h 55, 1024 h 15, 1026 h 35, 1028 h 55, 1031 h 15, 1033 h 35, 1035 h 55, 1038 h 15, 1040 h 35, 1042 h 55, 1045 h 15, 1047 h 35, 1049 h 55, 1052 h 15, 1054 h 35, 1056 h 55, 1059 h 15, 1061 h 35, 1063 h 55, 1066 h 15, 1068 h 35, 1070 h 55, 1073 h 15, 1075 h 35, 1077 h 55, 1080 h 15, 1082 h 35, 1084 h 55, 1087 h 15, 1089 h 35, 1091 h 55, 1094 h 15, 1096 h 35, 1098 h 55, 1101 h 15, 1103 h 35, 1105 h 55, 1108 h 15, 1110 h 35, 1112 h 55, 1115 h 15, 1117 h 35, 1119 h 55, 1122 h 15, 1124 h 35, 1126 h 55, 1129 h 15, 1131 h 35, 1133 h 55, 1136 h 15, 1138 h 35, 1140 h 55, 1143 h 15, 1145 h 35, 1147 h 55, 1150 h 15, 1152 h 35, 1154 h 55, 1157 h 15, 1159 h 35, 1161 h 55, 1164 h 15, 1166 h 35, 1168 h 55, 1171 h 15, 1173 h 35, 1175 h 55, 1178 h 15, 1180 h 35, 1182 h 55, 1185 h 15, 1187 h 35, 1189 h 55, 1192 h 15, 1194 h 35, 1196 h 55, 1199 h 15, 1201 h 35, 1203 h 55, 1206 h 15, 1208 h 35, 1210 h 55, 1213 h 15, 1215 h 35, 1217 h 55, 1220 h 15, 1222 h 35, 1224 h 55, 1227 h 15, 1229 h 35, 1231 h 55, 1234 h 15, 1236 h 35, 1238 h 55, 1241 h 15, 1243 h 35, 1245 h 55, 1248 h 15, 1250 h 35, 1252 h 55, 1255 h 15, 1257 h 35, 1259 h 55, 1262 h 15, 1264 h 35, 1266 h 55, 1269 h 15, 1271 h 35, 1273 h 55, 1276 h 15, 1278 h 35, 1280 h 55, 1283 h 15, 1285 h 35, 1287 h 55, 1290 h 15, 1292 h 35, 1294 h 55, 1297 h 15, 1299 h 35, 1301 h 55, 1304 h 15, 1306 h 35, 1308 h 55, 1311 h 15, 1313 h 35, 1315 h 55, 1318 h 15, 1320 h 35, 1322 h 55, 1325 h 15, 1327 h 35, 1329 h 55, 1332 h 15, 1334 h 35, 1336 h 55, 1339 h 15, 1341 h 35, 1343 h 55, 1346 h 15, 1348 h 35, 1350 h 55, 1353 h 15, 1355 h 35, 1357 h 55, 1360 h 15, 1362 h 35, 1364 h 55, 1367 h 15, 1369 h 35, 1371 h 55, 1374 h 15, 1376 h 35, 1378 h 55, 1381 h 15, 1383 h 35, 1385 h 55, 1388 h 15, 1390 h 35, 1392 h 55, 1395 h 15, 1397 h 35, 1399 h 55, 1402 h 15, 1404 h 35, 1406 h 55, 1409 h 15, 1411 h 35, 1413 h 55, 1416 h 15, 1418 h 35, 1420 h 55, 1423 h 15, 1425 h 35, 1427 h 55, 1430 h 15, 1432 h 35, 1434 h 55, 1437 h 15, 1439 h 35, 1441 h 55, 1444 h 15, 1446 h 35, 1448 h 55, 1451 h 15, 1453 h 35, 1455 h 55, 1458 h 15, 1460 h 35, 1462 h 55, 1465 h 15, 1467 h 35, 1469 h 55, 1472 h 15, 1474 h 35, 1476 h 55, 1479 h 15, 1481 h 35, 1483 h 55, 1486 h 15, 1488 h 35, 1490 h 55, 1493 h 15, 1495 h 35, 1497 h 55, 1500 h 15, 1502 h 35, 1504 h 55, 1507 h 15, 1509 h 35, 1511 h 55, 1514 h 15, 1516 h 35, 1518 h 55, 1521 h 15, 1523 h 35, 1525 h 55, 1528 h 15, 1530 h 35, 1532 h 55, 1535 h 15, 1537 h 35, 1539 h 55, 1542 h 15, 1544 h 35, 1546 h 55, 1549 h 15, 1551 h 35, 1553 h 55, 1556 h 15, 1558 h 35, 1560 h 55, 1563 h 15, 1565 h 35, 1567 h 55, 1570 h 15, 1572 h 35, 1574 h 55, 1577 h 15, 1579 h 35, 1581 h 55, 1584 h 15, 1586 h 35, 1588 h 55, 1591 h 15, 1593 h 35, 1595 h 55, 1598 h 15, 1600 h 35, 1602 h 55, 1605 h 15, 1607 h 35, 1609 h 55, 1612 h 15, 1614 h 35, 1616 h 55, 1619 h 15, 1621 h 35, 1623 h 55, 1626 h 15, 1628 h 35, 1630 h 55, 1633 h 15, 1635 h 35, 1637 h 55, 1640 h 15, 1642 h 35, 1644 h 55, 1647 h 15, 1649 h 35, 1651 h 55, 1654 h 15, 1656 h 35, 1658 h 55, 1661 h 15, 1663 h 35, 1665 h 55, 1668 h 15, 1670 h 35, 1672 h 55, 1675 h 15, 1677 h 35, 1679 h 55, 1682 h 15, 1684 h 35, 1686 h 55, 1689 h 15, 1691 h 35, 1693 h 55, 1696 h 15, 1698 h 35, 1700 h 55, 1703 h 15, 1705 h 35, 1707 h 55, 1710 h 15, 1712 h 35, 1714 h 55, 1717 h 15, 1719 h 35, 1721 h 55, 1724 h 15, 1726 h 35, 1728 h 55, 1731 h 15, 1733 h 35, 1735 h 55, 1738 h 15, 1740 h 35, 1742 h 55, 1745 h 15, 1747 h 35, 1749 h 55, 1752 h 15, 1754 h 35, 1756 h 55, 1759 h 15, 1761 h 35, 1763 h 55, 1766 h 15, 1768 h 35, 1770 h 55, 1773 h 15, 1775 h 35, 1777 h 55, 1780 h 15, 1782 h 35, 1784 h 55, 1787 h 15, 1789 h 35, 1791 h 55, 1794 h 15, 1796 h 35, 1798 h 55, 1801 h 15, 1803 h 35, 1805 h 55, 1808 h 15, 1810 h 35, 1812 h 55, 1815 h 15, 1817 h 35, 1819 h 55, 1822 h 15, 1824 h 35, 1826 h 55, 1829 h 15, 1831 h 35, 1833 h 55, 1836 h 15, 1838 h 35, 1840 h 55, 1843 h 15, 1845 h 35, 1847 h 55, 1850 h 15, 1852 h 35, 1854 h 55, 1857 h 15, 1859 h 35, 1861 h 55, 1864 h 15, 1866 h 35, 1868 h 55, 1871 h 15, 1873 h 35, 1875 h 55, 1878 h 15, 1880 h 35, 1882 h 55, 1885 h 15, 1887 h 35, 1889 h 55, 1892 h 15, 1894 h 35, 1896 h 55, 1899 h 15, 1901 h 35, 1903 h 55, 1906 h 15, 1908 h 35, 1910 h 55, 1913 h 15, 1915 h 35, 1917 h 55, 1920 h 15, 1922 h 35, 1924 h 55, 1927 h 15, 1929 h 35, 1931 h 55, 1934 h 15, 1936 h 35, 1938 h 55, 1941 h 15, 1943 h 35, 1945 h 55, 1948 h 15, 1950 h 35, 1952 h 55, 1955 h 15, 1957 h 35, 1959 h 55, 1962 h 15, 1964 h 35, 1966 h 55, 1969 h 15, 1971 h 35, 1973 h 55, 1976 h 15, 1978 h 35, 1980 h 55, 1983 h 15, 1985 h 35, 1987 h 55, 1990 h 15, 1992 h 35, 1994 h 55, 1997 h 15, 1999 h 35, 2001 h 55, 2004 h 15, 2006 h 35, 2008 h 55, 2011 h 15, 2013 h 35, 2015 h 55, 2018 h 15, 2020 h 35, 2022 h 55, 2025 h 15, 2027 h 35, 2029 h 55, 2032 h 15, 2034 h 35, 2036 h 55, 2039 h 15, 2041 h 35, 2043 h 55, 2046 h 15, 2048 h 35, 2050 h 55, 2053 h 15, 2055 h 35, 2057 h 55, 2060 h 15, 2062 h 35, 2064 h 55, 2067 h 15, 2069 h 35, 2071 h 55, 2074 h 15, 2076 h 35, 2078 h 55, 2081 h 15, 2083 h 35, 2085 h 55, 2088 h 15, 2090 h 35, 2092 h 55, 2095 h 15, 2097 h 35, 2099 h 55, 2102 h 15, 2104 h 35, 2106 h 55, 2109 h 15, 2111 h 35, 2113 h 55, 2116 h 15, 2118 h 35, 2120 h 55, 2123 h 15, 2125 h 35, 2127 h 55, 2130 h 15, 2132 h 35, 2134 h 55, 2137 h 15, 2139 h 35, 2141 h 55, 2144 h 15, 2146 h 35, 2148 h 55, 2151 h 15, 2153 h 35, 2155 h 55, 2158 h 15, 2160 h 35, 2162 h 55, 2165 h 15, 2167 h 35, 2169 h 55, 2172 h 15, 2174 h 35, 2176 h 55, 2179 h 15, 2181 h 35, 2183 h 55, 2186 h 15, 2188 h 35, 2190 h 55, 2193 h 15, 2195 h 35, 2197 h 55, 2200 h 15, 2202 h 35, 2204 h 55, 2207 h 15, 2209 h 35, 2211 h 55, 2214 h 15, 2216 h 35, 2218 h 55, 2221 h 15, 2223 h 35, 2225 h 55, 2228 h 15, 2230 h 35, 2232 h 55, 2235 h 15, 2237 h 35, 2239 h 55, 2242 h 15, 2244 h 35, 2246 h 55, 2249 h 15, 2251 h 35, 2253 h 55, 2256 h 15, 2258 h 35, 2260 h 55, 2263 h 15, 2265 h 35, 2267 h 55, 2270 h 15, 2272 h 35, 2274 h 55, 2277 h 15, 2279 h 35, 2281 h 55, 2284 h 15, 2286 h 35, 2288 h 55, 2291 h 15, 2293 h 35, 2295 h 55, 2298 h 15, 2300 h 35, 2302 h 55, 2305 h 15, 2307 h 35, 2309 h 55, 2312 h 15, 2314 h 35, 2316 h 55, 2319 h 15, 2321 h 35, 2323 h 55, 2326 h 15, 2328 h 35, 2330 h 55, 2333 h 15, 2335 h 35, 2337 h 55, 2340 h 15, 2342 h 35, 2344 h 55, 2347 h 15, 2349 h 35, 2351 h 55, 2354 h 15, 2356 h 35, 2358 h 55, 2361 h 15, 2363 h 35, 2365 h 55, 2368 h 15, 2370 h 35, 2372 h 55, 2375 h 15, 2377 h 35, 2379 h 55, 2382 h 15, 2384 h 35, 2386 h 55, 2389 h 15, 2391 h 35, 2393 h 55, 2396 h 15, 2398 h 35, 2400 h 55, 2403 h 15, 2405 h 35, 2407 h 55, 2410 h 15, 2412 h 35, 2414 h 55, 2417 h 15, 2419 h 35, 2421 h 55, 2424 h 15, 2426 h 35, 2428 h 55, 2431 h 15, 2433 h 35, 2435 h 55, 2438 h 15, 2440 h 35, 2442 h 55, 244

# Certains montrent de l'intérêt pour votre capital.

# Pour nous ce qui est capital, c'est votre intérêt.

## L'épargne à terme.

**10<sup>1</sup>/<sub>4</sub>%\***

Par sa nature même et par la mission qu'elle s'est donnée, votre caisse populaire Desjardins veille à l'intérêt de ses membres de plus près que toute autre institution financière ne pourrait jamais prétendre, en particulier dans le domaine de l'épargne. Avec le temps, votre caisse populaire Desjardins s'est dotée des outils les plus modernes et les plus efficaces, et ceci toujours dans votre intérêt. Expertise en conseils financiers, grande disponibilité du personnel, recherche de nouveaux produits répondant à vos besoins spécifiques, taux d'intérêt

concurrentiels, vous trouverez tout cela à votre caisse populaire Desjardins. C'est dans votre intérêt. Passez rapidement à votre caisse populaire, ou téléphonez, pour vous informer des avantages de l'épargne à terme Desjardins. Comme vous le voyez, notre taux d'intérêt se compare très avantageusement à celui de la concurrence. De plus, il existe une grande flexibilité dans les termes offerts ainsi que dans les modalités de versement des intérêts. Les conseillers de votre caisse populaire Desjardins se feront un plaisir de vous guider. Parce que pour nous, vous savez ce qui est capital. Votre intérêt!...

\*Taux sujet à changement sans préavis. Terme de 5 ans. Intérêts versés annuellement. Disponible dans les caisses populaires participantes affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-de-Québec.

La caisse populaire  Desjardins

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES GROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier - Résidentiel
200-299 Immobilier - Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

Propriétés à vendre 101

STE-ANNE-DES-LACS, Laurentides, à vendre maisons en construction, terrain 20 000 p.c., 3 chambres, salon, salle à manger, bain, cuisine, toilette. Plan de garantie 5 ans. Finition de luxe, livraison à partir de nov. 86. S'adresser à Sibora Inc. 1-229-6652.

Propriétés à louer 105

A REPENTIGNY, bungalow à louer pour personne sérieuse, 4 pièces, meuble, chauffé, éclairé, du 1er nov. au 1er mai, \$650/mois. Demander Hélène entre 5h et 8h, 581-6287.

Propriétés à vendre 101

WESTPARK 250, ANSELME LAVIGNE
RANCH surélevé, rénové, dans secteur tranquille de Westpark. Foyer dans salle familiale. Condition d'aménagement. Payer avec goût. Près de centre d'Achats, écoles, transport.

Propriétés à vendre 101

DUVERNAY: RANCH 1983, 4 090', aire surface, 6 pièces, piscine creusée, garage double. GISELE L'ESPERANCE, 661-5220. LE PERMANENT COURTIER.

Propriétés à vendre 101

FARNHAM AUBAINE, CAUSE DÉCÈS
Maison avec bureau de professionnel adjoint. CENTRE-VILLE. (médecin ou autre) FARNHAM, TEL: 514-293-4687 MONTREAL, TEL: 514-272-0308.

Propriétés à vendre 101

GREENFIELD PARK, brique, semi-cachée. Idéal pour jeune famille, cour, taxes basses. 465-6435.

Propriétés à vendre 101

NORTH HATLEY SUR LE LAC, grande cuisine traditionnelle, élégante, salon & salle à diner 4 c.c., 2 s.-bain, bien isolée, complètement rénovée, chauffage huile et bois. Possibilité, propriété à revenu. Terrain 1 acre, jardin, \$65,900. 819-942-2294. 667-6698.

Propriétés à vendre 101

CHERTSEY ancienne maison 7 pièces, bord de l'eau, prix raisonnable 1-882-2727, 327-7795.

Propriétés à vendre 101

A DUPLIX, ROSEMONT, grand terrain, endroit idéal, près services. Immeubles Grand Prix, courtier Desjardins 666-8232.

Propriétés à vendre 101

AHUNTSIC, duplex détaché, 10860 Esplanade, sous-sol aménagé en 5 pièces, chauffage électrique, 2 garages détachés chauffés, grand terrain, paysager, à 15 min à pied du métro, à 5 min. autobus. Occupation nov. 86, \$210,000 - \$50,000 comptant. Visite sur rendez-vous SEULEMENT 461-2798 - 461-3429. VISITE LIBRE samedi, dimanche, lundi 10h à 18h.

Propriétés à vendre 101

BOUCHERVILLE ZONE PATRIMONIALE
Maison antique en pierre des champs à VENDRE OU À LOUER, avec option d'achat (sans intérêts) de 25 ans.

Propriétés à vendre 101

CHOMEDEY, grand bungalow, 5 chambres, salon 26', 2 s.-bain, garage double, \$115,000. 687-7163.

Propriétés à vendre 101

CHOMEDEY, grand cottage, split moderne 84, 10 pièces avec salle à manger, bain, salon, salle familiale à aire ouverte, toit cathédrale, très propre, grand terrain boisé.

Propriétés à vendre 101

DELORMIER, près Rachel, grand duplex détaché, terrain 36 x 120, tout à l'égout, stationnement, grand potentiel! Stella Bucu, 471-9875, P. Voghel, 386-0517, Bureau: 527-3131, RE/MAX DU PLATEAU INC. CRTR.

Propriétés à vendre 101

STE-ANNE-DES-LACS, Laurentides, à vendre maisons en construction, terrain 20 000 p.c., 3 chambres, salon, salle à manger, bain, cuisine, toilette. Plan de garantie 5 ans. Finition de luxe, livraison à partir de nov. 86. S'adresser à Sibora Inc. 1-229-6652.

Propriétés à vendre 101

STE-JULIE, HAUTS-BOIS, au pied de la montagne, luxueux cottage, sous-sol fini, foyer double. FAUT VOIR. Jean Jun, 649-4777. RE/MAX PLUS INC. CRTR.

Propriétés à vendre 101

STE-LUCIE, construction 82, 24 x 40', avec garage, aussi bachelors, loué avec bail jusqu'en novembre 87. 819-326-7367.

Propriétés à vendre 101

VILLAGE ST-ISIDORE, magnifique maison pierre des champs, entièrement rénovée dans style de l'époque. 4 chambres, 2 s. de bain, salle familiale avec foyer, immense jardin. 20 min. centre-ville par Pont Mercier. 483-6400.

Propriétés à louer 105

VIMONT luxueux cottage, 7 chambres à coucher, \$295,000.00. 662-1903.

Propriétés à louer 105

WESTMOUNT, 71 COLUMBIA (Près Dorchester/Green) Dimanche 1-5h PM. Townhouse accueillant, 3 chambres, condition parfaite, brique dans cuisine, chambre des maîtres 20' x 13', foyer, planchers bois, boiserie chêne, skylights, électroménagers, jardin, grand stationnement. Tranquille, près de tout. \$220,000. 989-1575.

Propriétés à louer 105

AHUNTSIC 2 x 5 1/2, 1968, pierre et brique, près Ile Visitation, revenus \$14,580.00, prix \$169,000.00 388-4715 et 328-6738.

Propriétés à louer 105

AHUNTSIC triplex neuf, rez-de-chaussée, 4 chambres à coucher, foyer, 2 garages, très luxueux, plus extras. \$1250.00/mois. 661-8718.

Propriétés à louer 105

BOUCHERVILLE, grande maison canadienne ancienne, près du fleuve, 2 étages, plus sous-sol, avec foyer, bureau 4 c.c., 2 s.-b. complètes, 3 toilettes, salle de jeu, nombreux placards, armoire de cèdre aromatique. Prises lavage, sècheuse, lave-vaisselle, terrain 28 000 p.c., autobus direct vers centre-ville, voie réservée Pont Champlain. Idéal pour professionnel(e) 655-6175.

Propriétés à louer 105

DEWITTVILLE Maison centenaire, bord de la rivière. Année sabbatique? Endroit rêvé, 4 chambres, immense terrain. Micheline Coderre 731-4377-271-4820. RE/MAX, courtier.

Propriétés à louer 105

PIGEON HILL (près de Freighsburg), maison 11 pièces, entièrement rénovée, avec garage et terrain d'un acre. \$500-/mois. 343-4592.

Propriétés à louer 105

KIRKLAND, cottage exécutif, immaculé 4 à 5 chambres à coucher, foyer de pierre dans salle familiale, sous-sol fini professionnellement avec salle de danse et billard. Paysagé. Piscine creusée 40'x16', etc. 897-9063.

Propriétés à louer 105

NORTH HATLEY SUR LE LAC, grande cuisine traditionnelle, élégante, salon & salle à diner 4 c.c., 2 s.-bain, bien isolée, complètement rénovée, chauffage huile et bois. Possibilité, propriété à revenu. Terrain 1 acre, jardin, \$65,900. 819-942-2294. 667-6698.

Propriétés à louer 105

OUTREMONT condo 7 1/2, cour exclusive, stationnement entièrement rénové. \$135,000. 273-2043.

Propriétés à louer 105

OUTREMONT ADJ. (Côte Ste-Catherine), près de M. grand duplex (2 x 7) excellent état, 2 garages, bas libre à l'achat. Vente privée. 733-0578, 342-5737.

Propriétés à louer 105

PARC D'AVIGNON, Doit vendre. Belle maison, 45 mille de Mt. \$30,000. comptant. \$142,000. 5 milles de Huntington. 1-264-3662.

Propriétés à louer 105

PIGEON HILL (près de Freighsburg), maison 11 pièces, entièrement rénovée, avec garage et terrain d'un acre. \$75,000. 343-4592.

Propriétés à louer 105

PLATEAU MONT-ROYAL, beau duplex, presque tout rénové, idéal pour propriétaire occupant. M. Ricardo 527-3131 RE/MAX du Plateau Inc., courtier.

App. et log. à louer 160

ST-DONAT, chalet suisse exclusif. Lac Beauchamp. Ski Mont La Réserve. Soir. 733-0862.

App. et log. à louer 160

ST-DONAT: Libre le 15 octobre, \$450 par mois, chauffé, à 1 mille centre de ski. Lye. 259-9241.

App. et log. à louer 160

ST-GABRIEL DE BRANDON Bord du lac, en montagne, très confortable, foyer, électrique. 1-635-5140.

App. et log. à louer 160

STE-ANNE DES LACS, 10 min. St-Sauveur. Chalet. 1 logement 3 chambres, 1 de 2 chambres. Tous équipés foyers, ski alpin, ski de fond. 1-227-5209.

App. et log. à louer 160

SUTTON Chalet 3 chambres, foyer, confortable, piscine intérieure. Saison de ski. 1-538-3738.

App. et log. à louer 160

VAL DAVID grand chalet, très bien situé, ski alpin, ski fond, foyer semaine 651-7338, fin sem. 819-322-2757.

App. et log. à louer 160

VAL MORIN, SAISON, 3 c.c., 1 1/2 s.-b., tout équipé, idéal pour ski de fond, proximité alpin. Jour: 279-5181 soir: 737-5158.

App. et log. à louer 160

CHOMEDEY Bellevue, à sous-loyer, 5 1/2, chauffé et appareils ménagers, garage, site enchanteur. 682-4467.

App. et log. à louer 160

CHOMEDEY O., 3 1/2, 4 pièces, chauffés, équipés, eau chaude, taxes, piscine, juillet. 687-3255 - 688-0221.

App. et log. à louer 160

CHOMEDEY, luxueux 4 1/2 neuvs, type condo, électriques, tapis mur à mur, insonorisés, près 2 parcs, école. Prêt 1er décembre 86. \$445 00 à \$480 00. 664-2880, 667-0468.

App. et log. à louer 160

CHOMEDEY-EST, bord de l'eau, 4 c.c., chauffé, éclairé, foyer, tapis mur à mur. \$450. Libre 965-0112.

App. et log. à louer 160

EDOUARD-MONTPEIT, 6 1/2, 5500, chauffé 1er novembre. 340-9071.

App. et log. à louer 160

FABREVILLE, 4 1/2 chauffé, sous-sol résidentiel, entrée laveuse/sècheuse non disponible, libre. \$375 tout compris, 627-1779.

App. et log. à louer 160

FACÉ À LA MONTAGNE, site exceptionnel, 3 1/2 avec foyer, appareils ménagers fournis, \$550, chauffé. 931-0723 entre 5h et 8h Esther Paron.

App. et log. à louer 160

GRAND 7 1/2 spacieux, maison de ville, 2 1/2 bains, bain tourbillon, foyer, aspirateur central, garage intérieur. Foyers de la Montagne: 845-1705, 932-1567.

App. et log. à louer 160

HABITAT 67, sous-loyer 15 nov. - 15 mai, 1 chambre à coucher, joiment meublé. 875-8920 après 8h.

App. et log. à louer 160

HAMPSTEAD, haut duplex, à sous-loyer, 7 1/2, bien éclairé, \$800/mois. Disponible 1er novembre. 841-6638.

App. et log. à louer 160

ILE DES SOEURS, bord de l'eau, soufflé de campagne en ville, 200, De Gaspé 2 c.c., fenêtres mur à mur, vue panoramique de St-Laurent, chauffé, cuisinière/évier, lave-vaisselle, rideaux, stationnement intérieur inclus, piscine intérieure, sauna. Occupation 1er novembre. 674-1056.

App. et log. à louer 160

LA SALLE (VILLE) haut duplex, 5 1/2, \$445.00/mois, non chauffé, frais peint. 364-1177, 637-4797.

App. et log. à louer 160

LONGUEUIL, bungalow 5 1/2 pièces, neuf. Chauffage électrique. \$575-/mois. Inf. Gilberte ou Gaston, 678-3150. Libre immédiatement.

App. et log. à louer 160

LONGUEUIL, grand 4 1/2 chauffé, eau chaude, entrées, 1er déc. \$360. 679-1325 après 17h.

App. et log. à louer 160

METRO BEAUBIEN Pour logement ou bureau. Superbe 3 pièces, chauffé, impeccable, boiserie. \$925. par mois. 274-1251.

App. et log. à louer 160

METRO CREMAZIE, 7 1/2, rez., rénové, entrée laveuse, sècheuse. 384-8211, 695-9604.

App. et log. à louer 160

MEUBLES Superbes appartements et maisons, tout inclus. De 5 à 12 mois. TROC-VACANCES, 288-4194.

App. et log. à louer 160

N.D.G., bas duplex, 6 1/2 et sous-sol fini, foyer, garage, 2nd meublé, \$850. chauffé. 483-5229.

App. et log. à louer 160

OUTREMONT nouvel édifice, 3 1/2 ou studios, tout nouveaux, garage, bien situés, à proximité du Sanctuaire, d'un centre d'achats. A louer dès maintenant. 738-2421.

App. et log. à louer 160

1 1/2 à 10%, Meublés ou non 7210 St-Denis LOGE-INFO 495-2458 (Viva)

App. et log. à louer 160

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, meublé, rénové ou non. 330 Christin, une rue sud Ste-Catherine et St-Denis. 285-1760.

App. et log. à louer 160

A L'EST DE LANGELIER et BELANGER, 4 1/2, haut duplex, neuf, entrée laveuse, sècheuse, marquetterie partout. \$450. 254-0758.

App. et log. à louer 160

AHUNTSIC, projet André Grasset, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, à partir de \$550, plusieurs modèles neufs, 6 unités par bâtisse, près Centre-Nord-Robillard. Disponible en certains modèles: garage, patio, stationnement, laveuse, sècheuse, cuisinière, réfrigérateur, toit terrasse, mezzanine, foyer, service d'entraide. Visiter notre maison modèle 381-1010 après 13h.

App. et log. à louer 160

AHUNTSIC, grand 5 1/2, haut duplex, bord de l'eau, \$450/mois, tranquille, professionnel, 1er nov. 387-5375.

App. et log. à louer 160

ALEXANDRE DE SÈVE, près Télé-métropole, grand 4 1/2, entrée laveuse/sec. libre \$480. 802 et 3/4 \$460. 325-3018. 522-1627.

App. et log. à louer 160

C.D.N. 4 1/2 chauffé, bien éclairé, près hôpitaux et universités. \$525.00, occupation décembre. 340-1066, 738-9200.

App. et log. à louer 160

C.D.N., deux 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, très propres, tranquilles, buanderie, près U de M, 2740 Goy, entre Wilder-ton et Darlington. 739-4833.

App. et log. à louer 160

C.D.N.-VILLE: Dans une église rue Prince-Arthur, spacieux 4 1/2, stationnement. PAULÉ PROVENCHER, 731-1853, 735-2761. LE PERMANENT COURTIER.

App. et log. à louer 160

CENTRE-VILLE, 6 1/2, 6 1/2, entièrement rénovés, bien éclairés, proximité Carrefour et Parc Angrignon, metro Monk, à 10 min. du centre-ville, foyer, terrasse, etc. \$675. 8625. 761-5520, samedi et dimanche, 768-5642.

App. et log. à louer 160

OUTREMONT près Université de Montréal, 2650 des Soissons, haut duplex, 2 chambres, cuisine rénovée, foyer, quartier paisible, non chauffé. Mile Walsh 251-2138 jour M. Walsh 731-5223 le soir.

App. et log. à louer 160

OUTREMONT, 4 1/2, 1er décembre, \$380. rez-de-chaussée. 270-9288.

App. et log. à louer 160

OUTREMONT, grand 6 1/2, chauffé, réfrigérateur et cuisinière fournis, rez-de-chaussée dans immeuble de classe. \$825. 272-5961.

App. et log. à louer 160

OUTREMONT, haut duplex, 5 1/2, par. \$675. chauffage, électrique inclus. 272-7188 (jour), laissez message. Libre début novembre.

App. et log. à louer 160

OUTREMONT, 8 1/2, luxueux haut duplex, rénové, chauffé, garage. \$1,250. 341-6244.

App. et log. à louer 160

OUTREMONT, 6 1/2, rénové, 3ème étage, sous-location. \$700. 279-3043.

App. et log. à louer 160

POINTE AUX TREMBLES, 3 1/2, haut de triplex, tranquille, entrée laveuse/sècheuse, planchers varathane, peinture fraîche. Libre. \$275. Références. Aussi BACHELOR 2 1/2, tout compris, \$235. 645-6137.

App. et log. à louer 160

PRÈS D'OUTREMONT, 6 000 AV. DU PARC, 4 1/2 - 3 1/2, rénovés, non-chauffés, semi-meublés \$450, \$475, 272-4999, 272-5231.

App. et log. à louer 160

ROSEMONT, idéal pour professionnel, magnifique logement, 12 pièces, foyer naturel (près jardin botanique), \$575-/mois. Semaine après 5h. 728-8366.

App. et log. à louer 160

SHERBROOKE près Parc Lafontaine, 6 1/2, rénové, chauffage électrique, stationnement, non-chauffé, \$600/mois. 1er nov. 86 au 30 juin 87. Jour: 844-4734 soir: 384-2590.

App. et log. à louer 160

SOUS-LOCATION nov./mai, N.D.G., Oxford/Somerly, haut de duplex, 4 1/2, agréable meublé, câble. \$450.00. 486-3233.

App. et log. à louer 160

ST-CUTHBERT, haut duplex, dans un ensemble entièrement rénové, 920 pi. ca., 2 c.c., grande terrasse, lumière sur 3 côtés, moquettes. \$850. 271-8521.

App. et log. à louer 160

ST-LAMBERT, central 5 1/2, bas de duplex, 2 chambres à coucher + sous-sol, cour \$580. 1er nov ou 1er dec. 465-7036 - 671-3545.

App. et log. à louer 160

ST-LAMBERT, 2 1/2 meublé, secteur tranquille, près tous services. \$335. tout compris. 671-2163.

App. et log. à louer 160

ST-SAUVEUR, grand maison, 3 chambres à coucher, 2 foyers, près autobus, \$5,000 pour saison, 1-227-4986.

App. et log. à louer 160

STE-THERÈSE (près 640) 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2, 12 1/2, 13 1/2, 14 1/2, 15 1/2, 16 1/2, 17 1/2, 18 1/2, 19 1/2, 20 1/2, 21 1/2, 22 1/2, 23 1/2, 24 1/2, 25 1/2, 26 1/2, 27 1/2, 28 1/2, 29 1/2, 30 1/2, 31 1/2, 32 1/2, 33 1/2, 34 1/2, 35 1/2, 36 1/2, 37 1/2, 38 1/2, 39 1/2, 40 1/2, 41 1/2, 42 1/2, 43 1/2, 44 1/2, 45 1/2, 46 1/2, 47 1/2, 48 1/2, 49 1/2, 50 1/2, 51 1/2, 52 1/2, 53 1/2, 54 1/2, 55 1/2, 56 1/2, 57 1/2, 58 1/2, 59 1/2, 60 1/2, 61 1/2, 62 1/2, 63 1/2, 64 1/2, 65 1/2, 66 1/2, 67 1/2, 68 1/2, 69 1/2, 70 1/2, 71 1/2, 72 1/2, 73 1/2, 74 1/2, 75 1/2, 76 1/2, 7

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR Du lundi au vendredi de 9h à 16h30 Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Espaces commerciaux à louer 259 COTE DE LISSE ET CAVENTISH Commercial/Industrial/Bureaux. Jusqu'à 95,000 p.c. rez-de-chaussée.

Près des galeries d'art, local de 1,533 p.c. à sous-louer, à 40% du prix régulier. 418-872-5320.

Bureaux de professionnels cliniques, 3880 est Jarry, Montréal. 722-7337.

Espaces commerciaux à vendre 263 BUREAUX AU COMMERCE, St-Denis près Jarry. Libre immédiatement avec stationnement.

Immobilier en béton, 57 x 110, 3 magasins. \$1,500,000. Revenu: \$263,000.

Local à louer 275 AHUNTSIC 1470 FLEURY EST, environ 900 p.c., espace de stationnement.

Qui la chance? UN GRAND BOUTIQUE RESTAURANT LICENCE Restaurant licencié, avec petite terrasse vitrée de portes paliées.

Commerces à vendre 283 A QUI LA CHANCE? UN GRAND BOUTIQUE RESTAURANT LICENCE Restaurant licencié, avec petite terrasse vitrée de portes paliées.

Ordinateurs 371 MAISON D'ÉDITION spécialisée dans les technologies modernes, la micro-informatique à la maison.

Attention! Attention! Centre Vidéo Jeux du 1950 Boul. de la Concorde, Laval (669-6969).

Nettoyeur-tailleur 22 ans en opération, cause retraite. 722-5722 ou 727-3464.

Matériaux de construction 340 AAA ARMOIRES de cuisine modularisées: 6' - \$450; 8' - \$595; 10' - \$740.

Appareils électroménagers 355 BALAYEUSE FILTER QUEEN, avec accessoires, 1986, avec balais pour tapis.

Ordinateurs 371 TRS-80 64K, 2 drives, 1 modem, écran couleur, bureau, 5 manettes, etc.

Divers 399 OFFRE UN CADEAU PRÉCIEUX À LA VIE En commémoration du souvenir d'un être cher.

Offres d'emploi 407 BESOIN PERSONNE AMBITEUSE, expérience bureau, bilingue. Matinée seulement. 733-2526.

Offres d'emploi 407 CARRIÈRE EN FINANCE Développer votre propre clientèle-milieu professionnelle-travail autonome.

Le Permanent La Société Canada Trust Courtage immobilier - Prêts hypothécaires

INSTITUT DES JAMBES DE PARIS Maintenant disponible en franchise au Canada. L'institut des Jambes / Mme Délisle de renommée internationale offre en franchise des boutiques spécialisées en traitement spécifique des jambes et soins du corps.

Services financiers 595 ACCEPTONS en 7 jours, 1ère et 2ème hypothèque. Caisse Populaire St-René Goupil. 321-2610.

Services financiers 595 PETIT ET GROS DÉMÉNAGEMENT. Urgence acceptée, assurances, estimation gratuite. 523-5513.

Services financiers 595 BATEAUX, MOTEURS, YACHTS, VOILIERS BATEAU 24 pieds, SEARAY, 1972, avec remorque.

Services financiers 595 GARDERIAS, gardiennes 575 GARDERIES chez-moi enfant 6 mois à 4 ans, \$60/sem.

Services financiers 595 OCCASIONS D'AFFAIRES 591 1986 VOTRE ANNÉE GAGNANTE jusqu'à \$1000 de PROFIT/posem.

Services financiers 591 COURS D'ANGLAIS PRIVÉ Méthode efficace, axée sur la conversation. Horaire flexible.

Services financiers 591 OCCASIONS D'AFFAIRES 591 100% GARANTIE. Avons besoin d'un million pour expansion, secteur sport et santé.

LE DEVOIR RENSEIGNEMENTS (514) 844-3361 Administration (514) 844-3361 Rédaction (514) 842-9628

Mercedes-Benz À MONTRÉAL Un certain nombre de voitures conduites exclusivement par le personnel et les cadres de Mercedes-Benz vous attendent dans nos points de vente de la Rivière et de Montréal.

MAZDA 626 LX 1984, excellente condition, 5 vitesses, manuelle, entièrement équipée.

NISSAN 300ZX Turbo 86, rouge, 8,000 km., accepterait Mercedes 300E manuelle en échange.

NISSAN STANZA 1985, manuelle avec toit ouvrant + air, garantie jusqu'à 100,000 km.

NISSAN 300ZX Turbo 86, rouge, 8,000 km., accepterait Mercedes 300E manuelle en échange.

NISSAN STANZA 1985, manuelle avec toit ouvrant + air, garantie jusqu'à 100,000 km.

NISSAN 300ZX Turbo 86, rouge, 8,000 km., accepterait Mercedes 300E manuelle en échange.

NISSAN STANZA 1985, manuelle avec toit ouvrant + air, garantie jusqu'à 100,000 km.

LA METEO Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui Situation générale: le soleil s'est finalement pointé sur l'ouest de la province grâce à un anticyclone.

LES MOTS CROISÉS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18

Mercedes-Benz À MONTRÉAL Un certain nombre de voitures conduites exclusivement par le personnel et les cadres de Mercedes-Benz vous attendent dans nos points de vente de la Rivière et de Montréal.

NISSAN 300ZX Turbo 86, rouge, 8,000 km., accepterait Mercedes 300E manuelle en échange.

NISSAN STANZA 1985, manuelle avec toit ouvrant + air, garantie jusqu'à 100,000 km.

NISSAN 300ZX Turbo 86, rouge, 8,000 km., accepterait Mercedes 300E manuelle en échange.

NISSAN STANZA 1985, manuelle avec toit ouvrant + air, garantie jusqu'à 100,000 km.

NISSAN 300ZX Turbo 86, rouge, 8,000 km., accepterait Mercedes 300E manuelle en échange.

NISSAN STANZA 1985, manuelle avec toit ouvrant + air, garantie jusqu'à 100,000 km.

NISSAN 300ZX Turbo 86, rouge, 8,000 km., accepterait Mercedes 300E manuelle en échange.

## DES CRAINTES EN MOINS

LES SOMBRES pressentiments se sont donc dissipés, du moins pour le moment. À la lecture du rapport du *Groupe de travail sur la charte de la langue française*, c'est le soulagement qui domine les sentiments éveillés par ses auteurs. Trois mois à peine après sa création, le groupe de travail, dirigé par le professeur Gilles Lalonde, a soumis un rapport clair, intelligent et, qualité appréciable en raison du sujet même, rédigé dans une langue précise et agréable.

Il faut se réjouir du parti pris des membres du groupe de travail, conformément d'ailleurs au mandat qui leur avait été imparté par le gouvernement. La Loi 101, pièce maîtresse du processus de francisation du Québec moderne, demeure intacte dans son économie générale et dans sa finalité globale. L'objectif, politique et social de la francisation, en ressort réaffirmé. En souscrivant pleinement au sens de cet enjeu collectif, le groupe de travail s'inscrit dans la continuité des actions gouvernementales menées depuis bientôt vingt ans. Le rapport Lalonde souligne le caractère progressif de l'entreprise de francisation et évite le piège de promesses figées dans un échéancier qui oublierait le poids du temps et des habitudes.

L'essentiel demeure intact. Institutions politiques et administratives, entreprises et services : le lieu de l'action collective se définira au Québec conformément au génie de la langue française. Moins d'une décennie après l'adoption, par l'Assemblée nationale, de la Charte de la langue française, le groupe Lalonde ne s'écarte heureusement pas de cette trajectoire. Au vu de l'expérience vécue durant cette période, c'est le réseau d'institutions mis en place selon les dispositions de la loi 101, qui fait l'objet d'un examen critique.

Le groupe Lalonde recommande la fusion des trois organismes majeurs, responsables de la mise en œuvre de la francisation. C'est à un nouvel *Office de la langue française*, que seraient désormais confiées les fonctions assumées par le Conseil de la langue française, par la Commission de protection de la langue française et par l'actuel *Office de la langue française*. Tel est l'essentiel du réaménagement institutionnel auquel ont abouti les cinq membres du groupe Lalonde.

À l'opposé du rapport Gobeil où les coups de hache volaient dans une joyeuse chevauchée au terme de deux ou trois phrases lapidaires et définitives, cette recommandation fondamentale ne tombe pas du ciel. Cette fusion est étayée par une analyse critique qui respecte la finalité, la raison d'être de ces entités institutionnelles. Duplication des efforts, bureaucratisme rapide, incohérence des démarches, complexité générale : voilà quelques-uns des reproches, voilà quelques-unes des déficiences enregistrés par les enquêteurs.

Dans l'espoir de relancer une francisation qui s'embarquerait dans une lourdeur bureaucratique et provoquerait une réelle démotivation, le groupe Lalonde propose une réorientation de cap. L'Office de la langue française aurait davantage mission de service. L'objectif est louable. Il supposera du corps des fonctionnaires un réajustement, une réadaptation qui devrait obliger à repenser routine et procédure.

On doit aussi se féliciter de la décision du groupe Lalonde de coiffer l'Office d'un conseil d'administration, d'ailleurs emprunté à l'actuel Conseil de la langue française, où l'on retrouve des représentants des diverses couches de la société. C'est à ce conseil qu'incombera la responsabilité ultime des gestes, décisions, initiatives et éventuellement ripostes administratives ou judiciaires pour donner corps et sens au processus de francisation.

La publication de ce rapport ne balaise cependant pas toutes les appréhensions nourries par le flou et l'ambigu qui caractérise l'actuel débat sur l'affichage en langue française, une des dimensions importantes de la loi 101. Un certain nombre d'événements et de déclarations viennent d'ailleurs ajouter à la confusion actuelle.

On comprend mal la création, au lendemain du caucus libéral à Trois-Rivières, d'un nouveau comité avant même que le groupe Lalonde n'ait effectivement remis son rapport. Résultat d'une improvisation curieuse, ce comité aurait mandat de traduire dans les faits, y compris dans un projet législatif, les conséquences éventuelles du jugement de la Cour d'appel à l'égard de cette même question de l'affichage.

On s'explique mal cette précipitation. Depuis des mois, le Premier ministre du Québec se défend régulièrement d'anticiper les conclusions auxquelles devraient parvenir les juges de la Cour d'appel. C'est d'ailleurs ce qu'il a fait lors de deux longues interviews accordées au DEVOIR, à la fin de la campagne électorale et trois mois après son retour au pouvoir. Pourquoi ce brusque changement d'attitude ? Pourquoi cette déclaration à notre collègue de *The Gazette* où M. Robert Bourassa laissait clairement deviner, conformément d'ailleurs au programme du Parti libéral, le retour, sous une forme à préciser, de l'affichage bilingue ?

L'objectif de la francisation du Québec découle d'un choix politique fondé sur une conception et une vision de la société. C'est la seule perspective qui doit guider les hommes politiques. Tout le reste, sondages y compris, relève uniquement de la politique politicienne qui n'a pas sa place dans un débat de société.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

## Un réseau à démanteler ?

### QUÉBEC

GILLES LESAGE

ENTRE autres cibles de choix, le rapport du comité Gobeil (MM. Bélanger, Lortie et Marcoux) recommande l'abolition du siège social de l'Université du Québec. L'argumentation est sommaire : « Dans la mesure où il existe un ministère distinct de l'enseignement supérieur, l'existence du siège social de l'Université du Québec devrait être remise en question. Cette structure organisationnelle a été utile pour la mise sur pied des différents constituants. Maintenant qu'elles sont solidement établies, elles devraient devenir complètement autonomes et le siège social devrait être aboli. »

Dès le début de juillet, l'Assemblée des gouvernements a protesté contre ce démantèlement appréhendé et réaffirmé la nécessité du maintien de l'UQ dans son intégrité, en tant que réseau voué à une mission de planification, de coordination et de développement. Quelques semaines plus tard, elle faisait tenir une volumineuse note au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Marquée « confidentiel », cette note n'a pas été rendue publique, mais LE DEVOIR en a obtenu copie.

L'UQ n'y va pas de main morte. La recommandation des trois conseillers bénévoles du gouvernement dénote une méconnaissance complète des rôles respectifs du ministère et du siège social ; elle est nuisible au développement des régions, contrairement aux objectifs assignés à l'UQ lors de sa fondation, et non fondée.

Probablement pour compléter les notes succinctes — venant du Trésor ? — des trois sages, l'UQ rappelle le rôle essentiel de l'enseignement supérieur dans le développement d'une société ; dans ce contexte, elle a des missions spécifiques, la première étant d'œuvrer directement au développement économique et régional du Québec. Vers la fin des années soixante, la perception était aiguë d'un important retard à combler et de faiblesses graves : insuffisance de scolarisation universitaire et du nombre de diplômés francophones, répartition inégale des ressources, et le reste.

Le rattrapage n'est pas complet, loin de là. Mais, en moins de vingt

ans, l'UQ a largement répondu à l'attente des gouvernements, accroissant de façon accélérée la main-d'œuvre qualifiée, hautement qualifiée. Mieux, elle a offert des services universitaires sur l'ensemble du territoire, contribuant ainsi à ralentir l'exode des cerveaux. Avant 1970, la règle voulait que les diplômés universitaires formés hors des régions demeurent généralement sur les lieux de formation (à Montréal, Québec ou ailleurs), désormais, 70% des diplômés de l'Université du Québec demeurent sur place.

Une autre mission remplie avec succès : l'institutionnalisation de la formation permanente et du perfectionnement. De plus, l'UQ a complété l'œuvre des universités plus anciennes en développant les secteurs d'enseignement et de recherche directement liés au développement. Citons en exemples l'INRS, l'École de technologie supérieure, l'ENAP, l'Institut Armand-Frappier, et autres. En fait, conçue comme un outil de développement économique, social et culturel, l'UQ est la dernière née d'une grande famille d'universités publiques, inédites ici mais largement répandues aux États-Unis.

Ces universités ont pour objectif prioritaire de répondre aux besoins spécifiques des collectivités qu'elles desservent. Ainsi, dès le départ, l'UQ devait privilégier la réponse aux besoins des milieux à desservir, soit dans l'Est de Montréal, soit dans les métropoles régionales et les régions. Pour ce qui est des centres de recherche, des écoles et des instituts pan-québécois, les mandats sectoriels étaient tout aussi précis.

Fière d'elle, l'UQ n'a pas pour autant épuisé son mandat, reconnaît la note adressée à M. Claude Ryan. Elle ne l'épuisera jamais. La collectivité québécoise aura constamment besoin de perfectionner ses ressources humaines, l'évolution de la technologie et des mentalités appellera sans cesse à la formation de nouveaux spécialistes, l'ouverture de nouveaux champs de connaissances suscitera toujours de nouveaux projets de recherche. Bref, l'œuvre d'une université n'est jamais achevée.

Quant à l'organisation de l'Université du Québec en réseau, c'est une exigence sur le plan de la qualité et une nécessité sur le plan financier. Contrairement à l'affirmation du rapport Gobeil, cette organisation

n'avait rien de provisoire. Elle seule permet à l'UQ de remplir ses vastes mandats sur tout le territoire, notamment dans des régions pauvres en moyens et peu peuplées.

Nécessaire sur le plan académique, le réseau a permis d'instaurer et de maintenir partout au Québec, quelle que soit la taille de l'établissement, des standards élevés d'enseignement et de recherche. A vrai dire, fait-on valoir au ministre, les exigences qualitatives qui justifient l'intégration d'activités au sein du réseau de l'UQ valent aussi pour l'ensemble du système d'enseignement supérieur québécois. Ces exigences justifieraient même l'extension du réseau de l'Université, et non son démantèlement ou éclatement, ainsi que le recommandent MM. Michel Bélanger, Pierre Lortie et Yvon Marcoux.

D'autre part, l'organisation de l'UQ en réseau engendre des économies d'échelle, d'ailleurs substantielles, surtout dans les services lourds : bibliothèques, informatique, laboratoires spécialisés. Elle permet en outre de répartir au mieux les ressources entre les constituantes, en fonction de l'évolution de leurs besoins annuels, grâce à une formule souple de redistribution des subventions.

A vrai dire, note-t-on à M. Ryan, l'intégration en un système-réseau de services serait tout aussi justifiée pour l'ensemble des universités du Québec, y compris les plus grandes. Même l'UQAM reconnaît qu'elle réalise des économies grâce aux réseaux d'informatique et de bibliothèques, dont elle est à la fois un fournisseur et un utilisateur important. L'UQ a prouvé que des services organisés en commun permettent des économies d'échelle qui profitent à tous. Il est étonnant que les sages bénévoles, commis à l'efficacité et à la réduction des coûts gouvernementaux, ne s'en soient pas rendus compte.

Mais ce n'est pas la seule aberration d'un réseau de services que ne s'appuie sur aucune étude sérieuse, sinon sur des notes fournies par le Conseil du trésor. Pas plus que pour le reste du rapport Gobeil, ces analyses n'ont été rendues publiques et ne peuvent donc alimenter le débat autour des recommandations les plus choquantes. Les autres sont-elles mieux étouffées que celle concernant l'UQ ? Il est permis d'en douter.



Lise Bissonnette

## Encore des clercs

EN RÉGION, l'université, c'est la nouvelle Eglise. Les recteurs à sébiles vides qui défilent devant la commission parlementaire de l'Éducation le pensent, mais c'est M. Rosaire Boivin, directeur régional associé à Chicoutimi de la firme comptable Charette, Fortier, Hawey/Touche Ross, qui l'a dit au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, M. Claude Ryan, qui mène l'examen de conscience collectif au Salon rouge. « Dans une région comme la nôtre, le rôle d'une institution très engagée comme l'Université du Québec à Chicoutimi est comparable, en importance, à celui que l'Eglise a joué au Québec tout au long de son histoire ».

Et ceux qui ont la patience de suivre la télédiffusion de la commission la plus studieuse de l'histoire de l'Assemblée nationale le croiront. Depuis deux semaines maintenant, le scénario que les universités régionales intercalent entre les lamentations plus traditionnelles des grandes universités urbaines, ne laisse aucun doute sur l'estime, le respect, la dévotion et parfois la dépendance qu'on éprouve à l'égard de ces établissements qui en majorité n'ont même pas vingt ans.

Dans l'ordre, le défilé est toujours le même. Les dirigeants d'une université régionale viennent exposer leur idée de leur mission, et la misère matérielle qui leur bouche aujourd'hui l'horizon. Les syndicats de professeurs et les associations étudiantes proposent très poliment à leur institution un peu plus d'autocritique. Mais le troisième acte les fait vite oublier : une panoplie d'intervenants régionaux viennent directement plaider la cause de leur université, instrument essentiel du développement régional. Outre des considérations comme celles de M. Boivin devant les ministres et députés, l'UQAC a pu par exemple déposer, à l'appui de son mémoire, un cahier de 24 textes et résolutions d'organismes du coin : AFEAS, MRC, Chambres de commerce, CSN, UPA, Price Liée, caisses populaires, diocèse et cégeps. Ils y sont tous, y compris la Fédération des producteurs de bleuets du Saguenay/Lac-St-Jean.

C'est un consensus admirable. Un phénomène même, que les grands centres ont encore une fois ignoré. Dans un Québec fractionné, qui semblait avoir depuis longtemps enterré toute forme d'unité, l'université régionale fait autour d'elle le plein de soutiens passionnés, presque inconditionnels, et fait monter ensemble au front des groupes qui restent entre eux à couteaux tirés.

C'est aussi la fin, sans crier gare, de la « tour d'ivoire ». Si tout ce monde tient tant à son université, c'est qu'elle voit tout, entend tout, est partout. « L'ouverture au milieu », ce mot de passe des années

soixante-dix, qu'on intimait aux universitaires en espérant tout au plus qu'ici et là ils rendraient quelques services, a tourné à l'osmose.

Ce n'est pas un hasard si c'est l'Université du Québec à Chicoutimi qui, le plus clairement, propose aujourd'hui au gouvernement de consacrer, en le subventionnant, ce modèle. Son recteur, M. Alphonse Riverin, fut aussi le président-fondateur du réseau de l'Université du Québec qu'il avait lancé dès le départ, en 1969, dans ce type d'innovation. À l'Université de Sherbrooke, auparavant, il avait été le pionnier des cours d'administration conçus « sur mesure » pour des étudiants adultes et il peut reconnaître ses enfants dans les départements d'administration qui, à travers le Québec, sont devenus d'énormes opérations d'initiation, de recyclage et de perfectionnement pour tout ce qui veut gérer, des commis de banque aux enseignants acheteurs de REA, en passant par toutes les sortes d'entrepreneurs de la « garde montante ». Pour M. Riverin, il est temps de dire sans se voiler la face que l'université est tout autant une « institution sociale » qu'un établissement voué à l'enseignement et à la recherche, donc centré sur le savoir. Et il va, aujourd'hui, plusieurs crans plus loin qu'autrefois : à côté de l'enseignement de la recherche, l'université doit se charger elle-même d'actions de développement régional.

D'autres universités, comme celle de Rimouski, sont plus prudentes et se contentent de défendre leur mission régionale par les retombées directes de leur présence. Entre 60% et 80% des diplômés des universités régionales, aujourd'hui, travaillent par exemple dans leur région d'origine. Leur présence, celle des professeurs et des étudiants, transforme et dynamise les habitudes socio-culturelles d'une région, nourrit les théâtres, librairies, radios et télévisions locales, diminue le sentiment d'aliénation. Les dépenses directes et indirectes reliées aux activités universitaires stimulent l'économie locale. Certains programmes d'enseignement conçus en fonction des priorités régionales fournissent des ressources humaines précieuses à l'industrie locale, relèvent nettement l'expertise. Et on ne célébrera jamais assez le rôle des universités régionales dans certains domaines de recherche (océanographie, nordicité, populations autochtones, par exemple) qui ont un impact à la fois local et international, et que les universités des grands centres avaient beaucoup moins la motivation d'entreprendre.

Mais l'UQ à Chicoutimi, et derrière elle la benjamine UQ en Abitibi-Té miscamingue, ont la tentation, et parfois y succombent, d'aller beaucoup plus loin. Elles se voient, comme on disait autrefois

« dans le socio-jargon, des « intervenants », des « acteurs » du développement. L'idée est encore un peu confuse. M. Riverin évoque parfois le « terrain neutre », l'université prêtant ses murs et son climat de sagesse à des adversaires régionaux naturels qui y réconcilient leurs intérêts. Plus souvent, il s'enthousiasme, et ses amis régionaux aussi, pour des initiatives directes.

C'est ainsi qu'un tableau de « l'engagement de l'UQAC dans des organismes régionaux » la montre active autant en formation et recherche sur des sujets régionaux que présente à un « comité de vigilance sur l'emploi dans le secteur de l'aluminium », ou à l'origine d'une société de création d'entreprises. Devant la commission, M. Riverin évoque des demandes d'aide venant de groupes aux prises avec des problèmes de drogue, ou de chômeurs qui veulent créer une coopérative d'artisanat, ou de « patients » du coin qui ont besoin d'un coup de pouce technique. Tout cela ne relève peut-être pas de nous, explique-t-il, mais l'université doit répondre à la confiance qui lui est faite.

Selon M. Riverin, l'engagement social de l'université, hors l'enseignement et la recherche, ne prend que 4% de son budget, soit \$ 1 million. Mais son mémoire reconnaît que la demande va se multipliant, le succès servant de publicité. Et ces coûts ne comprennent pas les « temps et efforts incalculables » que ce genre d'activités commande du personnel, comme le dit une note accompagnant un bilan des mandats de l'université lors du dernier sommet économique du Saguenay/Lac-St-Jean.

L'ouverture au milieu tourne ici presque à l'obsession. Elle explique aussi d'où a surgi le modèle bien québécois de l'université à « programmes courts », dont les « diplômés » ne détiennent en majorité que des certificats qui sont des tiers de baccalauréats. Plusieurs de ces programmes sont des réponses à des commandes immédiates. L'Alcan a ainsi trois programmes de certificat « sur mesure » pour ses employés.

Est-ce là l'université de l'avenir ? Ou sommes-nous en train de consacrer, en l'encensant, un système universitaire à deux faces ? Les universités des grands centres, moins sollicitées, pourront poursuivre la grande mission académique d'enseignement et de recherche qui attirera toujours les élites et leurs enfants ; les universités régionales seront celles du quotidien, du fonctionnel, de la formation pratique, du tout-terrain, et peut-être bien la « voie allégée », en somme, de l'enseignement universitaire.

Quant les universitaires deviennent trop tout à tous, a rappelé discrètement Claude Ryan, ils risquent de ne plus être bons pour « la grosse œuvre » qui est leur mission première.

## LETTRES AU DEVOIR

### ■ Vers le pouvoir parallèle

LE 15 SEPTEMBRE, LE DEVOIR publiait un article très intéressant dans la rubrique *Féminin pluriel*. Le titre « L'attitude de mépris de Québec suscite partout la colère des femmes » en dit long sur l'urgence du débat sur l'alternative politique à nos gouvernements de riches patrons.

Il faut féliciter les femmes québécoises et en particulier celles qui dirigent la lutte pour la défense de nos acquis démocratiques.

En effet, les femmes se préparent à une offensive majeure (on parle de « pouvoir parallèle ») qui ne manquera sûrement pas d'éveiller la population travailleuse, qui constitue la majorité, à l'importance incalculable de la lutte contre l'oppression sexuelle.

Cependant, je me demande vraiment comment on veut arriver à une action politique indépendante ou « pouvoir parallèle » en créant un « organisme régional de lobby ». À mon avis, c'est contradictoire. Les femmes savent que les gouvernements nous méprisent. Elles sentent que l'alternative serait de se constituer sur une base politique et indépendante face à ces gouvernements, mais nulle part a-t-on mentionné les syndicats ! Le rôle qu'ils peuvent jouer est considérable si on pense qu'ils représentent des milliers de travailleuses et travailleuses, donc des milliers de femmes déjà regroupées !

Si on y pense bien, les syndicats qui pratiquent le « lobbying politique » auprès des gouvernements, finissent par collaborer avec eux au détriment des intérêts des salariés. N'en va-t-il pas de même pour les groupes de femmes ?

Les groupes de femmes en lutte contre l'oppression sexuelle,

et les syndicats en lutte pour la défense des acquis démocratiques devraient travailler ensemble contre un même ennemi.

Lorsque les syndicats prendront résolument en main la lutte des femmes, les forces décupleront. Il faut convaincre les syndicats, c'est essentiel. Alors on verra des femmes à la tête de toutes les luttes et alors seulement on aura fait un pas décisif vers le « pouvoir parallèle ».

— CLAUDE VALLÉE  
Montréal, 30 septembre.

### ■ Une politique familiale

Lettre adressée à M. Michel Pagé, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

LA FÉDÉRATION des Unions de familles tient à vous faire part de son étonnement et de sa désapprobation à l'annonce de votre intention, fin septembre, de diminuer la distribution gratuite du lait dans les écoles primaires, de cinq jours semaine à trois.

Bien que nous trouvions louable votre volonté de venir en aide d'une manière plus particulière aux 25.000 femmes, issues de milieux défavorisés, qui deviennent enceintes annuellement, nous pensons que ce projet ne doit d'aucune façon se réaliser sur le compte d'une politique déjà en place et tout aussi valable.

Cette situation permet à la Fédération des Unions de familles d'illustrer ce qu'elle entend par une politique familiale. Si on soutient les mères lors de la naissance d'un enfant et que parallèlement on coupe dans des programmes qui concernent les enfants d'âge scolaire, on s'inscrit davantage dans une politique nataliste. Une véritable politique de la famille commence avec la naissance d'un enfant et soutient les parents tout au cours du développement de cet enfant !

La Fédération des Unions de familles s'interroge d'autant plus sur ce projet de coupure que les familles viennent déjà d'en subir une en matière de soins dentaires et qu'il existe une relation directe entre une saine dentition et la

consommation du lait. Il y a un geste répétitif à faire lorsqu'on veut acquérir une habitude alimentaire et la politique de distribution du lait-école cinq jours semaine favorise l'implantation de l'excellente habitude de la consommation du lait.

Que dire maintenant de la vie trépidante des familles qui appelle les parents à s'empresser de quitter le domicile pour leur travail, et les enfants, à attraper leur autobus sans toujours avoir pris le temps de consommer un solide petit déjeuner ? Que dire également des familles qui, malheureusement, doivent compter sur ce type de supplément afin que leurs enfants soient assurés de combler un besoin alimentaire de base ? Socialement, nous avons là aussi une responsabilité !

À ce moment-ci, La Fédération des Unions de familles n'est pas en mesure d'apprécier si des collaborations privées doivent venir s'ajouter afin de soutenir le programme de la distribution du lait-école cinq jours semaine, cependant, nous croyons fermement à la concertation avec d'autres partenaires en ce domaine, dans des projets qu'ils voudraient bien initier éventuellement. Il nous semble, par contre, impossible d'admettre que l'État fasse marche arrière dans ce programme.

— JACQUES LIZÉE  
secrétaire général.  
Montréal, le 7 octobre.

### ■ Trop de confières

À MOINS D'UNE HEURE de route du cœur du Québec, nous sommes envahis par la langue anglaise. On voudrait, malgré tout, ici, l'affichage bilingue et faire « baragouiner » des enfants de six ans dans cette langue.

Tout cela me fait penser à quelqu'un dont la maison se trouverait au cœur d'une forêt de conifères, et de conifères seulement, et qui en mettrait dans son salon, dans sa cuisine, et dans sa chambre à coucher, de peur d'oublier de quoi à l'air un conifère.

Oui, il peut arriver que le ridicule tue.

— RAYNALD VÉZINA  
Boischatel, le 7 octobre.

## LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE  
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR :  
= \$ 32,5 par semaine  
le samedi seulement = \$ 1,00  
Pour information:  
à Montréal: 332-3891-2021  
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:  
Édition quotidienne = 1395 par année  
755 6 mois  
395 3 mois

Livraison par la poste:  
Édition quotidienne = 1455 par année  
795 6 mois  
425 3 mois

Pour information (514) 844-3361  
Courrier de deuxième classe enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

# DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

## Reykjavik : de l'idéalisme au réalisme

Les superpuissances préparent-elles un super-compromis sur le contrôle des armements ?

CHARLES-PHILIPPE DAVID

L'auteur est professeur de relations internationales et d'études stratégiques au Collège militaire royal de Saint-Jean

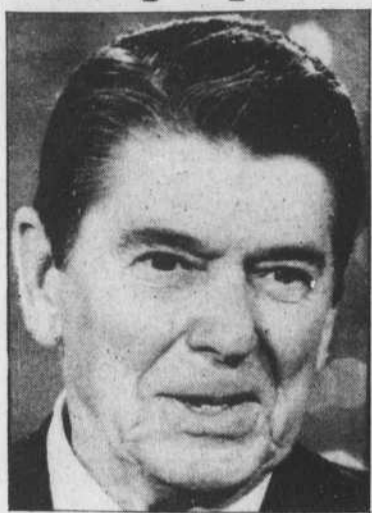
APRÈS plusieurs années de négociations américano-soviétiques sur le contrôle des armements, la fin de l'année 1986 pourrait nous réserver des surprises. Déjà le 21 septembre dernier, les États-Unis, l'URSS et trente-trois autres pays se sont entendus à Stockholm pour mettre en place des mesures de confiance dans le domaine militaire, le premier texte du genre agréé par l'Est et l'Ouest depuis plus de sept ans.

Et voici que cette fin de semaine, à Reykjavik, le président Reagan et le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev se rencontrent lors d'un « pré-sommet ». Bien que celui-ci porte sur un ensemble de questions (telles que les droits de l'homme, le commerce et le conflit en Afghanistan), il vise surtout à élaborer les fondements d'un accord intérimaire sur les missiles à portée intermédiaire en Europe. Il n'est pas exclu que des progrès soient également réalisés dans le domaine des armes stratégiques et de l'IDS. En ce sens, on prépare déjà le terrain pour le vrai sommet qui aura lieu aux États-Unis d'ici les prochains mois. Toute cette activité diplomatique amène les observateurs à se demander si les superpuissances pourraient soudainement devenir victimes d'une épidémie d'arms control...

À vrai dire, et même si de nouveaux obstacles continuent d'obstruer la voie qui mène à un accord sur les fusées en Europe, la défense spatiale ou les missiles intercontinentaux, il est clair que les deux Grands ont quelque peu amélioré leurs chances de s'entendre sur une partie (voire éventuellement l'ensemble) du dossier des armements. Pour des raisons de politique intérieure aussi, Reagan et Gorbatchev ont intérêt à faire aboutir les négociations : le premier afin de prouver au Congrès que son approche du *peace through strength* a rapporté les dividendes prévus, et le second pour tenter de libérer une partie des crédits alloués au budget militaire en vue de satisfaire les besoins plus larges de l'économie soviétique.

### Les euromissiles

Depuis fin juillet, et particulièrement durant le mois de septembre (malgré l'affaire Daniloff), Washington et Moscou ont réussi à réduire l'écart qui existait entre leurs positions de négociation. Au point où l'idéalisme qui caractérisait les propositions avancées par



les deux capitales il n'y a pas si longtemps, a laissé sa place aujourd'hui à un réalisme bien calculé. Ainsi sur les trois principaux dossiers — Europe, missiles stratégiques et IDS — on note un rapprochement entre les superpuissances (voir le tableau pour connaître leur position respective sur chacun des dossiers).

Sur la question des fusées en Europe, il y a lieu de croire que Moscou et Washington vont s'entendre pour imposer de chaque côté un plafond de 100 têtes nucléaires emportées par les missiles à portée intermédiaire. Cette proposition est assez similaire à celle qui fut préparée par les délégués américains et soviétiques lors de la célèbre « promenade du petit bois » à Genève en juillet 1982, où ils s'accordèrent pour suggérer le déploiement de 75 missiles de part et d'autre. Si Moscou accepte cette offre de l'État-Unis on pourra dire que Reagan aura eu gain de cause, l'URSS devant démanteler quelques 237 fusées SS-20 emportant 710 têtes nucléaires, comparé aux États-Unis qui devront retirer seulement 68 têtes de l'arsenal de 108 fusées Pershing et 40 missiles de croisière.

Rappelons-nous aussi que les Soviétiques n'insistent plus sur la nécessité d'inclure les forces nucléaires de la France et de la Grande-Bretagne dans cet accord. Ensuite, ils devront réduire le nombre de leurs SS-20 déployés en Asie qui menacent le Japon et la Chine (en tout 171 missiles et 513 têtes nucléaires).

Il y a deux obstacles majeurs à la concrétisation d'une entente sur les fusées en Europe. En premier lieu, les Américains exigent de maintenir une combinaison de Pershing et de *cruise* (missiles de croisière) à l'intérieur du lot de 100 têtes nucléaires autorisées à demeurer en place. Par contre les Soviétiques demandent que seuls les

Propositions américaines et soviétiques sur le contrôle des armements	
É. U.	U. R. S. S.
<b>Missiles stratégiques</b>	
Nombre total de missiles et de bombardiers	
1,600 - 1,800	1,600
Nombre total de têtes nucléaires (au sol, en mer et transportés par bombardiers)	
7,500	8,000
Nombre total de têtes nucléaires sur missiles basés au sol	
3,300	4,800
<b>Les missiles de croisière</b>	
Ceux sur bombardiers sont inclus dans les 7,500; pas de mines sur ceux transportés en mer.	Ceux transportés par bombardiers et ceux basés en mer sont inclus dans les 8,000.
<b>Les missiles en Europe</b>	
100 têtes nucléaires sur missiles à portée intermédiaire; et réduction des têtes nucléaires soviétiques sur ces missiles déployés en Asie à 100 également.	100 têtes nucléaires sur missiles à portée intermédiaire; et une « certaine » réduction des missiles déployés en Asie.
<b>L'initiative de défense stratégique</b>	
Pas de déploiement de systèmes de défense basés dans l'espace pour 7 ans et demi; les efforts de recherche, de développement et d'expérimentation peuvent continuer	Respect du traité ABM interdisant les systèmes de défense pour 15 ans; les efforts de recherche peuvent continuer en laboratoire seulement, mais aucun test n'est permis; interdiction des armes antisatellites.
<b>Les essais nucléaires</b>	
Pas d'interdiction qui touche les tests de moins de 150 kilotonnes.	Moratoire sur tous les tests de bombes nucléaires (l'URSS a mis de l'avant ce moratoire en août 1985 et le respecte depuis.)

missiles de croisière restent en Europe, étant donné qu'ils sont plus lents, donc moins menaçants aux yeux de Moscou, que les Pershing-II qui atteignent l'URSS en moins de dix minutes. En deuxième lieu, les négociateurs américains veulent mettre en place des mesures de vérification très strictes pour s'assurer du démantèlement des SS-20 soviétiques, mesures qui incluent (à la demande du Pentagone) des inspections régulières à l'intérieur de l'URSS.

Mais si Moscou accorde ce droit de regard aux États-Unis, il est probable qu'en retour Washington devra s'engager à respecter les termes du traité SALT-II. Si toutes ces conditions sont remplies il est as-

suré que les deux Grands vont s'entendre et signer un accord sur les euromissiles (il faudra en outre que les États-Unis rassurent les Européens qu'il y aura des restrictions sur le déploiement des missiles soviétiques à courte portée — un sujet dont nous reparlerons bientôt).

### Les missiles intercontinentaux

Un super-compromis n'est pas hors de portée sur les missiles stratégiques, si l'on fait exception du problème de l'IDS. Par rapport aux propositions formulées par Reagan et par Gorbatchev dans le passé, celles d'aujourd'hui sont infiniment plus réalistes et négociables. Elles



ont le double avantage de s'attaquer au vrai problème (le stock de têtes nucléaires), et de vouloir réduire les ogives existantes (de près de 30 %). De 11,336 têtes nucléaires intercontinentales du côté américain et 10,300 du côté soviétique, on passera à un plafond égal d'environ 7,500 à 8,000 têtes. Par ailleurs, Washington forcerait Moscou à couper dans ses missiles basés au sol, enrayant ainsi l'énorme avantage que possède l'URSS sur les États-Unis dans cette catégorie (6,420 contre 2,108 têtes emportées par les ICBM).

Mais là aussi il existe des obstacles importants. Le premier, et non le moindre, est que les Soviétiques ne voudraient pas réduire leur arsenal nucléaire si l'initiative de défense stratégique n'est pas restreinte uniquement aux recherches en laboratoire. Le deuxième obstacle est la modernisation en cours des forces nucléaires d'un côté comme de l'autre : il faudra s'entendre sur le type de fusées qui seront autorisées à être déployées (par exemple Washington veut interdire les nouvelles fusées mobiles qui compliqueraient la vérification d'un accord sur les armes stratégiques).

### La guerre des étoiles

Une troisième difficulté a trait aux missiles de croisière : on est pas d'accord sur les types de *cruise* à inclure dans les négociations, les Américains voulant exclure ceux qui sont basés en mer alors que les Soviétiques veulent compter tous les missiles de croisière dans le total des vecteurs stratégiques. Au bout du compte, si on résout ces obstacles et si de part et d'autre on met encore un peu d'eau dans son vin, face à des enjeux comme l'IDS ou les essais nucléaires, il n'est pas impossible que les superpuissances puissent conclure une entente sur les fusées intercontinentales au cours des prochains mois.

Naturellement un traité de limitation des armes stratégiques devra être accompagné d'un accord sur l'IDS. L'écart qui existe entre les positions américaine et soviétique sur la question de la défense spatiale est là encore moins grand qu'il ne l'était il y a un an. Ce que l'URSS recherche avant tout c'est le temps nécessaire pour rattraper les États-Unis dans ce domaine. C'est pourquoi elle propose que l'IDS soit confinée à une initiative de recherche pour quinze à vingt ans encore, et que celle-ci respecte durant ces années toutes les clauses du traité ABM de 1972 interdisant la production et le déploiement de missiles anti-missiles balistiques.

Cependant, Washington tient à effectuer le plus vite possible des tests de développement et d'expérimentation sur les nouvelles technologies liées à la défense stratégique. Tant et aussi longtemps que le président Reagan ne sacrifiera pas quelque chose d'important dans son projet de la « guerre des étoiles » et qu'il ne rencontrera pas les exigences minimales de Moscou vis-à-vis de l'IDS, il ne pourra y avoir de traité sur la limitation des armements stratégiques. Les États-Unis ont déjà proposé de ne pas déployer « Star wars » avant sept ans, mais cette concession ne rassure pas suffisamment les Soviétiques qui veulent exclure le développement et l'expérimentation des nouvelles technologies spatiales. Pourtant un tel sacrifice ne coûterait pas cher, puisque de toute façon aucun déploiement de technologies spatiales n'est envisagé et possible avant le siècle prochain !

En somme, avec un peu de flexibilité, il ne fait aucun doute que les superpuissances sont théoriquement proches d'un accord. Dans le cas des missiles en Europe, il n'est pas improbable qu'une entente soit conclue dès cette fin de semaine, ou au plus tard lors du prochain sommet. Dans le cas des missiles intercontinentaux et de l'IDS, Reagan a réussi à infléchir considérablement les positions de Gorbatchev. Il serait par conséquent absurde que le président laisse passer une occasion historique de devenir celui qui, de tous les présidents, parviendrait à la première réduction significative des armes nucléaires depuis quarante ans.

Paradoxalement le souhait de Ronald Reagan de voir tout le monde se souvenir de lui comme d'un président de paix, ne tient finalement qu'à une concession ultime dont il a seul et entièrement la responsabilité : comme c'est le cas face aux fusées stratégiques et aux euromissiles, être sur l'IDS franchement plus réaliste.

## L'Islande à la croisée des chemins

GENEVIÈVE DE LA TOUR FONDUÉ SMITH

L'auteure est présidente de la Fédération des Alliances françaises du Canada

DEBOUT au sommet de l'étrave de son drakkar de pierre, manteau flottant au vent et genou ployé pour l'élan, Leif Erikson s'apprête à découvrir l'Amérique ! Il a de qui tenir, fils d'Éric le Rouge qui, le premier, colonisa le Groenland. La merveilleuse saga de Leif, appareillant vers l'an 1000 en direction de l'ouest pour atterrir successivement à la Terre de Baffin, au Labrador, puis au nord de Terre-Neuve, où il s'établit près de l'Anse aux Meadows, avant de revenir mourir dans son Islande natale, méritait bien un monument à Reykjavik.

L'Islande devait devenir plus tard une base logistique de maintes expéditions groenlandaises et arctiques subséquentes. Paul Émile-Victor, Jean Malaunie, notamment, y séjourneront pour y organiser le parachutage du matériel d'exploration de la deuxième Expédition polaire française.

Si, en Islande, le drame du naufrage du « Pourquoi pas ? » du commandant Charcot est encore présent à toutes les mémoires, c'est qu'il se produisit sur les récifs redoutables de Reyjanès où, poussé par la tempête, le navire se brisa, il y a exactement cinquante ans, en septembre

1936. Le récit simple et poignant du seul survivant de ce drame, un Breton, est consigné dans les archives de l'Ambassade de France et les derniers marins, dont les corps furent rejetés à la côte après le rapatriement en France des dévoués et mortelles des autres victimes et du commandant Charcot reposent au cimetière de Reykjavik.

Enfin quand, en 1950, Air France établit sa première liaison commerciale entre Paris et Montréal, le voyage à bord d'un Constellation prenait 15 heures 30 du vol et impliquait, vers le Canada, une escale technique à Shannon, Gander ou en Islande pour faire le plein d'essence.

Je me revois projetée en pleine nuit dans l'immense plaine de Keflavik, bourrasque de novembre dans le dos, courant de l'avion sur la piste glacée au poste d'accueil de cet aéroport international situé à 50 kilomètres environ de la capitale. Base américaine pendant la guerre, devenue depuis base de l'OTAN, l'aéroport de Keflavik était encore en 1950 d'un confort spartiate, avec ses banquettes dures, ses lumières aveuglantes et sa cafétéria bruyante. Et tout à coup, la féerie islandaise surgit de la vitrine d'un comptoir semi-circulaire, émergeant de la banalité d'un artisanat local : tout l'art de faire chanter les couleurs s'exprimait dans cinq ou six poteries d'un style impeccable qui me révélèrent en même temps l'originalité d'un peuple.

À travers ces images, telle est cette Islande, plaque tournante des grands départs, terre de transit, d'accueil et de liberté, fière de son rôle international et plus encore de son indépendance, qui dans quelques jours sera l'hôte du pré-sommet Reagan-Gorbatchev. Ce n'est d'ailleurs pas une première. Du 30 mai au 1er juin 1973 les présidents Nixon et Pompidou se rencontrèrent à Reykjavik lors d'un sommet qui fut pour tous deux un chant du cygne politique, le président Pompidou étant déjà atteint du mal qui devait l'emporter et Nixon en proie aux démons du Watergate.

### Le phénomène islandais

Mais l'Islande c'est surtout un triple phénomène : géologique, politique et culturel, creuset de son histoire et de sa destinée.

Une bosse de l'échine atlantique émergée de l'océan, c'est l'Islande. L'île aux 40 volcans, dont les 150 éruptions pendant le dernier millénaire n'ont épargné aucune génération, possède un manteau terrestre tellement fissuré en profondeur que les kilomètres de lave déversés sur son sol battent un record mondial. De plus tous les fonds marins qui l'entourent au sud sont aussi volcaniques. Dans un fracas titanique des îles volcaniques surgissent crachant des nuages de cendres et de vapeur qui dépassent 6,000 mètres. Puis s'engage une autre bataille épi-

que entre la mer et le nouveau-né : face aux tempêtes du nord toutes ne résistent pas. Un mois aura suffi pour rayer de la carte la nouvelle île de Surtlingur, en 1965, soit plus d'un million de mètres cubes de matières volcaniques !

Même Surtsey, dont la dernière éruption remonte à 1967, est menacée. On comprend que les scientifiques islandais et leurs invités du monde entier en aient fait un objet d'étude exemplaire de la naissance et la corrosion d'une île volcanique. Vouée désormais à la seule recherche scientifique, aux dépens d'un tourisme rémunérateur, Surtsey a été déclarée « réserve naturelle » par le gouvernement islandais et reste inhabitable.

Dans un pays où l'infertilité des sols et le climat rendent incultes 78 % de la superficie, où l'élevage des moutons et des chevaux ne peut se pratiquer qu'en dehors d'une ceinture volcanique qui occupe 35,000 km carrés, on comprend que la culture des fruits et légumes en serres grâce à l'eau chaude des geysers ait connu ces dernières années un développement considérable. Une démographie en hausse, l'urbanisation des régions côtières et l'utilisation d'une énergie hydraulique abondante à des fins industrielles, notamment pour l'affinage du minerai de bauxite en aluminium « première fusion » grand consommateur d'électricité,

ont sensiblement modifié l'image traditionnelle de l'Islande. Mais la pêche reste la ressource majeure de l'économie islandaise.

Pour empêcher le pillage de ses fonds les plus prolifiques, maraudeurs par des navires étrangers, l'Islande n'hésita pas à porter à 12 milles la limite de ses eaux territoriales. Le gouvernement britannique contesta la validité de cette décision. S'ensuivit la guerre dite « de la morue » entre les deux pays dont les escarmouches parfois cocasses défrayèrent la chronique des journaux du monde entier.

Mais le grand jeu politique de l'Is-

lande qui n'a obtenu, rappelons-le, son indépendance totale qu'en 1944 en coupant le dernier lien qui la rattachait à la couronne du Danemark, après avoir été occupée pendant la guerre successivement par les Britanniques et les Américains est un jeu à trois entre les États-Unis et l'URSS.

Membre de l'OTAN, ayant concédé aux États-Unis une base militaire à Keflavik et bénéficiant ainsi d'une « protection » qui la dispensait d'apporter à l'Alliance une force armée, l'Islande a subi, particulièrement en 1956-57 des pressions énormes.

Voir page A-14: L'Islande

## Colloque POSSIBLES

Une idée pour l'an 2000: L'AUTOGESTION

Université de Montréal  
3200, rue Jean-Brillant, K0215

23,24,25 octobre 1986

Programme: (extraits)

Jeu, 23 octobre

20h AUTOGESTION ET POLITIQUE

Gabriel Gagnon  
Jean-Paul L'Allier  
Francine Lalonde

Jean-Guy Vaillancourt  
Kathleen Verdon

Vendredi, 24 octobre

16h L'AUTOGESTION EN REVUES

Autogestions  
Contretemps  
L'autre Actualité

La Vie en rose  
Possibles  
Transmarge

Samedi, 25 octobre

15h15 L'AVENIR DE L'AUTOGESTION

Olivier Corpet  
Jacques T. Godbout

Lyne Marcoux  
Marcel Rioux

Frais d'inscription: 25,00\$  
15,00\$ (étudiants avec carte)

N.B.: On pourra s'inscrire sur place

Renseignements: (514) 731-1749 ou (514) 343-6620

En collaboration avec  
Université de Montréal  
Département de sociologie

## RENÉ LÉVESQUE

En personne

René Lévesque publie enfin ses mémoires politiques, ATTENDEZ QUE JE ME RAPPELLE... Profitez de cette occasion pour le rencontrer et faire dédicacer votre exemplaire.

Jeu, le 16 octobre, de 18 à 21 hres

à la librairie **RENAUD-BRAY**

5219, ch. de la Côte-des-Neiges, Montréal

Jean Doré  
signera son ouvrage

POUR  
MONTREAL

le lundi 13 octobre à 16h  
à la librairie **Renaud-Bray**  
5219, Côte-des-Neiges

et le mardi 14 octobre  
à midi  
à la librairie **Demarc**  
du Complexe Desjardins

**VLB ÉDITEUR**  
la petite maison  
de la grande littérature

# SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

## ◆ Blâme

opération, rue Crescent. « La méthode choisie étant inadéquate, il doit faire rebrousser chemin à une cinquantaine de policiers afin d'intervenir plus efficacement par la suite. »

Entre-temps, deux officiers du poste 33 « étaient intervenus avec efficacité, rue Sainte-Catherine », dans les limites du district 25. Le district 33 est situé à l'est, la limite entre les deux étant la rue de Bleury.

Les superviseurs (subordonnés au chargé de relève) « ont tout simplement attendu les directives et manqué de leadership, pris des décisions inappropriées », mais, « considérant leur manque d'expérience », M. Bourget ne retient aucune accusation disciplinaire contre eux.

Au quartier général, le superviseur des communications (troisième fonctionnaire passible de discipline) « était bien au courant de la situation depuis le début » et n'a rien fait pour s'assurer que le poste 25 soit informé. Le répartiteur (il prend les appels radio) au quartier général « avait une attitude passive et désintéressée », mais il n'est pas blâmé.

Au bas de l'échelle, les patrouilleurs « ont posé des gestes généralement conformes » (en l'absence d'officiers), même « des gestes dignes de mention » et rien ne leur est reproché.

M. Roland Bourget souligne aussi que les émetteurs radio à bord des autos bleues « ont globalement fait défaut. Notre équipement est dans l'ensemble désuet. » La CUM recevra 500 nouveaux appareils radio en 1987 ; le nouveau système de communications coûtera \$ 30 millions.

Cette violence « déplorable, isolée », conclut M. Hamelin, aura au moins servi à la police de McGill.

## ◆ Sommet

À ce sujet, le président Reagan a démenti hier qu'il ait des désaccords au sein de son gouvernement sur le problème des euromissiles et a exprimé l'espoir de progrès lors du sommet de Reykjavik.

M. Reagan a fait ces commentaires alors qu'il allait rendre une brève visite en fin d'après-midi à la présidente islandaise, Mme Vigdis Finnbogadottir.

Interrogé sur des informations, publiées notamment hier par la *Washington Post* selon lesquelles ses conseillers étaient divisés sur la façon de négocier avec Moscou pour réduire les armes nucléaires intermédiaires, M. Reagan a répondu : « Il n'y a pas eu de désaccord entre nous. »

Hier, le porte-parole de la Maison-Blanche a indiqué que M. Reagan annoncerait à M. Gorbachev qu'il a l'intention de soumettre pour ratification au Sénat deux traités des années 70 sur les explosions nucléaires si l'URSS donne auparavant son accord aux exigences américaines sur leur vérification.

Il se référait à deux textes, non ratifiés par les États-Unis : le « traité du seuil » de mai 1974 qui limite à 150 les explosions nucléaires souterraines, et le « traité sur les explosions pacifiques » de mai 1976 qui les interdit hors des sites habituels. Malgré la non-ratification, les États-Unis ont observé à ce jour ces deux accords, tout comme l'URSS.

En dépit d'une tenace prudence, les porte-parole soviétiques ne semblent pas douter que le principe d'une prochaine visite à Washington de M. Gorbachev va se trouver confirmée. Le souhait de minimiser et de taire les espérances, pour donner plus de résonance à un éventuel compromis, est encore plus net du côté américain.

La secrétaire d'État adjointe, Mme Rozanne Ridgway, a ainsi tenté hier à Reykjavik de décourager toute spéculation optimiste, même celle de la nécessité pour les deux hommes d'État de fixer la date de leur sommet américain.

Soviétiques et Américains définissent pratiquement dans les mêmes termes le but de cette rencontre islandaise : donner une impulsion au plus haut niveau aux négociations sur le désarmement. C'est cette « poussée supplémentaire », selon l'expression de Mme Ridgway, qui précipitera alors la venue aux États-Unis du numéro un soviétique.

On sélectionne également des deux côtés comme dossier le plus prometteur celui des missiles à moyenne portée (INF). Mais de toutes façons, insiste Mme Ridgway, « un sommet à Washington n'implique pas la signature d'un accord » sur les euromissiles.

Le décompte des têtes de missiles a cependant laissé la première place hier dans les conférences de presse et les manœuvres diplomatiques de dernière heure aux entraves des droits de la personne.

Les représentants soviétiques, qui ne s'en émeuvent plus, font ainsi face à une myriade d'apostrophes sur des cas de familles divisées ou le sort des juifs en URSS.

Le Kremlin a préparé, voire affiné ses réponses et prend les devants : une poétesse ukrainienne, Irina Touchinskaja, a été libérée de sa prison jeudi. Le chef de l'État, M. Andreï Gromyko, a reçu personnellement, hier à Moscou, un citoyen américain qui a sollicité et reçu l'asile politique en URSS. À Reykjavik, un porte-parole soviétique affirme que « plusieurs centaines de Soviétiques ayant quitté l'URSS demandent à y revenir ».

En fait, des responsables soviétiques ont dressé un tableau d'une sincérité rare au sujet des problèmes internes de leur pays, évoquant la démocratie, la résistance au processus

de réforme, les prisonniers politiques et l'émigration.

« Un processus de démocratisation et de réforme est en marche », a ainsi déclaré le politologue Fyodor Bourlatski, au cours d'une conférence de presse. « Mais la résistance à ce processus est réellement tout à fait sérieuse. »

L'opposition principale provient de cadres qui craignent de perdre leur pouvoir et leurs privilèges, a ajouté le porte-parole soviétique.

La publication de livres précédemment interdits et une « révolution » au sein du Syndicat de la cinématographie représentent des exemples de la nouvelle ouverture d'esprit, a-t-il soutenu.

## ◆ Énergie

1981, il écrivait que ce ministère a « pendant des années fait preuve de tout, sauf de zèle et d'imagination, dans la poursuite de ses objectifs en matière de langues officielles ». Il ajoutait qu'on réservait un accueil glacial aux francophones qui étaient alors nettement sous-représentés, ce qui expliquait que le français soit rarement utilisé comme langue de travail.

Dans son rapport de 1985, le Commissaire aux langues officielles notait des progrès qu'il décrivait cependant comme la « longue progression » de ce ministère vers de meilleurs services dans les deux langues. Un des progrès réalisés portait sur l'accueil téléphonique qu'on était sur le point de résoudre. Il notait que si les effectifs du ministère présentaient un équilibre presque parfait entre anglophones (76 %) et francophones (24 %), cet équilibre était loin de se refléter partout.

Selon les statistiques les plus récentes du ministère de l'Énergie que le ministre Masse a fait compiler, celui-ci compterait 24 % de francophones, soit une progression de presque huit points depuis 1980. Le sous-ministre qualifie ces changements de « progrès remarquables ». Ce qui serait moins remarquable aux yeux du ministre est le fait que les francophones sont concentrés dans les catégories d'employés de soutien. Ainsi, 34 % du personnel de soutien administratif est francophone alors que la proportion est de 15,6 % pour le personnel scientifique et professionnel.

En cinq ans et demi, il y a eu une amélioration pour cette dernière catégorie puisque le personnel scientifique et professionnel ne comptait que 6,8 % de francophones en 1980. Là aussi, ce serait insuffisant aux yeux du ministre qui aurait noté qu'il ne manque pas de candidats qualifiés formés par les universités québécoises.

Là où l'absence de francophones se fait le plus sentir toutefois, c'est dans la catégorie supérieure. La haute direction du ministère qui en 1980 ne comptait que 10 % de francophones n'en compte actuellement que 11,2 %. Seulement 19 hauts-fonctionnaires sur 170 sont francophones. Sur 10 sous-ministres, un seul est francophone.

Le choc culturel subi par le ministre en arrivant à ce ministère ne s'est pas limité aux questions linguistiques. Au fur et à mesure qu'il avait à signer des contrats, il aurait réalisé l'absence d'une équité régionale dans l'attribution des contrats pour l'achat de biens et services.

Les vérifications exigées ont démontrées, selon un document signé par le sous-ministre, que les provinces productrices de pétrole n'étaient pas celles qui étaient avantagées. Ainsi le Québec n'a eu l'an dernier que 9 % de ces contrats, soit à peine moins que l'Alberta et à peine plus que les provinces Maritimes. La majeure partie des contrats ces deux dernières années est allée à l'Ontario dans une proportion de plus de 56 %.

Dans une note de service, le sous-ministre Arthur Kroeger a demandé à ses fonctionnaires que les contrats qui ne sont pas sujets à appels d'offres soient répartis de façon équitable à travers le pays. Dans ce même mémo, il leur a souligné au passage qu'ils étaient encouragés à produire leurs réquisitions dans la langue de leur choix et, s'ils employaient l'anglais, qu'il leur fallait joindre un résumé en français.

Un sommet qui a lieu, c'est déjà une réussite. À plus forte raison, s'il n'est qu'un pré ou qu'un quasi-sommet. Le sommet qui osera dire son nom pourra, lui, échouer. Reykjavik fait penser à Glassboro en 1967 alors que, sans apparat, le premier ministre Kossyguine et le président Johnson s'étaient rencontrés dans une école du New Jersey. Cette rencontre devait prélude aux accords de limitation des armes balistiques et stratégiques de la décennie 1970 et de la triade des sommets annuels Brejnev-Nixon. Cette fois-ci, l'enjeu serait la maîtrise simultanée et symétrique d'une deuxième génération d'armements encore plus terribles, pour ne pas parler des armes spatiales qu'on a presque mis entre paranthèses. La conférence européenne à Stockholm, qu'on avait fini par oublier dans la brume d'une Détente devenue évanescence, vient tout de même d'arriver à un accord sur la prévention d'une guerre par accident ou par erreur. Oh ! la jolie formule, mais il faut tout de même commencer par là...

Qu'un mini-sommet précède le véritable sommet, que son déroulement se déroule dans un *black out* de l'information, qu'il n'y ait même pas de communiqué conjoint, ferait plutôt la preuve de l'extraordinaire sérieux des protagonistes dans les circonstances. L'important est qu'il subsiste, entre la somme des refus mutuels, des espaces interstitiels pour pouvoir continuer à parler, à entendre le point de vue de l'autre et à en prendre acte. Les analyses de presse des derniers jours ont signalé les points mineurs de « concession » qui, de part et d'autre, ont rendu la présente étape possible.

Le risque majeur consiste dans l'élargissement de l'objet des discussions. S'il débordait la question des équilibres militaires, pour s'étendre par exemple aux conflits régionaux et aux respect des droits de l'homme en URSS, non seulement y

Par ailleurs, M. Lalonde ne croit pas que l'attitude de certains milieux anglophones à l'égard de la langue d'affichage puisse se refléter et s'amplifier dans le contexte d'une approche plus souple avec les entrepreneurs.

Quant à l'un des objectifs de la réforme, M. Lalonde n'a pas pu préciser, hier, l'ampleur des économies budgétaires qui résulteraient de l'application de son rapport.

À ceux qui soulignent la parenté de ses recommandations avec les positions connues de la ministre Bacon, il a répliqué que « l'idée de Mme Bacon a été étudiée comme une hypothèse comme une autre ».

Dans un communiqué laconique émis, hier matin, cette dernière s'est déclarée « satisfaite » du rapport dont elle espère discuter « dans les prochaines semaines » avec ses collègues du cabinet.

Mme Bacon a rappelé qu'elle avait déjà mis en doute « la structure (actuelle) trop compliquée (et) dont l'efficacité n'est pas évidente ».

Elle a indiqué qu'elle jugeait « fort pertinents » les constats et analyses du groupe, notamment la suggestion d'améliorer la représentativité des différents milieux au sein du conseil de l'Office.

Mme Bacon a félicité le groupe d'avoir fait son « premier commandement » de la nécessité de ne pas infléchir l'essence de la Charte.

## ◆ Week-end

byl. Affectant leur propre orgueil, ces désastres n'avaient pas de quoi augmenter la confiance extérieure en l'exactitude de leurs prouesses techniques.

Ces contrariétés n'empêchaient toutefois pas de travailler en sous-main dans les deux capitales à paver les voies du sommet annoncé. Le tournant favorable se prendra à l'été. À la fin juillet, Reagan devant un auditoire d'étudiants déclare que les relations entre les deux superpuissances sont « non seulement pour la première fois dans la bonne direction, celle d'une réduction et d'une élimination éventuelle des armes nucléaires », mais que leurs dirigeants « ont commencé à avancer dans cette voie ». L'admission était énorme. Un nouveau vent léger tournait à l'optimisme. Le sommet pourrait avoir lieu. Dans les deux capitales, on multipliait les promesses d'un commun goût de renaissance.

Après tous ces mois d'affairisme diplomatique des Soviétiques et de négativisme non moins ponctuel des Américains, au sujet du complexe problème de la maîtrise des armements, se pourrait-il que toute cette chamaille diplomatique n'ait pas été complètement vaine et que nous n'ayons plus à enregistrer que de perpétuelles divergences ? Il se pourrait... Et même, il se peut, comme on l'a vu ces toutes dernières semaines en surmontant les obstacles d'empoisonnantes affaires d'espionnage, réel ou présumé.

Le premier avantage d'une rencontre au sommet réside dans ses préparatifs qui montrent les deux diplomates à leur mieux. Le cas récent : on sort de la dissymétrie de l'échange entre l'espion en opération (Zakharov) et le journaliste fort curieux (Daniloff) en relâchant le dissident numéro 2 (Orlov) ; et Édouard Chevadrnazne fait preuve d'autant de ressources que l'éternel Andreï Gromyko lorsqu'il s'agit de faire sauter le dernier verrou avec le solide George Shultz.

Un sommet réussit dans la mesure où il ne reste plus qu'à confirmer les ententes déjà esquissées au terme de longues négociations antérieures (comme c'est le cas au sujet des euromissiles). Mais l'entreprise fait beaucoup en formalisant et en officialisant l'inachevé. Le reste relève du coup, non pas du charme, mais de la sincérité de deux hommes en tête-à-tête... L'un n'en a plus que deux ans avant sa retraite statutairement forcée ; l'autre a l'âge d'entrevoir une couple de décennies de gouvernement. Mais les deux, à la tête de gigantesques appareils de puissance, ont maintenant une commune hantise d'échouer après s'être si laborieusement rendus là.

Un sommet qui a lieu, c'est déjà une réussite. À plus forte raison, s'il n'est qu'un pré ou qu'un quasi-sommet. Le sommet qui osera dire son nom pourra, lui, échouer. Reykjavik fait penser à Glassboro en 1967 alors que, sans apparat, le premier ministre Kossyguine et le président Johnson s'étaient rencontrés dans une école du New Jersey. Cette rencontre devait prélude aux accords de limitation des armes balistiques et stratégiques de la décennie 1970 et de la triade des sommets annuels Brejnev-Nixon. Cette fois-ci, l'enjeu serait la maîtrise simultanée et symétrique d'une deuxième génération d'armements encore plus terribles, pour ne pas parler des armes spatiales qu'on a presque mis entre paranthèses. La conférence européenne à Stockholm, qu'on avait fini par oublier dans la brume d'une Détente devenue évanescence, vient tout de même d'arriver à un accord sur la prévention d'une guerre par accident ou par erreur. Oh ! la jolie formule, mais il faut tout de même commencer par là...

Qu'un mini-sommet précède le véritable sommet, que son déroulement se déroule dans un *black out* de l'information, qu'il n'y ait même pas de communiqué conjoint, ferait plutôt la preuve de l'extraordinaire sérieux des protagonistes dans les circonstances. L'important est qu'il subsiste, entre la somme des refus mutuels, des espaces interstitiels pour pouvoir continuer à parler, à entendre le point de vue de l'autre et à en prendre acte. Les analyses de presse des derniers jours ont signalé les points mineurs de « concession » qui, de part et d'autre, ont rendu la présente étape possible.

Le risque majeur consiste dans l'élargissement de l'objet des discussions. S'il débordait la question des équilibres militaires, pour s'étendre par exemple aux conflits régionaux et aux respect des droits de l'homme en URSS, non seulement y

a-t-il danger d'un retour au langage de la guerre froide des mauvais jours, mais les prochains sommets, plus engageants, deviendront eux-mêmes en péril. Quand pourrait-on renouer ? Attendre un nouveau président américain après 1988 ? Au risque de perdre deux autres années, celle des élections et celle de l'installation de ce nouveau président ?

Deux hommes, singulièrement conscients de leur image publique mondiale, vont se parler, à nouveau, en tête à tête, cette fois-ci pas tellement loin du cercle polaire. On peut présumer qu'ils aient le sens de leur destin, plus encore complémentaire que contradiction. Espérons qu'ils ont aussi celui de l'occasion qui passe. L'important n'est certes pas deux individus, fussent-ils aux destins hors-série, mais, derrière eux, les forces d'empire potentiellement destructeurs dont ils sont les transitoires responsables. Ils doivent continuer à reconnaître, à dialoguer, à se ménager des fils continus de négociation possible.

C'est tout ce qu'on peut attendre d'un « sommet », préparatoire ou de plénitude : une façon un peu moins clopinante de marcher, en deçà de l'impossibilité de la guerre totale. Le nouveau des dernières semaines n'était pas Moscou et Washington avait fini par consentir à ce sommet-relai, mais que chaque capitale ait cru que l'autre le voulait autant qu'elle.

Le manichéisme Reagan, qui parlait au début de mater « l'empire du mal » sans avoir à le combattre, veut laisser le souvenir d'un grand pacificateur avant de partir avec grâce. Le premier leader soviétique de la génération post-stalinienne veut s'employer pragmatiquement à ce qu'il appelle la « refonte » de la société en URSS. L'un et l'autre sont habitués d'un sentiment d'urgence. Ils avaient hérité d'un conflit fondamental lancé par d'autres il y a bien longtemps.

Reagan qualifie maintenant son homologue « d'homme moderne », avec lequel il est désormais possible de discuter « contrairement à certains autres auxquels on a eu affaire dans le passé ». Gorbachev croirait-il la même chose en une proposition inverse : le président est trop américain pour n'être pas « moderne » ?

## ◆ L'Islande

mes des Soviétiques pour l'en détacher. Profitant de la présence de sympathisants communistes au gouvernement de Reykjavik un accord fut passé entre les deux pays : l'Islande important la totalité de ses produits pétroliers d'URSS qui, en retour, devenait l'acheteur prioritaire de son poisson.

Jouant sur la susceptibilité du nationalisme islandais, les Soviétiques offrent, en 1957, par lettre signée de Boulganine, « la garantie par l'URSS de la neutralité islandaise si les troupes étrangères stationnées dans l'île la quittaient ». L'Islande résista cette fois à la « tentation » de la neutralité, mais dut continuer, même après le retrait des communistes du pouvoir, à défendre ses intérêts propres face aux deux superpuissances sans craindre d'affirmer son nationalisme.

Indépendance et démocratie sont les biens les plus précieux au cœur des Islandais. Non seulement l'égalité sociale, commune aux pays scandinaves et nordiques est très accentuée en Islande et soutenue par une protection législative très progressiste, mais ce pays a été aussi l'ancêtre du parlementarisme même avant l'Angleterre. Dès le Xe siècle se tenaient chaque année dans le site célèbre de Thingvellir, des « sessions d'été » où les chefs politiques discutaient librement de leurs problèmes et rendaient des comptes à la nation. Pays de civilisation brillante au Moyen Âge, surtout au niveau littéraire, l'Islande rongée son frein face à l'occupation étrangère que lui vaut sa situation stratégique dans l'échiquier politique international. Aussi attache-t-elle une importance particulière à son renouveau culturel.

Un pays dont la présidente de la République, Mme Vigdis Finnbogadottir, diplômée de la Sorbonne, s'exprime dans un français impeccable et à toujours manifesté le plus vif intérêt aux manifestations culturelles de l'Alliance française de Reykjavik, un pays où, dans une petite ferme isolée, des romans de Balzac traduits du français en islandais et reliés côte à côte sur l'étagère le livre des Psalms et des recueils de sagas, est digne d'accueillir sur son sol les grands de la politique mondiale.

Que la « petite » Islande et le « vaste » Canada aient en commun des expériences et des problèmes politiques similaires, ainsi qu'une soif d'affirmation nationale, cela saute aux yeux. On ne peut oublier que c'est par l'Islande et au Canada que l'avenure du Nouveau Monde a commencé.



# CHRONIQUE POLITIQUE

PIERRE O'NEILL

## Le défi de John Turner : l'après-congrès

John Turner est assuré de l'appui d'une majorité de députés au congrès de novembre à Ottawa. En principe, il lui suffirait de recueillir 60 % des voix, pour éviter, à court terme, le déclenchement d'une course au leadership. Mais pour être en mesure de rester en poste jusqu'aux prochaines élections, il lui faut réaliser un score beaucoup plus élevé, au-delà de 70 % du vote.

Le congrès est gagné d'avance ; les révisionnistes n'ont aucune chance de l'emporter. C'est pourquoi Jean Chrétien n'a pas lancé son armée de partisans dans une guerre ouverte contre le chef. S'il avait tenté le coup et l'avait raté, il se serait brûlé à jamais. Tout en se disant « prêt à servir », il garde un silence approbateur sur les courants d'air que déplace son réseau de supporters, Jacques Corriveau en tête. La tactique est sournoise mais non moins efficace. Dans les circonstances, il a compris que patience et longueur de temps valent mieux que force et que rage. Car, pour John Turner, le véritable défi reste à venir : l'après-congrès. Aujourd'hui, la cote des conservateurs est à son plus bas depuis deux ans. Lorsque le balancier reviendra et que l'inévitable remontée du PC surviendra, le printemps prochain, ce sera aux dépens des libéraux. La contestation du leadership de John Turner reprendra de plus belle et le chef se retrouvera à nouveau dans l'angoisse des nouillages et des tensions internes. Ses adversaires souhaitent qu'alors, il faiblisse et s'écroule. C'est peut-être là le pari que fait Jean Chrétien, dont l'arme la plus redoutable reste encore les sondages.

## Parizeau et Landry

Le 22 novembre 1984, Jacques Parizeau quittait le cabinet Lévesque, et six jours plus tard, il annonçait sa démission comme député péquiste de l'Assomption. Tout le monde a alors cru qu'il s'agissait d'une retraite stratégique et, qu'un jour ou l'autre, l'ex-ministre des Finances effectuerait un retour à la vie politique active. Depuis lors, la moindre intervention publique de l'ancien numéro 2 du Parti québécois est scrutée à la loupe, analysée et interprétée. À ce jour, il a scrupuleusement respecté la règle de non-intervention dans les débats internes du PQ. Encore dernièrement, les médias ont sollicité son opinion sur la mise au rancart de la souveraineté par Pierre Marc Johnson. Il n'a pas bronché.

Qui sait ? Peut-être un jour, la conjoncture politique passera-t-elle du noir au blanc ? Peut-être la contestation ministérielle le leadership de Pierre Marc Johnson ? Peut-être l'option souverainiste cessera-t-elle d'être honnie des Québécois et se cherchera-t-elle un nouveau message ? Depuis son Colomby-les-Deux-Eglises, Jacques Parizeau refuse de se laisser emporter par le vent de l'oubli. Il a accepté d'occuper des tribunes prestigieuses comme la présidence de la Commission d'étude sur les municipalités et il s'est commis ponctuellement dans des interventions publiques, bien senties, sur des sujets moins litigieux pour lui comme le libre-échange, la réforme de l'aide sociale et l'avenir de Montréal. Or, voilà qu'il prépare un premier coup de clairon. Bernard Landry, son ancien collègue du cabinet Lévesque, est en voie de terminer un ouvrage sur le libre-échange. Et c'est lui autre que Jacques Parizeau qui en signera la préface.

## Robert Bourassa sur un baril de poudre

Plus que tout autre débat politique, c'est la question linguistique qui aura hanté Robert Bourassa et marqué son exercice du pouvoir. En cours de premier mandat, il a mis sur pied la commission d'enquête Gendron sur la situation de la langue. Dans la foulée de cette étude, le controversé bill 22 avait divisé sa députation, entraîné la démission de Jérôme Choquette, et lui avait mérité les insultes publiques de Pierre Trudeau, à la veille de la défaite libérale de 1976.

De retour au pouvoir, Robert Bourassa s'était bien promis de ne pas commettre les mêmes erreurs. Son entourage lui prodigue les conseils d'usage mais il écoute surtout les sondages. La minorité anglophone réclame des assouplissements à la loi 101 et il est tenté de succomber. Pour se justifier, il comptait sur le comité Lalonde mais voilà que le rapport du groupe de travail recommandait de conserver l'intégrité des fonctions des trois principaux organismes associés à l'application de la Charte de la langue française. S'il faut en croire les confidences recueillies à travers les murs du bunker, M. Bourassa s'attendait que le rapport Lalonde propose, au minimum, d'éliminer les fonctions de contrôle de la commission de protection. Il est donc déçu, sinon furieux. Comme il le confiait lui-même à Pierre Bourgault, il est « coïncé ». Coïncé entre la minorité anglophone, l'aile nationaliste de sa députation et l'opposition péquiste. Pendant ce temps, Pierre Marc Johnson lance et compte.

## Un espion débarque à Paris

Du quotidien *La Presse*, l'éditorialiste Jacques Bouchard transporte ses pénates à la délégation de Paris, dont il devient le directeur des communications. L'annonce de cette nomination, qui alimentait la rumeur publique depuis des semaines, était attendue. C'est quand même une nomination étonnante, pour ceux qui ont bien connu le délégué général du Québec à Paris. La simplicité et la bonhomie de l'ex-confrère Jacques contrastent avec le style d'aristocrate flamboyant de l'ancien directeur du DEVOIR. Jean-Louis Roy ne mange pas souvent à l'estaminet du coin et Jacques Bouchard ne fréquente pas seulement les galeries d'art.

Par delà ces considérations superficielles, il faut savoir que Jacques Bouchard entretient de vieux et solides liens d'amitié avec Robert Bourassa, dont il est un confident privilégié. D'autre part, depuis son arrivée à Paris, en janvier dernier, Jean-Louis Roy a maintes fois embarrassé et irrité le premier ministre et son entourage. Au DEVOIR, seul maître à bord, indépendant des pouvoirs politiques, il n'avait de comptes à rendre à personne. À Paris, il a posé des gestes et eu des attitudes incompatibles avec les règles de solidarité de la grande famille libérale. C'est dans ce contexte que Jacques Bouchard a été dépeché à Paris. Il a pour mission de veiller au grain et de communiquer avec le bunker, chaque fois qu'il détectera des accros à l'orthodoxie libérale.

# AUJOURD'HUI

Quelques places sont encore disponibles pour participer au stage intensif en autodéfense (femmes), prévu pour les 1er et 2 novembre prochain de 10 h 30 à 17 h. On s'inscrit avant le 28 octobre au service des sports de l'U de M. Information : 343-6150.

Cours de conditionnement physique pré-ski offerts par la Ville de Longueuil, à l'école Gérard-Filion (1330, boulevard Curé-Poirier, local B-147) à compter des 14 et 16 octobre. Information : 646-8666.

Le Centre Saint-Pierre (1212, rue Panet - métro Beaudry) offre une session sur l'autonomie et l'interdépendance dans le couple, tous les mardis soirs de 19 h 30 à 22 h 30, du 21 octobre au 15 novembre. Il faut s'inscrire avant le 15 octobre au 524-3561.

Une nouvelle activité, « danse africaine/rythme et mouvement du Congo », est offerte en stage intensif au service des sports de l'U de M. On s'inscrit avant le 14 octobre. Information : 343-6150.

Le Centre culturel Calixa-Lavallée, situé au parc LaFontaine (3819, avenue Calixa-Lavallée), offre des stages intensifs de fin de semaine, par exemple sur la fabrication du papier, les 10, 11 et 12 octobre. Information : 872-3947.

Utilisez les installations et équipements du Cepsium sans être étudiant et abonné, et profitez des saunas et tourbillons. Le Cepsium est ouvert sept jours par semaine. Information : 343-6150.

La librairie Hermès, en collaboration avec l'Office des grands crus, vous invite à venir rencontrer Michel Fardoulis-Larange, ce 11 octobre de 14 h à 16 h. Information : 274-3669.

Le groupe vocal Noël d'antan est à la recherche de deux ténors et d'un soprano pour compléter son ensemble de huit personnes. Les répétitions ont lieu l'après-midi dans le quartier Villieray. Information : 273-0099.

Une session sur « comment vivre une séparation » est offerte au Centre Saint-Pierre (1212, rue Panet - métro Beaudry) tous les mercredis soirs de 19 h 30 à 22 h 30, du 22 octobre au 10 décembre et le 13 décembre. On s'inscrit avant le 15 octobre au 524-3561.

On demande des bénévoles pour participer aux activités du centre d'accueil Emilie-Gamelin (1440, rue Dufresne) de la résidence Armand-Lavergne (3500, rue Chapleau). Information : Mme Claire Lapointe, au 527-8921, poste 298.

L'Association pour le jeune cinéma québécois offre une multitude de stages en cinéma, vidéo, scénarisation, montage et éclairage, etc., durant l'automne au 4545, avenue Pierre-de-Coubertin. Information pour inscription : 252-3024.

Halte-Femmes de Montréal-Nord offre une série de dix rencontres d'autodéfense, débutant le 20 octobre, de 13 h à 16 h au 11441, boulevard Lacordaire. On s'inscrit le plus tôt possible au 328-2055 ou 328-2056.

L'Institut de yoga intégral (5425, avenue du Parc) offre des retraites de yoga les 17-18-19 octobre, ainsi que des ateliers sur la méditation les 15-16 octobre. Information : 271-1633.

## 11 octobre

par la PC et l'AP

1985: le prix Nobel de la paix est décerné à l'Internationale des physiciens pour la prévention de la guerre nucléaire.

1981: rentrant des oséques du président égyptien Anouar El Sadate, les anciens présidents américains Jimmy Carter et Gerald Ford déclarent que les États-Unis devront finir par négocier avec l'OLP.

1976: des informations reçues de Chine annoncent que la venue du président Mao et trois autres dignitaires du régime ont été arrêtés.

1968: un cyclone balaie la baie du Bengale, faisant un demi-million de sans-abri, annonce-t-on à Calcutta.

1967: les autorités boliviennes annoncent que Che Guevara, le guérillero cubain tué par les forces de l'ordre, a été enterré en un lieu tenu secret.

Il est né le 11 octobre: le peintre anglais James Barry (1741).